



Rapport de gestion 2025

Table des matières	
Le Conseil général	2
Le Conseil communal	4
Administration générale	6
Secrétariat général	7
Ressources humaines	8
Conseil juridique	12
Informatique	13
Communication	14
Archives et gestion documentaire	18
Naturalisations	20
Finances	21
Finances et impôts	22
Accueil à la population et ordre public	30
Elections et votations	30
Contrôle des habitants	30
Culture et sports	35
Tourisme	36
Police	36
Militaire	39
Organe communal de conduite (ORCOC)	40
Urbanisme et patrimoine	41
Développement urbain et police des constructions	42
Bâtiments communaux et scolaires	42
Réalisation et état des travaux	45
Aménagement du territoire	46
Plan de mobilité	47
Eaux, édilité et espaces verts	48
Distribution d'eau	48
Protection des eaux	52
Edilité et espaces verts	56
Cimetière	60
Action sociale, vivre ensemble et santé	61
Affaires sociales	62
Santé publique	68
Marlyplus	71
Cohésion sociale	73
Enfance et formation	79
Enseignement et formation	80
Petite enfance	83
Bibliothèque	90

La composition du Conseil général au 31 décembre 2025 est la suivante :

Groupe LC : Beretta Francesco, Brodard Alexandre, Emmenegger Bertrand, Kiner-Renaud Anna, Kuenlin Pierre-André, Lago Séverine, Marco Eva, Mulder Valentin, Navarro Charles, Schellenberg Daniela, van den Wildenberg Jelle, Widmer-Comment Line.

Groupe PS : Attallah Paul, D'Agostini Julien, Girardin Robert, Grandjean Sylvain, Gremaud Jérôme Csaba, Jaquier Marcel, Khan Rashed, Mollard Daniel, Sahin Umut, Sönmez Özdemir Céline, Wohlhauser Panchard Martine.

Groupe PLR : Adamo Vincent, Biemann Claude, Creak Nicholas, Curty Stéphane, de Reynier Jean-Claude, Defferrard Anne, Mantelli Sergio, Meuwly Catherine, Schneuwly Véronique.

Groupe LV : Ardenti Vanessa, Ariosa Alexandre, Bays Lalie, Carrel Mélanie, Gambazzi Francesca, Gamboni Martine, Giacobbo Boris, Ryckebusch Diane, Shapiro Daniel.

Groupe UDC : Clément Christophe, Herren Astrid, Herren Sandra, Humbert Jean-Luc, Schorderet Dominique.

Groupe PVL : Amari Moncef, Bugnon Adrien, Bugnon Eric, Rezzonico Janka Vittoria.

4 séances
50 membres
19 femmes - 31 hommes
52 ans, âge moyen

Au chapitre des mutations, cette dernière année de la législature 2021–2026 a connu un changement. A la suite de la démission de Mme Monica Porlezza (LV) en fin d'année 2024, son siège a été repris par Mme Francesca Gambazzi pour le groupe Les Vert·e·s.

En 2025, le législatif communal a tenu quatre séances, d'abord sous la présidence de M. Marcel Jaquier (PS), puis sous celle de Mme Daniela Schellenberg (LC). Le Bureau du Conseil général s'est réuni à quatre reprises pour préparer l'ordre du jour ainsi que pour préparer la révision partielle du règlement du Conseil général et étudier la recevabilité de divers postulats.

Au cours de ses quatre séances, le Conseil général a traité les principaux objets suivants :

Séance du 19 mars (41 conseillers généraux présents)

Présidence : M. Marcel Jaquier

- Approuvé le procès-verbal de la séance du 3 décembre 2024.
- Pris connaissance de la présentation du masterplan des bâtiments communaux par le bureau Urbaplan.
- Pris connaissance du projet de Marly Cité par les architectes et par l'assistant à maîtrise d'ouvrage.
- Octroyé un crédit d'étude complémentaire de Fr. 4'050'000.- pour la prolongation de la phase d'étude pour l'école de Marly Cité et le parking.
- Octroyé un crédit de Fr. 410'000.- pour le remplacement de l'ERP communal.
- Octroyé un crédit d'engagement de Fr. 60'000.- pour l'année 2026 (dépense périodique portée au compte de résultats).
- Pris connaissance des informations du Conseil communal

Séance du 21 mai (40 conseillers généraux présents)

Présidence : M. Marcel Jaquier

- Approuvé le procès-verbal de la séance du 19 mars 2025, avec deux modifications.
- Pris acte du rapport de gestion 2024.
- Adopté les comptes 2024.
- Désigné l'organe de révision des comptes pour une période de trois ans.
- Annulé les messages 05-22 et 15-24 relatifs au DDP en faveur de la Fondation Fribourgeoise du Curling et au crédit d'investissement pour le développement harmonieux du site de Corbaroche.
- Octroyé un crédit d'investissement de Fr. 9'061'00.- pour la réalisation du parking P+R, soumis à la condition de l'octroi de subventionnements par le Conseil d'agglomération et le Conseil d'Etat.

- Octroyé un droit distinct et permanent (DDP) en faveur du Réseau Santé de la Sarine, pour une durée initiale de 50 ans, au coût de Fr. 80.-/m².
- Elu tacitement Mme Daniela Schellenberg (LC) à la Présidence du Conseil général.
- Elu tacitement M. Alexandre Ariosa (LV) à la Vice-Présidence du Conseil général.
- Pris connaissances des informations du Conseil communal.

Séance du 8 octobre (43 conseillers généraux présents)

Présidence : Mme Daniela Schellenberg

- Approuvé le procès-verbal de la séance du 21 mai 2025, avec une modification.
- Pris connaissance de la présentation du mandat de l'association REPER sur le territoire communal.
- Adopté le règlement relatif à l'accueil préscolaire (crèche), révision totale.
- Adopté le règlement relatif à l'accueil extrascolaire (AES), révision totale.
- Adopté le règlement relatif à la mise à disposition et au subventionnement des places d'accueil extrafamilial de jour.
- Accepté la dépense de Fr. 160'000.- pour le remplacement de l'éclairage des terrains de football.
- Pris connaissances des informations du Conseil communal.

Taux de participation
moyen sur 4 séances
84%

Séance du 2 décembre (44 conseillers généraux présents)

Présidence : Mme Daniela Schellenberg

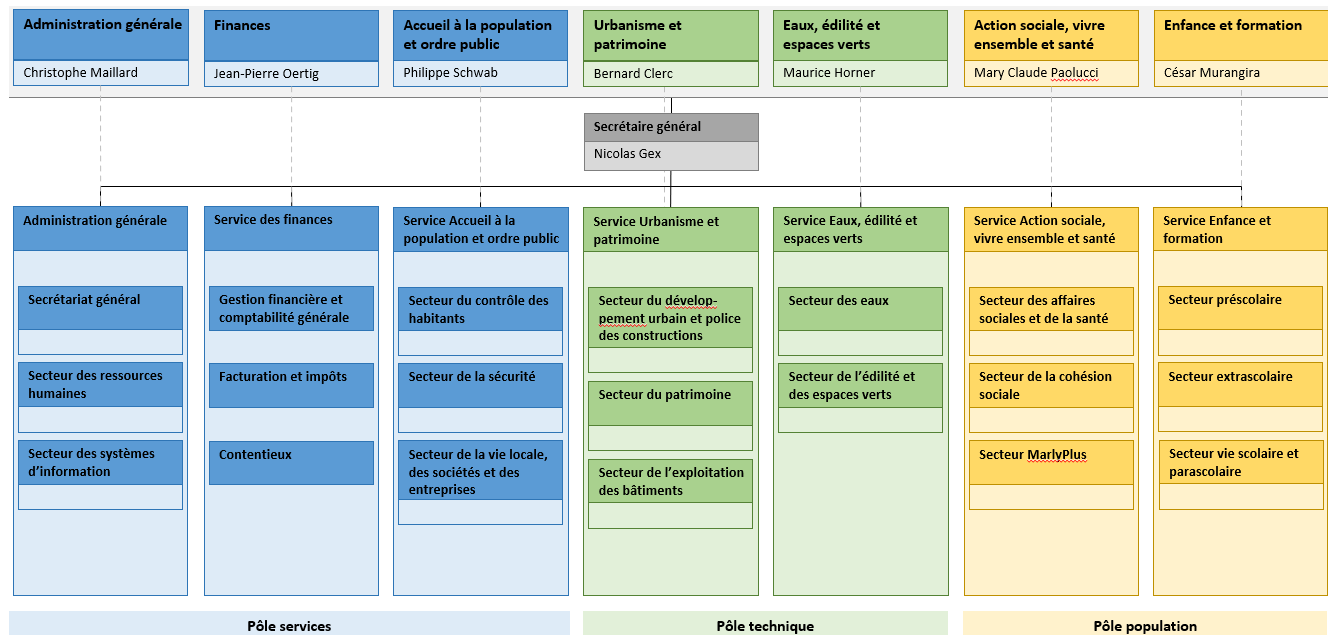
- Approuvé le procès-verbal de la séance du 8 octobre 2025.
- Pris acte du plan financier 2026-2030.
- Accepté les dépenses nouvelles liées au mandat de l'association REPER durant trois ans et à l'acquisition d'un programme de gestion des archives.
- Accepté le budget de résultats et le budget des investissements 2026, avec des modifications.
- Renvoyé le message relatif à la communalisation du service des curatelles.
- Adopté la révision totale des statuts de l'Association régionale de la Sarine.
- Pris connaissances des informations du Conseil communal.

En 2025, sous la présidence de M. Marcel Jaquier, le Conseil général s'est réuni le 8 mai au Boulodrome des Neigles à Fribourg pour sa sortie annuelle. Environ 30 membres ont participé à cette soirée conviviale, rythmée par des parties de pétanque, des échanges informels et un moment de détente.

Quant à la sortie initialement prévue en 2024, reportée en raison de la météo, elle s'est finalement tenue le 18 septembre 2025 sous la présidence de Mme Daniela Schellenberg, en présence de l'ancienne présidente Mme Catherine Meuwly. Les 17 conseillers généraux ont découvert les richesses forestières régionales lors d'une visite du canapé forestier du chemin des Râpes, guidée par Forêts-Sarine, avec des explications sur des thèmes tels que le bostryche, la tempête Lothar et la gestion durable des forêts. La journée s'est achevée par un repas convivial à l'école de Château d'Eau.

Le Conseil communal

La composition du Conseil communal au 31 décembre 2025 est la suivante.



En 2025, le Conseil communal s'est réuni à 42 reprises en séances ordinaires pour gérer les affaires communales. Il a également rencontré le Conseil communal de Fribourg pour une discussion de travail et d'échanges.

En parallèle de ces séances, le Conseil communal a rencontré à deux reprises Madame la Préfète de la Sarine afin d'aborder plusieurs points soulevés par des membres du Conseil général et des collaborateurs sur la gestion financière de la commune et la situation au sein des services techniques en matière de personnel. Une information régulière a par ailleurs été faite à la Préfecture et au Service des communes. Lors du bilan effectué en fin de législature, il ressort que le Conseil communal a agi de façon juste et en prenant les dispositions nécessaires. Au vu des informations transmises et des actions entreprises, aucune enquête ou mesure n'ont été envisagées par la Préfecture.

42 séances
7 membres
1 femme - 6 hommes
59 ans, âge moyen

Le Conseil communal a aussi échangé avec les responsables des services et secteurs communaux, qui ont présenté l'avancement des projets en cours, parmi lesquels la requalification de la route cantonale, la mise en œuvre du nouveau concept de gestion des déchets aux abords de la Gérine, ainsi que la feuille de route informatique et les investissements informatiques prévus pour 2026. Par ailleurs, il a rencontré les représentants de la société Bricks pour une présentation du projet du Parc des Falaises, ceux du Marly Innovation Center pour une mise à jour du masterplan et de l'évolution du site, ainsi que la Police cantonale, venue présenter son rapport annuel sur les aspects sécuritaires relatifs à la commune. Enfin, une rencontre avec Madame la Préfète a permis d'aborder la région culturelle et le financement de la culture.

Taux de participation
moyen sur 42 séances
95.9%

En plus de nombreuses assemblées des déléguées et assemblées générales, le Conseil communal a pris part, en tant que collège ou par délégation, à un large éventail de rencontres et d'événements. Il a ainsi participé à la Conférence des Syndiques et des Syndics sur divers thèmes, à la présentation du HUB Innosanté de la Haute École de Santé Fribourg, ainsi qu'à une séance d'information sur la Région culturelle organisée par la Préfecture de la Sarine.

Le Conseil communal a également assisté à l'inauguration de l'agence temporaire de la Banque Raiffeisen au MIC, au Palmarès 2025 du Conservatoire de Fribourg, à l'inauguration des Chemins de la Sarine portée par l'Association régionale de la Sarine, ainsi qu'au 20e anniversaire de la Police intercommunale à Villars-sur-Glâne. Il a participé à la visite annuelle des forêts organisée par l'Etat de Fribourg, ainsi qu'à une séance d'information de l'Association régionale de la Sarine consacrée à la révision de ses statuts.

Le Conseil communal a aussi pris part à la sortie bisannuelle avec les Conseils communaux de Pierrafortscha et Villarsel-sur-Marly, au premier comité de pilotage sur la traversée de Marly, à l'inauguration de l'Hôtel des Innovations au Marly Innovation Center, à la journée des Promotions civiques 2025, à la remise des Prix des Trophées PME organisée par l'Agglomération, ainsi qu'à une séance d'information sur la création d'une région culturelle conduite par la Préfecture de la Sarine. Enfin, il a participé au premier coup de pioche du parking P+R de Corbaroche.

Le Conseil communal a pris part à la vie locale et à la vie des sociétés, aux manifestations sportives ou culturelles, en participant notamment à la rencontre annuelle du Club sportif de Marly et à la course des 11H du Cycle d'orientation de Marly.

Le Conseil communal a renouvelé son invitation aux entreprises, artisans et indépendants actifs à Marly en organisant la rencontre de l'économie locale. La 20e rencontre de l'économie marlinoise s'est tenue le 12 septembre dans les locaux de l'Association St-Camille, lieu symbolique de la première édition en 2003. Environ cent participants étaient présents pour cet événement réunissant les acteurs économiques de la commune. M. Christophe Maillard, Syndic, a présenté les défis liés à la croissance de Marly, tandis que le Conseiller d'Etat Didier Castella a évoqué les projets régionaux. M. Claude Chassot, Directeur, a brièvement présenté les activités de l'association, tandis que la chorale des Camill'singers a animé le début de soirée.

Le mot du Syndic

L'année 2025 a marqué l'ultime étape de la législature 2021–2026, ainsi que, dès fin avril 2026, la fin de mon engagement au sein du Conseil communal de Marly après dix années d'activité, dont cinq en tant que Syndic.

Cette législature aura été particulièrement exigeante, dans un contexte de transformation profonde de notre commune. Face à une croissance démographique très soutenue et à une complexification constante des tâches publiques, le Conseil communal s'est attelé avec détermination à la mise en œuvre de son programme de législature « 2021 – 2026 ».

Plusieurs réalisations marquantes peuvent être relevées. La réorganisation en profondeur de l'administration communale, menée sans recours à des appuis externes afin d'éviter les charges financières y relatives, a notamment permis de clarifier les responsabilités et de professionnaliser les structures, je l'espère

durablement. Le virage numérique et informatique engagé – avec notamment la mise en place du guichet virtuel, le renforcement de la sécurité informatique et le développement des outils internes – a contribué à améliorer l'efficacité des prestations et leur accessibilité. A la fin de l'année 2025, la pierre centrale de cet édifice a été mise en place, avec le remplacement de l'ERP communal. Sur ces bases saines et sécurisées, je me permets d'espérer que des outils supplémentaires actuellement encore indispensables au pilotage de la commune, tels par exemple un logiciel d'achats ou un programme de gestion des séances du Conseil communal, pourront enfin être mis en place.

Sur le plan des infrastructures, l'inauguration du centre scolaire de Château d'Eau a constitué une étape majeure de la législature, tout comme les avancées décisives du projet de Marly Cité entre fin 2025 et début 2026. En parallèle, des mesures concrètes ont été prises pour améliorer la qualité de vie, notamment à travers la généralisation des zones 30 km/h, mais aussi plus récemment par le développement des mobilités multimodales (début des travaux du Park and Ride) et une attention constamment portée aux espaces publics.

Sous l'angle financier, la récente augmentation d'impôts permet, pour 2025, de présenter des comptes équilibrés. Il s'agira toutefois, pour les années à venir, de continuer autant que possible à contenir les charges, ceci en attendant une réelle amélioration structurelle des recettes.

Enfin, un accent particulier a été mis sur la cohésion sociale et le vivre ensemble, avec non seulement le développement des prestations à destination de l'ensemble de la population, mais aussi celles spécialement prévues pour la petite

enfance (nouvelles places d'accueil et de crèches). Sous l'angle de la communication externe, le nouveau logo communal est progressivement déployé, et le Marly Info a été édité dans sa nouvelle mouture.

Au moment de clore ce chapitre, je souhaite avant tout exprimer ma profonde reconnaissance à l'ensemble des collaboratrices et collaborateurs de mon dicastère, et plus largement de l'administration communale. Leur engagement, leur sens du service public et leur capacité d'adaptation ont été déterminants tout au long de cette législature. Dans un contexte de transformation particulièrement soutenu, ils ont dans leur immense majorité su faire preuve d'un professionnalisme remarquable, souvent dans l'ombre, mais toujours avec efficacité.

Je tiens également à adresser un remerciement tout particulier à toute l'équipe du Secrétariat général, qui a joué un rôle central dans la conduite des projets, la réorganisation, et au final le bon fonctionnement de nos services.

Enfin, je souhaite relever la qualité du travail accompli en collégialité au sein du Conseil communal, condition essentielle pour mener à bien les réformes entreprises et les poursuivre.

Je forme mes meilleurs vœux de succès aux futures autorités communales dans la poursuite de cette dynamique au service de la population marlinoise.

Christophe Maillard

Secrétariat général

Le Secrétariat général joue un rôle central au sein de l'administration communale en assurant un appui transversal aux différents services communaux dans les domaines de l'administration générale, des ressources humaines, de l'informatique et de la coordination interservices. Il veille à la cohérence des processus, à la qualité des prestations internes et à une collaboration efficace entre les différents secteurs de l'administration.

Il assure également l'interface entre les autorités politiques, le Conseil communal et le Conseil général, l'administration et la population. A ce titre, il est chargé de la préparation des séances, du suivi administratif et de la mise en œuvre des décisions des autorités, ainsi que de la production et de la gestion des documents officiels de la commune. Le Secrétariat général et son équipe assument le secrétariat, au sens plein du terme, des organes politiques communaux, en particulier du Conseil communal, du Conseil général et du Bureau du Conseil général, ainsi que le soutien administratif à diverses commissions. Ces missions lui confèrent une position clé dans le fonctionnement institutionnel de la commune

et dans la continuité de l'action publique. Le Secrétariat général est en outre responsable de la communication communale. Il assure la gestion du site internet, la coordination et la préparation des éditions du bulletin Marly Info, ainsi que l'élaboration du rapport de gestion. Plus largement, la communication interne et externe relève de sa compétence et s'opère par le biais des différents canaux usuels. Il est également chargé de la gestion documentaire et de la conservation des archives communales, tant physiques que numériques, garantissant la pérennité de la mémoire administrative et institutionnelle de la commune.

L'année 2025 a été marquée par la poursuite de la réorganisation de l'administration communale, avec pour objectif de consolider les bases existantes et d'améliorer l'efficacité globale de l'organisation. Cette démarche s'est traduite par un renforcement de la coordination entre les services, une clarification des rôles et responsabilités ainsi qu'une formalisation accrue des pratiques de travail.

Parallèlement, la refonte et la modernisation du système informatique communal se sont poursuivies. Les efforts ont porté sur l'optimisation des outils numériques, la fiabilité des infrastructures et le renforcement continu de la sécurité informatique. Ces évolutions visent à offrir aux collaborateurs un environnement de travail performant, sécurisé et adapté aux exigences actuelles, tout en favorisant le travail collaboratif et une gestion efficace de l'information.

Le Secrétariat général a également poursuivi son rôle d'appui en matière réglementaire, en accompagnant les services et les autorités dans l'interprétation et l'application des bases légales, ainsi que dans l'adaptation des pratiques communales à un cadre normatif en constante évolution. L'ensemble de ces actions contribue à renforcer durablement le fonctionnement de l'administration communale et à lui fournir des bases solides pour répondre aux défis à venir.

Ressources humaines

L'ensemble des données et informations relatives au personnel communal et à sa gestion sont regroupées sous ce chapitre. Les Ressources humaines sont placées sous la direction de M. Christophe Maillard, Syndic, et compte 2.30 EPT.

Réorganisation et capital humain

Les fondements de la réorganisation ont été établis en 2021, avec une redéfinition des périmètres des nouveaux services ainsi qu'une clarification des missions et responsabilités de chacun. Cette démarche s'est poursuivie au cours des années suivantes par la mise au concours de plusieurs postes, identifiés comme nécessaires dans le cadre de cette réorganisation.

Dans ce contexte, plusieurs collaboratrices et collaborateurs ont été engagés : certains pour assumer de nouvelles fonctions, d'autres afin de renforcer des équipes existantes. A titre d'exemple, le secteur de l'exploitation des bâtiments a été consolidé par la création d'un poste d'adjoint au responsable de secteur, accompagnée de mesures de formation adaptées.

Bien que la réorganisation arrive à son terme avec la fin de la législature 2021–2026, il demeure essentiel de s'approprier cette nouvelle organisation et de l'ajuster, le cas échéant, afin de garantir son efficacité et sa pertinence dans la durée.

Activités

Malgré un volume d'activité toujours soutenu, l'ensemble des missions confiées à l'équipe des ressources humaines a pu être assuré. Les actions menées ont constamment intégré les enjeux liés au bien-être des collaboratrices et collaborateurs, tout en veillant à la cohérence entre les tâches exercées et la vision définie par le Conseil communal.

L'année 2025 a été principalement marquée par la mise en œuvre du nouvel ERP. A ce titre, l'équipe RH a été fortement mobilisée, notamment par sa participation à divers groupes de travail, sessions de formation et mises en situation nécessaires à l'appropriation et au déploiement de ce nouvel outil.

Evénements

Le Conseil communal a tenu à souligner de manière particulière deux anniversaires professionnels : les 15 années d'engagement de Mme Martine Bozier, collaboratrice au sein du Secrétariat général, ainsi que les 20 ans de service de M. Olivier Macchi, coordinateur du sport auprès du secteur des écoles.

Evolution de la charge de travail

Au cours de l'année 2025, l'administration communale a eu sous contrat plus de 200 auxiliaires ainsi que 140 collaborateurs et collaboratrices fixes de droit public, pour un total de 340 employés. Le personnel fixe et auxiliaires représente, quant à lui, 114,88 EPT (équivalent plein temps).

340 salariés
140 collaborateurs
200 auxiliaires

Le récapitulatif ci-après permet de suivre l'évolution des principaux indicateurs des activités RH courantes au cours des cinq dernières années.

	Accidents non- prof	Accident prof	Maladie*	Certificats de salaire établis	Alloc. Familiales versées	Départs	Engagements **	Recrutements ***
2020	4	1	13	472	673	16	24	18
2021	3	0	21	456	688	10	12	12
2022	7	1	22	450	629	19	25	14
2023	3	3	10	504	682	18	46	23
2024	24	7	20	428	767	15	33	30
2025	2	1	16	362	528	18	12	24

* Il s'agit de cas de plus de 30 jours, ayant été annoncés à l'assurance perte de gain maladie.

** Ces engagements concernent le personnel fixe communal, les apprentis et les auxiliaires engagés pour la 1^{re} fois.

*** La différence entre recrutement et engagement réside dans le fait que certains engagements de personnel auxiliaire notamment ne font pas l'objet d'une procédure de recrutement.

Recrutement

En 2025, les chiffres-clés de ce domaine sont les suivants :

Le recrutement constitue un volet central de l'activité des ressources humaines, lesquelles accompagnent étroitement les différents services et secteurs dans l'ensemble de leurs démarches. Ces processus sont

systématiquement conduits dans un objectif d'optimisation des ressources humaines et d'amélioration continue des procédures. Chaque départ est ainsi envisagé comme une opportunité de réflexion et, le cas échéant, de réorganisation d'une fonction, d'un domaine ou d'un secteur, afin de garantir une adéquation optimale entre les besoins organisationnels et les ressources disponibles.

246 dossiers de candidatures reçus
24 procédures de recrutement abouties
52 candidats auditionnés

Nouvelles fonctions

Trois nouvelles fonctions ont été créées en 2025. Celles-ci permettent ainsi de bénéficier de nouvelles compétences utiles au fonctionnement des différents secteurs et d'assurer les suppléances nécessaires.

Il s'agit des fonctions suivantes :

Administrateur systèmes, réseaux et applications - Suppléant au Responsable Informatique.

Compte tenu du développement du parc informatique et du déploiement d'outils toujours plus performants, il s'est avéré nécessaire de renforcer le secteur informatique, jusque-là assuré exclusivement par M. Hugo Calhau, responsable informatique.

La création de cette fonction permet non seulement d'assurer la suppléance du responsable informatique, mais également de disposer d'une personne de référence pour l'ensemble des questions et besoins des utilisateurs.

Adjoint au Responsable du secteur de l'Exploitation des bâtiments

A la suite de la réorganisation du secteur de l'exploitation des bâtiments, et au regard de l'ampleur croissante des activités ainsi que de la complexité de l'organisation interne, la création d'une fonction d'adjoint au responsable de secteur s'est avérée nécessaire. Cette fonction vise, d'une part, à assurer la suppléance du responsable en cas d'absence et, d'autre part, à accompagner la conduite et le suivi des projets, en favorisant un traitement des dossiers fondé sur des regards croisés et complémentaires.

Préposé-e au contrôle des habitants et suppléance

Le responsable du service Accueil à la population et ordre public a initié une évolution de l'organisation du secteur Contrôle des habitants et accueil, visant à une redistribution des tâches entre les collaboratrices et collaborateurs. Dans ce cadre, la mise en place d'une fonction de suppléance à la préposée au Contrôle des habitants (CHAB) a été envisagée. Cette mesure s'inscrit pleinement dans la volonté du Conseil communal de renforcer durablement ce secteur clé de l'administration communale.

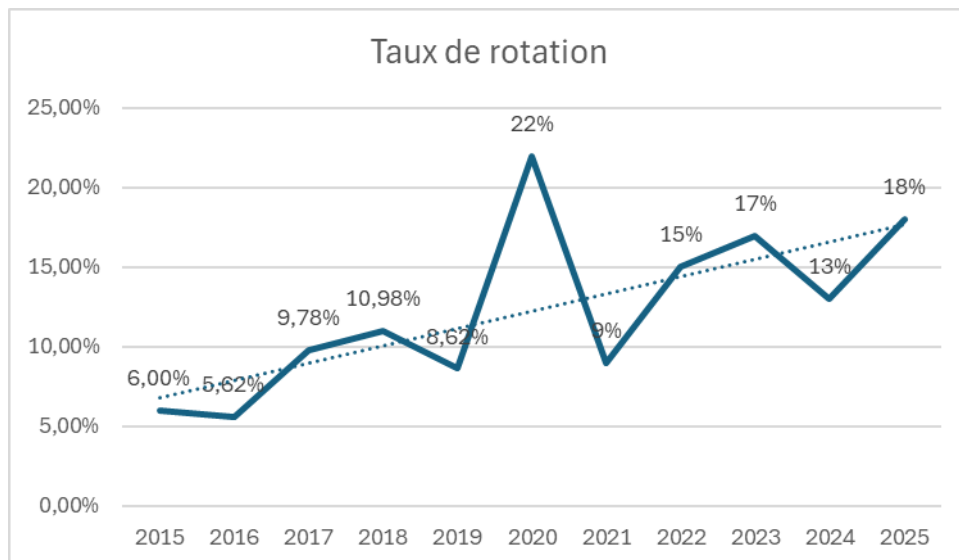
Départs

L'effectif communal a connu plusieurs variations. Les motifs d'interruption des rapports de travail restent identiques année après année, à savoir la démission, les retraites ainsi que les fins de formation.

En 2025
18 départs
3 nouvelles fonctions

Taux de rotation

Le taux de rotation du personnel de la commune de Marly est de 18%, ce qui représente une hausse de 5% par rapport à l'année 2024. Le graphique ci-dessous illustre l'évolution de ce taux au cours des dix dernières années.



Engagements à visée inclusive

Depuis plusieurs années, la commune de Marly s'engage en faveur de l'intégration et de la formation pratique de personnes issues de différentes institutions, notamment Les Peupliers, centre de formation professionnelle spécialisée. La crèche communale offre à ces collaborateurs et collaboratrices un cadre de travail professionnel ainsi qu'un accompagnement de qualité, leur permettant de valider leur formation pratique dans de bonnes conditions. A ce titre, le site des Lucioles a accueilli, en 2025, trois apprentis provenant des Peupliers. Ces accompagnements sur le terrain ont par ailleurs été élargis en 2025 à des activités en lien avec le paysagisme.

La Bibliothèque régionale de Marly a, quant à elle, accueilli deux stagiaires issus de la fondation IPT – Intégration pour tous. Ces stages s'inscrivaient principalement dans une démarche de réorientation professionnelle.

Enfin, le secteur Edilité et espaces verts accueille régulièrement des personnes tenues d'effectuer un travail d'intérêt général (TIG). Ces activités sont réalisées notamment au sein de la déchetterie communale, contribuant ainsi au bon fonctionnement des infrastructures tout en offrant un cadre structuré d'insertion et de responsabilité.

Mandats particuliers

Plusieurs tâches sont effectuées sur mandats particuliers, notamment :

- 1 personne assure la mise à disposition du stand de tir 300 mètres pour la troupe et collabore à certains travaux d'entretien de la ligne de tir (d'entente avec la Société de tir de Marly) ;
- 1 personne occupe la fonction de préposé à l'agriculture ;
- 5 personnes fonctionnent comme appui pour les cours de natation dans le cadre du sport scolaire ;
- 1 personne assume le service du contrôle des champignons (intercommunal) ;
- 1 personne externe à l'administration assume la fonction d'administrateur du cimetière intercommunal ;
- 2 personnes externes s'occupent de la distribution du bulletin communal.

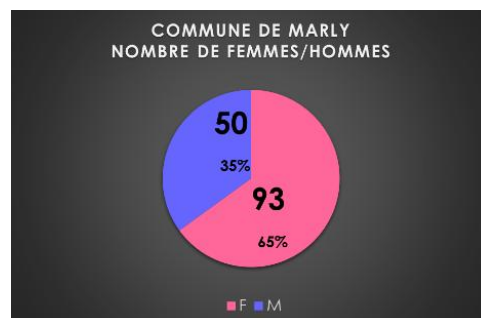
Le mandat de forestier communal est confié à la Corporation forestière Forêts-Sarine.

Pyramide des âges et genre

L'âge moyen du pool communal reste proche des 40 ans.

La part des femmes dans l'administration communale dans son ensemble est plus importante que celle des hommes. Cela est directement en lien avec les métiers.

Toutefois, et il s'agit là d'un élément qu'il conviendra si possible de corriger au gré des engagements et des départs, la part des femmes occupant des postes de cadres reste actuellement très faible.



Dotation de l'année 2025

Administration générale	14,08
Secrétariat général	3,76
Informatique	1,50
Ressources humaines	2,30
Apprentie employé-e commerce	1,96
Contrôle des habitants/réception	4,57
Urbanisme & patrimoine	17,30
Bâtiment administratif	1,05
Personnel d'exploitation	12,14
Secteur Patrimoine	0,62
Police des constructions	1,78
Urbanisme & Patrimoine	1,71
Enfance & formation	44,28
Crèche	28,00
Bibliothèque	2,25
AES	9,80
Ecoles	4,23
Accueil à la population & ordre public	5,39
Sécurité	3,81
Défense militaire	0,64
Agent de stationnement	0,94
Action sociale	15,32
Cohésion sociale	3,20
Social	6,62
Améliérateur environnement	3,80
PITSC	1,30
Champignon	0,00
Senior+	0,40
Finances	4,25
Finances	4,25
Eau, édilité et espaces verts	14,25
Eau	2,95
Cimetière	0,29
Gestion des déchets	3,11
Routes communales	2,45
Parcs publics	5,44
	114,88

Formation

En matière de formation du personnel, chaque service établit son programme en fonction des besoins.

En 2025, plusieurs formations ont été suivies, dont 6 concernent l'acquisition de nouvelles compétences, le reste concerne principalement des formations continues pour le maintien des connaissances.

Les heures dévolues à la formation se montent en 2025 à 915 heures et concernent 84 personnes. Cela représente une moyenne de 10 heures par personne.

Ne sont pas comptées dans les statistiques les heures de formation des apprentis et des stagiaires.

Formation de stagiaires et d'apprentis



3 apprentis employé de commerce
3 apprentis assistant socio-éducatif
5 stagiaires
1 stagiaire universitaire
2 éducateurs en formation

Perspectives 2026 et orientations RH futures

Réglementations et gouvernance RH

Les réglementations et directives RH ont constitué un axe central de la législature 2021–2026. Elles ont permis de formaliser, d’harmoniser et de sécuriser les pratiques existantes, tout en renforçant la cohérence et la transparence de la gestion des ressources humaines.

Pour la prochaine législature, l’enjeu portera sur la consolidation de ce cadre réglementaire, son appropriation par l’ensemble des acteurs concernés et son adaptation continue aux évolutions légales, organisationnelles et sociétales.

Santé et sécurité au travail

L’année 2026 placera la santé et la sécurité au travail au cœur des priorités RH. Les démarches engagées durant la législature 2021–2026 seront poursuivies et renforcées, avec une attention particulière portée à la prévention des risques professionnels, à la protection de la santé des collaborateurs et à l’amélioration durable des conditions de travail.

Cet axe s’inscrit dans une volonté affirmée de promouvoir un environnement de travail sûr, sain et favorable au bien-être, contribuant ainsi à la performance globale et à l’attractivité de l’administration communale.

Conseil juridique

Pour mémoire, le poste transversal de conseiller juridique est concrétisé au travers de l’article 5, alinéa 3 de la Directive du Conseil communal relative à l’organisation de l’administration. Cette fonction est exercée par le responsable du service Accueil à la population et ordre public.

Pour l’année 2025, les prestations sont principalement les suivantes :

- Conseils juridiques
- Recherches juridiques
- Avis de droit
- Aide à la rédaction de règlements, de contrats et conventions
- Soutien pour la correspondance à l’égard des tiers
- Défense des intérêts communaux et négociations
- Soutien en matière de protection des données

Il est noté que les prestations légales fournies ne sont pas quantifiables avec un degré de précision accru. En effet, le temps consacré au traitement peut varier considérablement en fonction de la nature et/ou de la complexité de l’affaire.

Sur l’année 2025, une vingtaine de dossiers, respectivement de demandes juridiques ont été traitées chaque mois. S’y ajoutent trois procédures judiciaires particulières à laquelle la Commune est partie ou a été invitée à faire part de ses observations et confiées spécifiquement au conseiller juridique.

Informatique

La transformation numérique de la commune de Marly a débuté il y a un peu plus de deux ans. Depuis, de nombreuses étapes importantes ont été franchies, les infrastructures ont été modernisées, la posture de sécurité a été renforcée, et des projets structurants pour l'avenir ont été lancés. L'année 2025 s'est déroulée dans la continuité du masterplan en accord avec la planification générale.

Un nouveau collaborateur a rejoint le secteur informatique, en qualité de renfort opérationnel et projet. Il occupe désormais la fonction de suppléant au Responsable informatique, avec un rôle d'administrateur systèmes, réseaux et applications.

En 2025, plusieurs réalisations ont été complétées :

Tenant Microsoft

Cet élément est essentiel pour protéger les accès, les ressources et les données sensibles. Il permet de maintenir la sécurité en surveillant les accès et les autorisations avec une attention particulière sur les comptes à privilège. Des journaux d'audit et des alertes préviennent les activités suspectes.

Saporo vise à améliorer la sécurité et la robustesse des infrastructures IT existantes.

Rapid 7 permet d'identifier et de prioriser les vulnérabilités pour renforcer la sécurité des systèmes informatiques. Il effectue une surveillance proactive des menaces.

Sentinel

Ce produit centralise et analyse la sécurité de la plateforme cloud et de tous les clients.

EDR Defender

Il surveille et répond aux menaces sur les terminaux, améliorant la détection et la réaction rapide aux attaques. Il agit activement suivant des scénarii préétablis (playbooks) en avertissant, bloquant, isolant les menaces.

Contrôle d'accès réseau renforcé : EMS NAC et ZTNA (VPN)

Permettent d'avoir un contrôle d'accès granulaire pour protéger les réseaux contre les accès non autorisés.

Keeper

Il offre une gestion sécurisée des mots de passe pour protéger les informations d'identification avec des coffres personnels, d'équipe ou de secteur. Il contrôle la conformité des mots de passe et est intégré aux navigateurs internet.

Sensibilisation à la cybersécurité

Depuis octobre, le premier programme annuel de sensibilisation à la cybersécurité pour la commune de Marly a été déployé. L'objectif de cette première phase est de mettre l'ensemble des collaborateurs au niveau attendu, de renforcer les bons réflexes au quotidien et d'installer une culture durable de la sécurité au sein de l'administration. Les parcours de formation sont personnalisés en fonction des résultats de quiz initiaux. Le programme se déroule sur douze mois et suit un rythme régulier, avec une progression structurée des thèmes, des rappels pédagogiques et des communications d'accompagnement.

ITSM et ITAM

Les systèmes ITSM et ITAM (solution InvGate) ont été mis en production. A ce jour, près de 80% de l'ensemble des actifs ont été intégrés, couvrant aussi bien l'administration que les écoles, ce qui constitue une avancée majeure dans la gestion centralisée des ressources informatiques de la Commune. Par ailleurs, la partie ITSM (système de ticketing de Help Desk) a été déployée pour l'ensemble des collaborateurs de Marly ainsi que pour tous les enseignants, ce qui a considérablement fluidifié le travail opérationnel de l'helpdesk.

Gouvernance et documentation

Les exigences ayant suivi l'audit SIPD cantonal sont en cours de réalisation.

ERP

Le projet de remplacement du ERP (Citizen) par l'ensemble Innosolv/Abacus a partiellement été mis en production. Des problèmes techniques et des particularités cantonales ont retardé la mise en production complète au 1^{er} janvier 2026. Le partenaire d'intégration et les équipes des key-users n'ont pas économisé leurs efforts pour aboutir à une mise en service complète dans les plus brefs délais.

Datacenter

Le projet de Datacenter de Marly progresse et l'ensemble de l'infrastructure est presque totalement configurée. Les problèmes d'approvisionnement liés à la pénurie de semi-conducteurs au niveau planétaire ont retardé la livraison des serveurs. Dès que ceux-ci seront livrés, le projet pourra se poursuivre selon le planning.

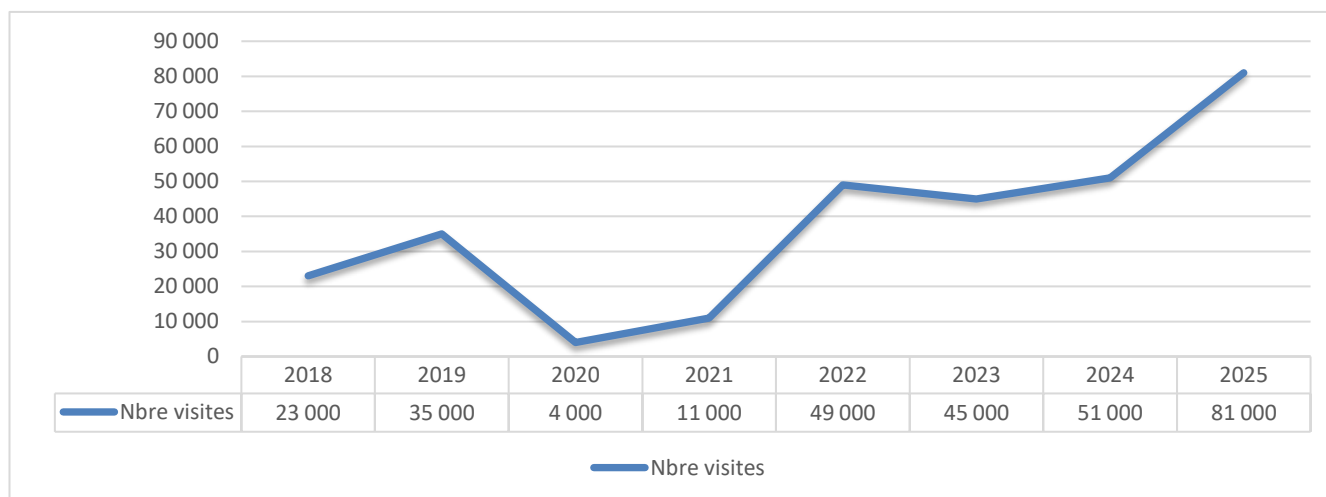
Communication

Site internet

Le site internet de la Commune de Marly offre un accès centralisé aux informations utiles, aux documents légaux (tels que les procès-verbaux du Conseil général, les rapports de gestion et les bulletins d'information) ainsi qu'aux actualités marlinoises. Il constitue très souvent le premier point de contact entre la population et l'administration communale.

En 2025, la fréquentation du site a augmenté de près de 60% par rapport à l'année précédente. Cette évolution très positive confirme la pertinence des efforts entrepris en matière de communication communale : un nombre croissant de citoyennes et de citoyens semble désormais avoir le réflexe de consulter en premier lieu le site internet de la Commune pour s'informer.

Cette forte hausse peut s'expliquer par plusieurs facteurs, notamment le développement et la régularité des contenus publiés, une meilleure visibilité du site via les autres canaux de communication communaux (bulletin d'information, réseaux sociaux, courriers officiels), ainsi qu'un intérêt accru de la population pour les informations locales et les projets communaux.



L'analyse des pages les plus consultées du site internet communal montre une nette progression de la fréquentation en 2025.

Comme en 2024, la page d'accueil arrive largement en tête, avec 78 000 consultations, soit plus du double de l'année précédente. Les pages « Contact », « Postes vacants » et l'Intranet enregistrent également une hausse, confirmant leur rôle central pour les démarches des citoyens et l'information interne.

La page des « Mises à l'enquête publique » poursuit sa progression, en lien avec le développement communal, tandis que la page « Déchetteries » connaît une légère baisse. La présence marquée de la page « Erreur 404 » s'explique par un pic isolé de trafic automatisé observé le 2 juillet. Globalement, les chiffres 2025 confirment une augmentation significative de l'utilisation du site.

2025		2024		2023	
Pages	Vues	Pages	Vues	Pages	Vues
Accueil	78 k	Accueil	37 k	Accueil	33 k
Erreur 404	12 k	Articles	15 k	Cartes journalistiques CFF	11 k
Contact	11 k	Postes vacants	10 k	Articles	8.6 k
Postes vacants	11 k	Contacts	8.1 k	Contacts	6 k
Intranet	8.1 k	Déchetterie	6.6 k	Postes vacants	5.9 k
Mises à l'enquête	7.2 k	Mise à l'enquête	6.5 k	Déchetterie	5.8 k
Déchetteries	5.8 k	Intranet	5.1 k	Intranet	5.3 k

Réseaux sociaux

Depuis fin 2021, l'administration communale de Marly est active sur Facebook, Instagram et LinkedIn, où elle diffuse régulièrement des informations liées aux actions de l'administration, aux événements destinés à la population, aux manifestations locales, ainsi qu'à l'histoire et aux projets de la commune. Les publications abordent également des thématiques d'intérêt public et relaient, le cas échéant, les communications de Marly pour tous.

En 2025, les réseaux sociaux confirment leur rôle central dans la communication communale. Chaque plateforme répond à des usages spécifiques : Facebook reste le canal principal pour la diffusion large des actualités et informations pratiques, Instagram, plus visuel, permet de toucher efficacement un public plus jeune, tandis que LinkedIn est utilisé à des fins professionnelles, notamment pour la communication liée aux offres d'emploi et aux activités institutionnelles.

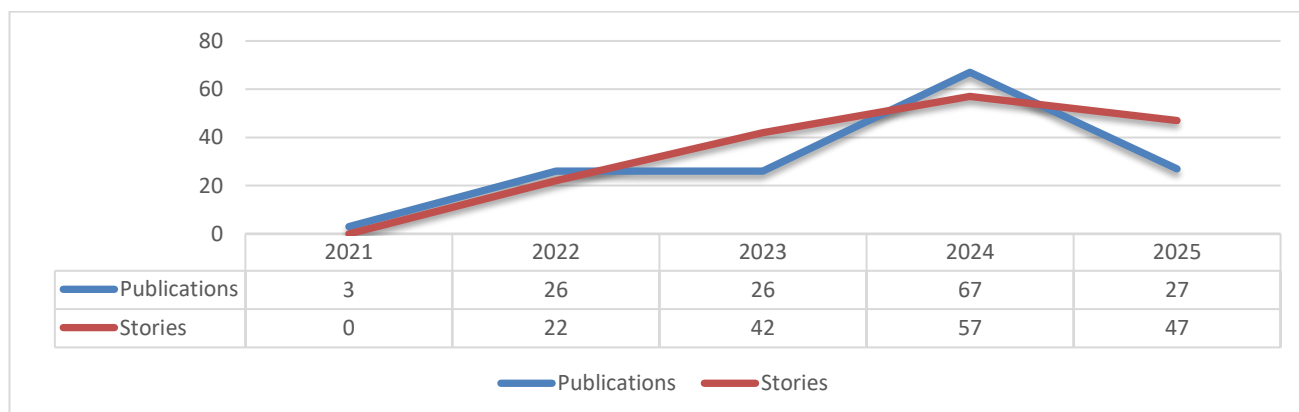
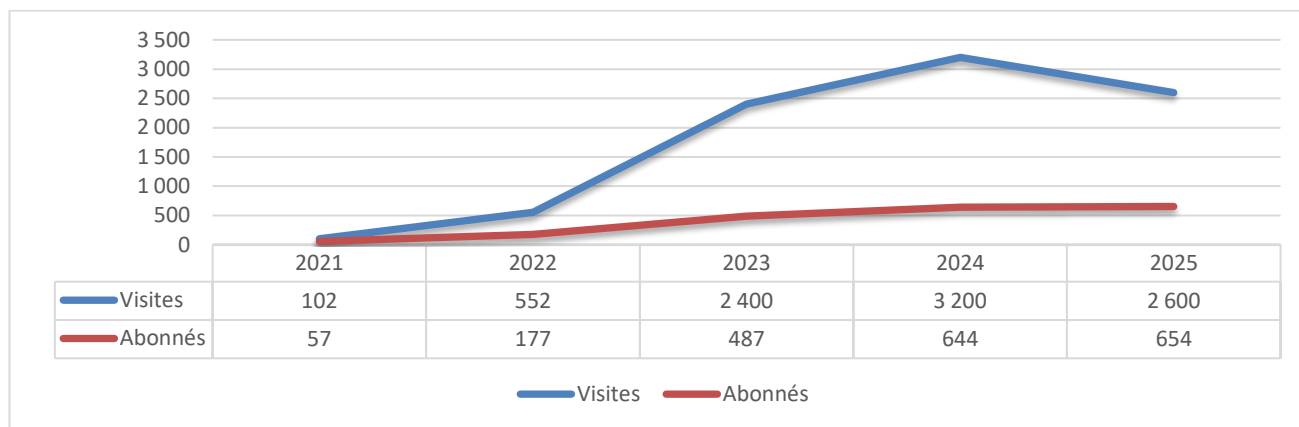
La population manifeste un intérêt soutenu pour ces canaux, comme en témoigne la progression continue du nombre d'abonnés en 2025 : +27 % sur Instagram, +32 % sur Facebook et +20 % sur LinkedIn. Ces évolutions confirment l'engouement pour les réseaux sociaux et le potentiel qu'ils représentent pour renforcer la visibilité et la portée des actions de l'administration communale.



Facebook

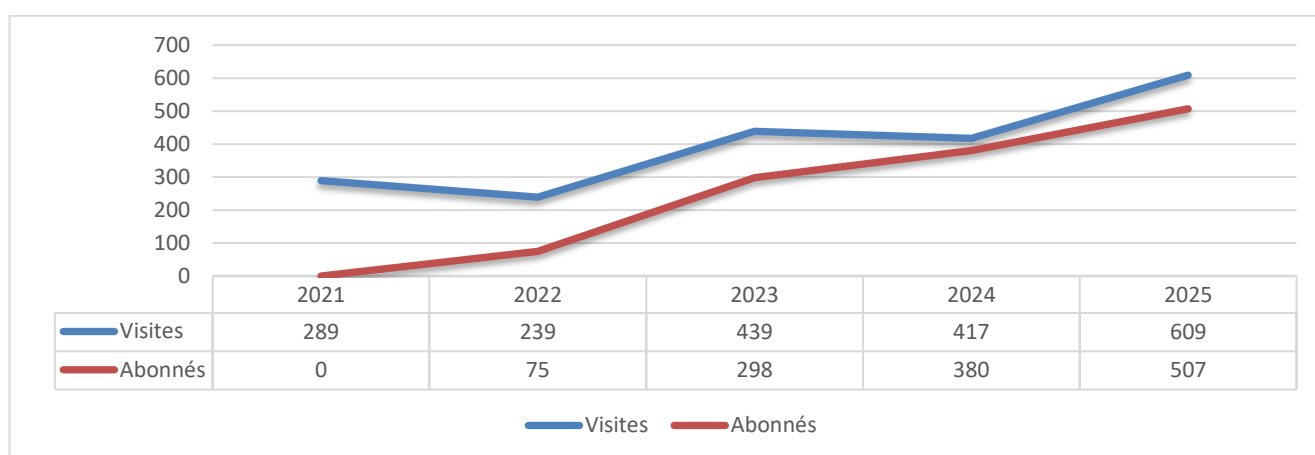
En 2025, la page Facebook de la Commune de Marly enregistre 2 600 visites, marquant un léger recul par rapport à 2024. Cette évolution s'explique notamment par une diminution du nombre de publications sur l'année, qui s'élève à 27, contre 67 l'année précédente. Malgré cela, la communauté continue de croître, avec 654 abonnés à fin 2025, confirmant la fidélité du public et l'ancrage durable de ce canal de communication.

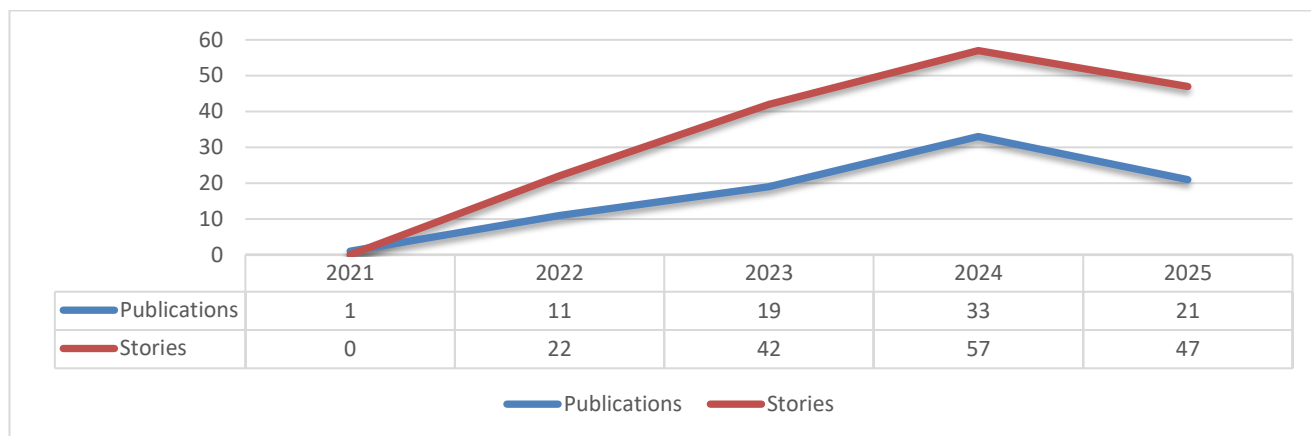
Les stories restent un format régulièrement utilisé, avec 47 publications en 2025, contribuant à maintenir une présence visible et dynamique sur le réseau. Facebook demeure ainsi un outil de communication important pour toucher une large partie de la population, en particulier les adultes, même dans une année marquée par une activité éditoriale plus modérée.



Instagram

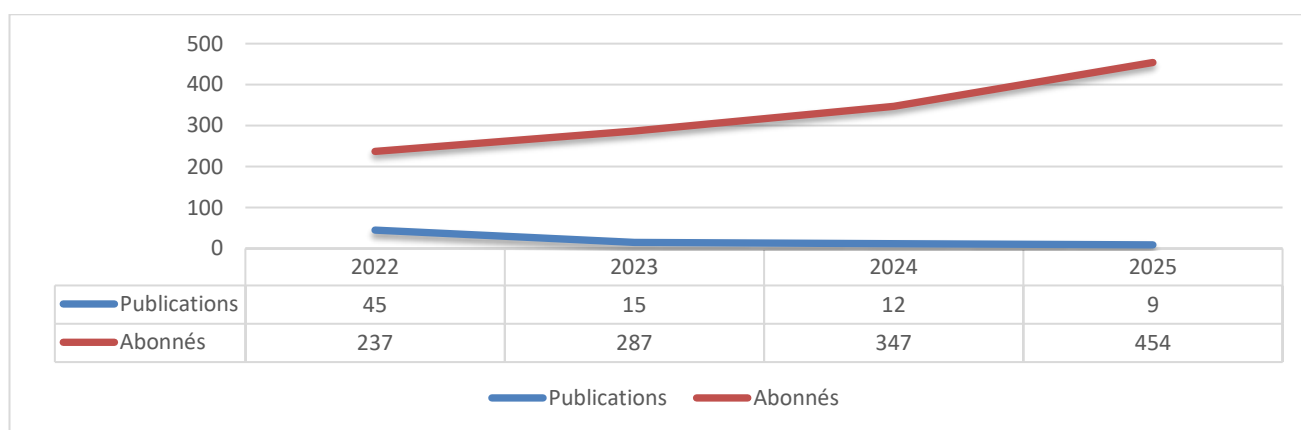
En 2025, le compte Instagram de la Commune de Marly affiche une évolution très positive. Les visites augmentent nettement pour atteindre 609, tandis que le nombre d'abonnés progresse fortement et s'élève à 507 à fin d'année. Cette croissance intervient malgré une baisse du nombre de publications, limité à 21 en 2025. Les stories demeurent toutefois régulièrement utilisées, avec 47 publications, contribuant à maintenir la visibilité du compte. Instagram confirme ainsi son rôle de canal de communication en plein développement pour toucher un public plus jeune.





LinkedIn

LinkedIn est un réseau social à vocation professionnelle, principalement utilisé par un public actif. En 2025, il a été essentiellement mobilisé pour la diffusion d’offres d’emploi et la valorisation de l’image employeur de la commune. Les résultats obtenus confirment la pertinence de ce canal pour le recrutement. La plateforme offre toutefois un potentiel de développement supplémentaire, notamment pour mettre en valeur les réalisations communales et renforcer la communication autour des projets et programmes destinés à différents publics.

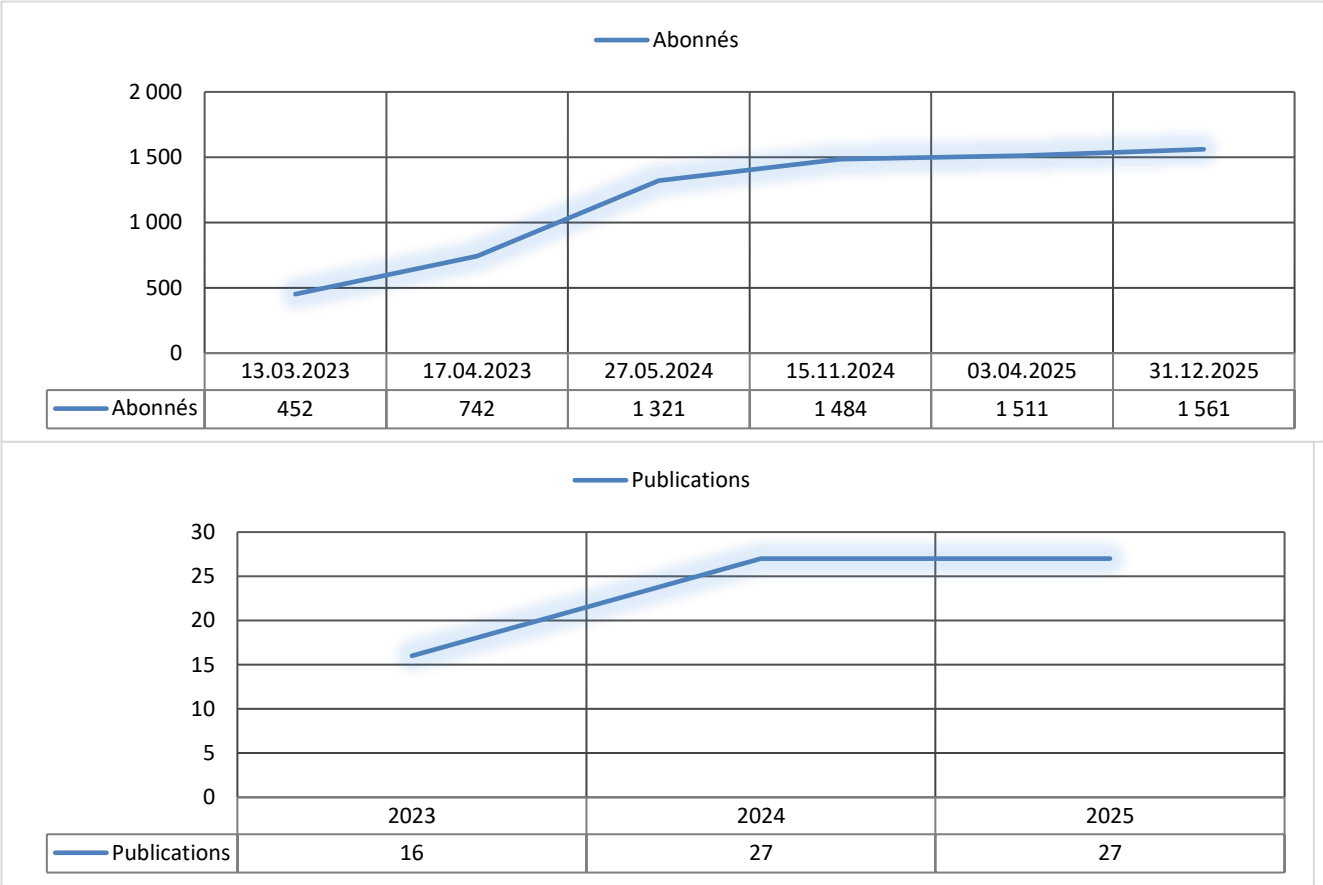


iSarine

Depuis son introduction début 2023, la plateforme iSarine s’est imposée comme un outil central de communication instantanée entre l’administration communale et la population. En 2025, son utilisation s’est poursuivie de manière soutenue, confirmant son rôle de canal privilégié pour la communication officielle et de proximité.

Les publications ont couvert une large palette de thématiques, telles que les avis de travaux et fermetures de routes, les élections communales 2026, les événements communaux, les questions de sécurité, ainsi que plusieurs projets et actions structurantes. Cette diversité témoigne de la volonté de la Commune d’informer la population de manière régulière et réactive.

Le nombre d’abonnés continue par ailleurs de progresser, passant de 1’511 abonnés à fin 2024 à 1’561 abonnés à fin 2025, illustrant l’intérêt croissant de la population pour ce canal de communication.



Archives et Gestion documentaire

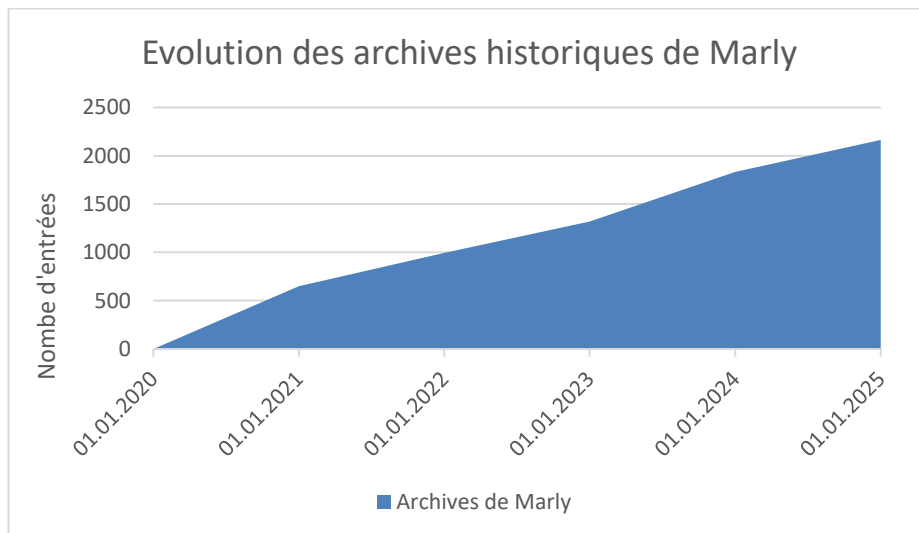
Créé en juin 2021, le domaine des Archives et de la Gestion documentaire a pour mission de préserver la mémoire des communes de Marly, Marly-le-Petit, Marly-le-Grand et Chésalles, tout en assurant la gestion documentaire de l’administration communale. Pour mieux mesurer l’ampleur du travail accompli dans ce domaine, voici quelques chiffres clés :

Nombre de nouvelles entrées aux archives, par année

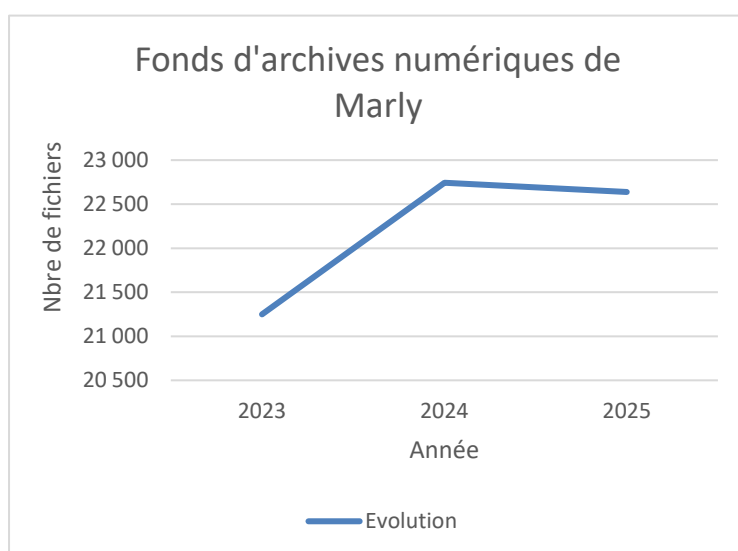
	2025	2024	2023	2022	2021
Archives historiques de Marly	330	515	325	343	651
Archives historiques de Marly-le-Grand	80	82	26	60	120

Nombre total d’entrées composant les archives, par année

	2025	2024	2023	2022	2021
Archives historiques de Marly	2164	1834	1319	994	651
Archives historiques de Marly-le-Grand	368	288	206	180	120



Fonds d'archives numériques de Marly



Le fonds d'archives de la commune de Marly est en constante évolution depuis la fusion de 1970. Ces archives, qui n'avaient jamais fait l'objet d'un traitement systématique avant 2021, ont commencé à être organisées de manière structurée à partir de cette date.

Depuis 2023, un fonds d'archives numériques a également été constitué, en réponse à la diminution progressive de l'impression des documents. Cette démarche permet à la fois de libérer de l'espace dans les environnements de travail de l'administration et d'assurer une meilleure préservation des documents présentant un caractère important ou patrimonial.

En 2025, les archives numériques comptaient 22'639 fichiers répertoriés et décrits dans le fonds d'archives de Marly. On constate que le nombre de fichiers a diminué à la suite d'un travail de tri approfondi, comprenant notamment la suppression de fichiers de travail. Par ailleurs, la poursuite de la fusion de documents, en particulier des procès-verbaux regroupés en dossiers annuels au format PDF/A, a également contribué à cette baisse. Cette démarche s'inscrit dans une volonté de rationalisation du fonds, tout en garantissant la conservation durable et la qualité des archives.

Fonds d'archives historiques de la commune de Chésalles

La restauration des archives de l'ancienne commune de Chésalles, endommagées avant la fusion avec Marly en 1976, s'est poursuivie en 2025 dans le cadre du programme de sauvegarde pluriannuel. Ce travail vise à préserver durablement des documents à forte valeur patrimoniale.

Fonds iconographiques



Le centre commercial de Marly-le-Grand, à ses débuts dans les années 60

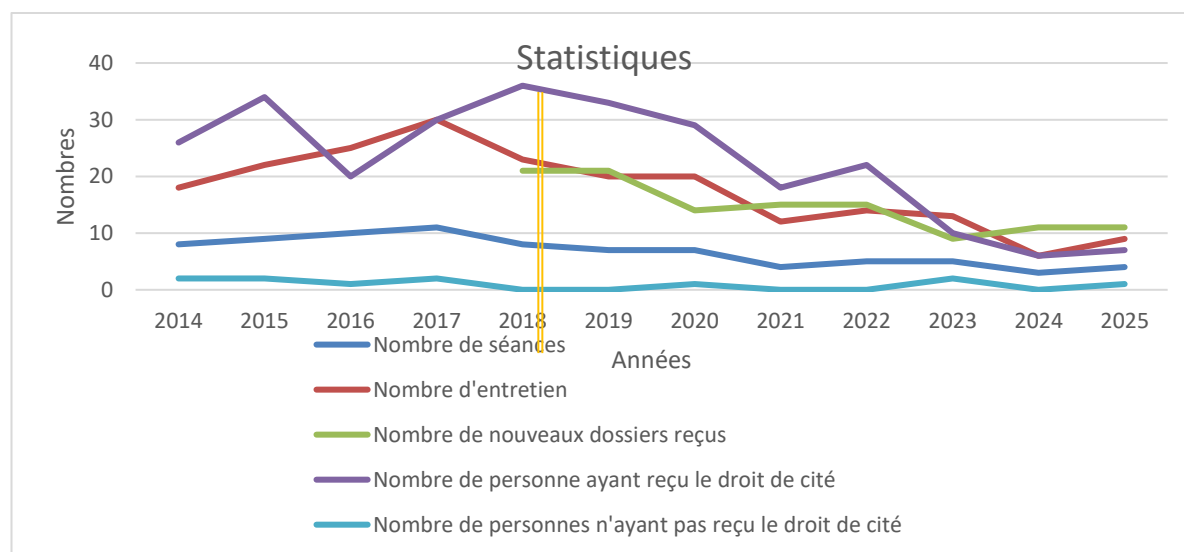
Les archives communales disposent d'un important fonds iconographique couvrant la période de 1870 à nos jours. Composé de photographies, films, vidéos, cartes postales, tableaux et enregistrements audio, il documente l'histoire locale, la vie politique, associative et culturelle, ainsi que l'évolution du paysage urbain et naturel de Marly.

Ce fonds met notamment en lumière le développement industriel, les événements marquants de la commune, les traditions locales, le patrimoine bâti et naturel, ainsi que plusieurs productions audiovisuelles réalisées sur le territoire communal.

Naturalisations

En 2025, sous la présidence de M. Daniel Mollard, Conseiller général, la Commission s'est réunie à 4 reprises et a conduit 9 entretiens. Sur l'ensemble de ces entretiens, 7 ont donné lieu à un préavis positif, 1 dossier a été ajourné en vue d'un second entretien et 1 a fait l'objet d'un préavis négatif. Le Conseil communal a suivi tous les préavis formulés par la Commission des naturalisations. Par ailleurs, la Commission a été saisie de 11 nouveaux dossiers transmis par le Service des affaires institutionnelles et des naturalisations (SENa).

Les statistiques mettent en évidence une diminution généralisée depuis l'entrée en vigueur de la nouvelle loi sur le droit de cité fribourgeois. Cette évolution s'explique par un renforcement des conditions d'éligibilité, réduisant le nombre de personnes pouvant déposer une demande de naturalisation. Il en résulte une baisse marquée du nombre de nouveaux dossiers, accompagnée toutefois d'une amélioration de leur qualité.



*Début 2018 est entrée en vigueur la nouvelle loi sur le droit de cité fribourgeois (LDC, RSF 114.1.1).

Le mot du Conseiller communal

Après les turbulences qu'a connues le Service des finances en 2024, je suis particulièrement heureux que la réorganisation du service a apporté une nouvelle dynamique et de la sérénité au niveau des employés. Je remercie en particulier le responsable du service, nommé administrateur des finances en 2025, mais n'oublie pas les trois collaboratrices administratives qui ont contribué à apporter un nouveau souffle bienvenu à ce service. « Faire mieux avec moins », voilà un slogan qui sied parfaitement au service des finances.

S'agissant des aspects purement financiers, le Conseil communal se réjouit du résultat inattendu de l'exercice 2025 affichant un bénéfice de Fr. 18'930.-, alors que le budget prévoyait un déficit de plus de 3 millions de francs. Les raisons sont expliquées ci-après sous la partie Finances et impôts. Cet équilibre des comptes 2025 permet de maintenir un capital propre non affecté de l'ordre de 22 millions, capital pouvant servir, le cas échéant, à absorber d'éventuels déficits futurs, à commencer par le déficit attendu en 2026 dont le budget prévoit une perte de plus de 5 millions de francs.

Le résultat des comptes 2024 et 2025 ne doit pas occulter la situation financière délicate à laquelle la commune de Marly devra faire face les années à venir. En effet, les indicateurs financiers propres

aux comptes 2025 se dégradent, en particulier celui concernant le taux d'endettement net qui approche les 182%. La loi mentionne qu'en cas de dépassement d'un taux de 200%, le Conseil communal aura l'obligation de prendre des mesures, à moins que le degré d'autofinancement moyen des cinq dernières années atteigne au minimum 80%. Or, le taux moyen de cet indicateur calculé sur une période de 4 années (2022 à 2025) se situe à environ 47%. Au vu de la perte importante prévue au budget 2026, il est à craindre que le taux inhérent au degré d'autofinancement n'atteigne pas la moyenne requise. Mais peut-être que le résultat des comptes 2026 viendra déjouer une nouvelle fois les prévisions budgétaires annoncées.

Loin de moi de vouloir planter un décor catastrophique s'agissant des années à venir, mais il est évident que le nouveau Conseil communal aura une tâche particulièrement ardue à maintenir des finances communales conformément aux exigences légales. Au vu du plan financier 2026-2030 à hauteur de 106,5 millions de francs, il appartiendra à ce Conseil communal de mettre en œuvre des mesures susceptibles d'éviter une situation de découvert au bilan, de prioriser d'autant plus les investissements futurs, en se posant également la question de coupes budgétaires, ce qui suppose une analyse des prestations non obligatoires dont l'abandon n'impacterait pas le fonctionnement de la commune.

Un nouveau Conseil communal dont je ne ferai plus partie ayant décidé de ne pas me représenter aux élections communales de mars 2026. Je quitte le Conseil communal sans regret avec le sentiment du devoir accompli, en ayant toujours respecté la règle immuable de la collégialité. J'ai siégé plus de 12 ans au Conseil communal et y ai vécu des moments passionnants, intenses et parfois complexes.

Pour conclure, je souhaite bon vent au personnel du Service des finances qui effectue un travail remarquable dans l'intérêt des responsables de dicastères, de services, de secteurs et finalement de la population marlinoise.

Jean-Pierre Oertig

Finances et impôts

Le compte de fonctionnement de l'exercice 2025

Présentation générale du résultat

Le compte de fonctionnement de l'exercice 2025 présente un bénéfice de Fr. 18'930.-. Ce résultat représente ainsi une amélioration de Fr. 3'301'602.- sur les prévisions budgétaires de l'exercice terminé qui envisageaient un déficit de Fr. 3'282'672.-.

Ceci s'explique globalement par les points suivants :

- une diminution des charges d'exploitation de Fr. 1'600'610.- ;
- une augmentation des impôts directs pour les personnes physiques et morales de Fr. 187'689.- ;
- une augmentation des autres impôts directs de Fr. 914'623.- ;
- une augmentation des taxes et redevances de Fr. 427'845.-.

Budget de résultats - MCH2

	Comptes 2025	Budget 2025	Ecart au budget	Comptes 2024
Charges d'exploitation	54 594 891	56 195 501	- 1 600 610	50 619 056
30 Charges de personnel	11 012 831	11 482 103	- 469 272	10 348 770
31 Charges de biens et services et autres charges	7 368 966	7 642 314	- 273 348	6 863 144
33 Amortissements du patrimoine administratif	3 175 792	3 330 525	- 154 733	2 273 404
35 Attributions aux fonds et financements spéciaux	1 318 367	1 167 428	150 939	1 298 858
36 Charges de transferts	31 718 935	32 573 131	- 854 196	29 834 880
Revenus d'exploitation	- 55 576 098	- 54 017 749	- 1 558 349	- 53 530 999
40 Revenus fiscaux	- 36 564 096	- 35 458 000	- 1 106 096	- 36 414 141
42 Taxes	- 7 248 520	- 6 820 675	- 427 845	- 6 899 838
45 Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	- 317 851	- 438 133	120 282	- 380 030
46 Revenus de transferts	- 11 445 632	- 11 300 941	- 144 691	- 9 836 990
Résultat provenant des activités d'exploitation [REX]	- 981 207	2 177 752	- 3 158 959	- 2 911 943
34 Charges financières	1 386 820	1 590 000	- 203 180	1 420 880
44 Revenus financiers	- 527 467	- 381 580	- 145 887	- 587 997
Résultat provenant des financements [RFI]	859 352	1 208 420	- 349 068	832 883
Résultat opérationnel [ROP = REX + RFI]	- 121 855	3 386 172	- 3 508 027	- 2 079 060
38 Charges extraordinaires	226 172	-	226 172	-
48 Revenus extraordinaires	- 123 246	- 103 500	- 19 746	- 103 455
Résultat extraordinaire [REO]	102 925	103 500	- 206 425	103 455
Résultat total du compte de résultats [= ROP + REO]	- 18 930	3 282 672	- 3 301 602	- 2 182 514
	Bénéfice	Déficit		Bénéfice

Les comptes d'investissements 2025

La synthèse par fonction des investissements réalisés en 2025 est présentée ci-dessous. Les détails relatifs à chaque objet ainsi qu'à son état de réalisation figurent dans les comptes de l'exercice 2025.

Compte des investissements - par fonctions

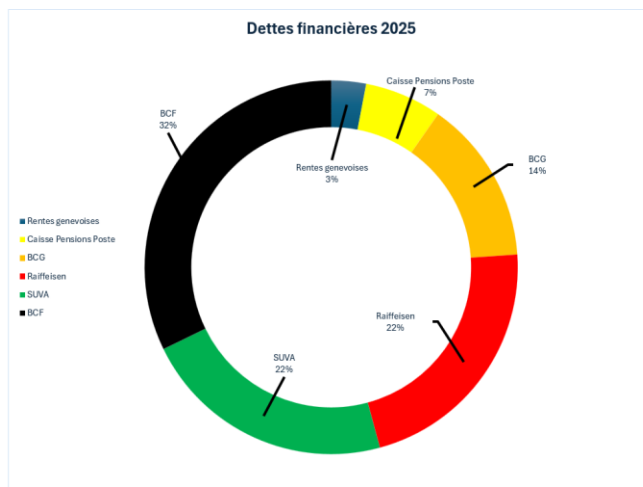
	Comptes 2025		BUDGET 2025		Comptes 2024	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
ADMINISTRATION GENERALE	535 863	-	767 630	-	238 529	-
ORDRE ET SÉCURITÉ PUBLICS, DÉFENSE	-	-	-	1 510	-	-
FORMATION	1 599 382	-	1 417 610	1 525 000	9 242 784	970 200
CULTURE, SPORT ET LOISIRS	-	-	-	-	96 436	-
TRAFIC ET TÉLÉCOMMUNICATIONS	1 795 377	-	3 227 523	252 000	400 191	270 946
PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE	451 488	140 705	3 149 285	100 000	631 224	1 315 937
TOTALISATION	4 382 110	140 705	8 562 048	1 878 510	10 609 164	2 557 083
Investissements nets		4 241 405		6 683 538		8 052 081

Les dettes à moyen et long terme pour l'année 2025 s'établissent comme suit :

Etat des dettes communales à moyen et long terme

En milliers de francs

Etablissements	Contracté en	Echû en	Emprunt initial	Taux intérêt	Amortissement financier annuel	2024	2025
Rentes Genevoises	2014	2034	5 000	1.70%	250	2 500	2 250
						2 500	2 250
SUVA	2013	2025	4 300	1.66%	250	1 550	-
SUVA	2015	2025	4 000	0.96%	max. 400 /an	4 000	-
SUVA	2021	2036	3 500	0.58%	-	3 500	3 500
SUVA	2021	2032	4 000	0.46%	120	3 640	3 520
SUVA	2023	2038	10 000	2.11%	300	9 700	9 400
						22 390	16 420
Raiffeisen	2016	2028	5 900	1.09%	295	3 540	3 245
Raiffeisen	2024	2037	4 500	1.63%	-	4 500	4 500
Raiffeisen	2024	2044	5 500	1.74%	260	5 500	5 240
Raiffeisen	2024	2049	3 500	1.75%	140	3 500	3 360
						17 040	16 345
Banque cant. Fribourg	2017	2029	5 200	0.85%	250	3 450	3 200
Banque cant. Fribourg	2022	2042	15 000	2.15%	450	14 100	13 650
Banque cant. Fribourg	2024	2034	7 500	1.87%	300	7 500	7 200
						25 050	24 050
BCGE	2018	2033	6 000	1.33%	300	4 200	3 900
BCGE	2020	2035	6 000	0.52%	360	4 560	4 200
BCGE	2024	2034	2 500	1.72%	-	2 500	2 500
						11 260	10 600
Caisse de pension Poste	2015	2027	5 000	1.23%	-	5 000	5 000
						5 000	5 000
TOTAUX						83 240	74 665



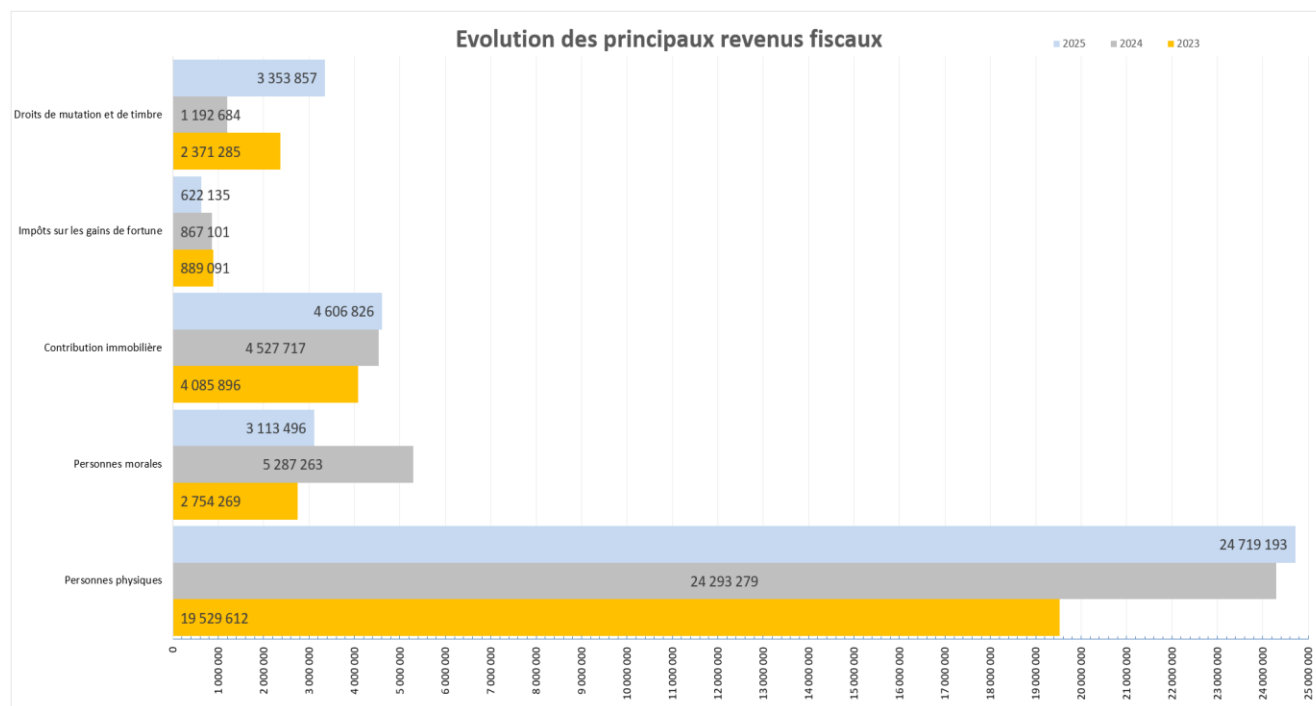
En 2025, les amortissements financiers se montent à Fr. 3'025'000.- et deux emprunts de la SUVA sont arrivés à échéance pour un montant de Fr. 5'550'000.-, soit une diminution de la dette de Fr. 8'575'000.-.

Evolution fiscale

Les recettes fiscales de l'année 2025 et enregistrées dans ce même exercice s'élèvent à Fr. 36'564'096.- (contre Fr. 36'414'141.- en 2024). Elles ont été budgétisées pour un montant de Fr. 35'458'000.-. Elles représentent 65% des recettes totales avant imputations internes qui se montent à Fr. 56'226'812.-.

Répartition des diverses recettes fiscales facturées (en %)

	2025	%	2024	%	2023	%
Revenus fiscaux	36 564 095.53	100.00	36 414 141.18	100.00	29 888 955.55	100.00
Personnes physiques	24 719 193.15	67.61	24 293 278.90	66.71	19 529 611.90	65.34
Impôts sur le revenu	22 071 545.50	60.36	21 347 528.60	58.62	16 712 760.55	55.92
Impôts sur la fortune	1 881 703.40	5.15	2 303 095.10	6.32	2 115 927.30	7.08
Impôts à la source	765 944.25	2.09	642 655.20	1.76	700 924.05	2.35
Impôts sur les prestations en capital					-	-
Personnes morales	3 113 495.70	8.52	5 287 263.40	14.52	2 754 269.15	9.22
Impôt sur le bénéfice	1 351 216.10	3.70	2 998 855.20	8.24	1 747 361.95	5.85
Impôt sur le capital	1 762 279.60	4.82	2 288 408.20	6.28	1 006 907.20	3.37
Autres impôts directs	8 694 622.68	23.78	6 799 683.88	18.67	7 572 850.50	25.34
Contribution immobilière	4 606 826.20	12.60	4 527 716.75	12.43	4 085 896.00	13.67
Impôts sur les gains de fortune	622 135.15	1.70	867 100.55	2.38	889 090.85	2.97
Droits de mutation et de timbre	3 353 857.05	9.17	1 192 684.15	3.28	2 371 285.30	7.93
Impôt sur les successions et donations	49 500.05	0.14	123 316.40	0.34	206 921.25	0.69
Récupération des pertes sur créances d'impôts	62 304.23	0.17	88 866.03	0.24	19 657.10	0.07
Impôts sur la propriété et sur les charges	36 784.00	0.10	33 915.00	0.09	32 224.00	0.11
Impôts sur les chiens / Autres impôts	36 784.00	0.10	33 915.00	0.09	32 224.00	0.11



Etat des variations des capitaux propres

Les capitaux propres au 1^{er} janvier 2025 se montaient à Fr. 32'755'116.-. Ils ont été augmentés par le bénéfice 2025 ainsi que par l'attribution aux réserves sur les financements spéciaux pour atteindre le solde de Fr. 33'671'108.- au 31 décembre 2025.

Etat du capital propre

Comptes	Libellés	Etat au 1.1.2025	Augmentations par	Diminutions par	Solde 31.12.2025
			Attributions aux financements spéciaux du capital propre	Prélèvements sur les financements spéciaux comme capital propre	
29	Capital propre	32 755 116	1 337 297	-421 305	33 671 108
290	Financements spéciaux enregistrés sous capital propre	9 579 425	1 318 367	-317 851	10 579 941
2900	Financements spéciaux enregistrés sous capital propre	9 579 425	1 318 367	-317 851	10 579 941
29001.00	Financement spécial approvisionnement en eau - maintien de la valeur	2 058 436	392 893		2 451 330
29001.01	Financement spécial approvisionnement en eau - équilibre du compte	551 020	78 396		629 416
29002.00	Financement spécial traitement eaux usées - maintien de la valeur	6 174 669	847 078		7 021 747
29002.01	Financement spécial traitement eaux usées - équilibre du compte	751 996		-317 851	434 145
29003.00	Financement spécial gestion des déchets	37 580			37 580
29003.01	Financement spécial gestion des déchets FSEC	5 724			5 724
295	Réserve liée au retraitement (introduction mch2)	1 053 077		-103 455	949 622
2950	Réserve liée au retraitement	1 053 077	<i>4895 - Prélèvements sur réserve liée au retrait. du patrimoine admin. PA</i>	-103 455	949 622
29500.00	Patrimoine administratif, autres	1 053 077		-103 455	949 622
296	Réserve liée au retraitement du patrimoine financier		0	0	0
2960	Réserve liée au retraitement du patrimoine financier		0	0	0
29600.00	Réserve liée au retraitement du patrimoine financier		0	0	0
299	Excédent (+) ou découvert (-) du bilan	22 122 615	18 930		22 141 545
2990	Résultat annuel		18 930		18 930
29900.00	Résultat annuel		18 930		18 930
2999	Résultat cumulés des années précédentes	22 122 615			22 122 615
29990.00	Résultats cumulés des années précédentes	22 122 615			22 122 615

Etat des flux de trésorerie

L'état des flux de trésorerie fournit des informations sur les mouvements de liquidités au cours d'une période donnée.

Flux de trésorerie

Commune de Marly		Exercice 2025
Libellé		Montant du flux
Résultat total du compte de résultats		18 930
(+) charges du compte de résultats sans incidence sur les liquidités		3 175 792
(-) revenus du compte de résultats sans incidence sur les liquidités	-	468 222
(-) augmentations / (+) diminutions des créances et engagements actifs		988 974
(-) augmentations / (+) diminutions des marchandises et travaux en cours		19 539
(-) augmentations / (+) diminutions des actifs de régularisation		2 045 762
(+) augmentations / (-) diminutions des créances et engagements passifs		488 559
(+) augmentations / (-) diminutions des provisions		288 200
(+) augmentations / (-) diminutions des passifs de régularisation		361 902
(+) attribution / (-) plvts sur financements spéciaux, fonds et réserves		1 000 517
(-) Prélèvement réserve de réévaluation du PA	-	103 455
Flux de trésorerie provenant de l'activité opérationnelle [FTO]		7 816 498
Solde du compte des investissements (investissements nets) - reporté au bilan	-	4 241 405
Réévaluations du patrimoine administratif (retraitements liés au MCH2)	-	357 819
Flux de trésorerie provenant de l'activité d'investissement dans le patrimoine administratif [FTI]	-	4 599 225
Flux de trésorerie provenant de l'activité d'investissement et de placement [FTI+P]	-	4 599 225
(+) augmentation / (-) diminution des engagements financiers à C.T.	-	5 550 000
(+) augmentation / (-) diminution des engagements financiers à L.T.	-	3 025 000
Flux de trésorerie provenant de l'activité de financement [FTF]	-	8 575 000
Variation de trésorerie	-	5 357 726
Etat des liquidités au 01.01.2025		99 394 409
Etat des liquidités au 31.12.2025		4 581 682
Variation des liquidités au bilan	-	5 357 726

Evolution des indicateurs financiers de la Commune de Marly

L'évolution des indicateurs financiers pour la période 2025-2024 de la commune de Marly est présentée ci-dessous, conformément à l'Annexe C établie par la Conférence des directrices et directeurs cantonaux des finances.

INDICATEURS FINANCIERS MCH2 2025

1. TAUX D'ENDETTEMENT NET		2025	2024
Capitaux de tiers	20	89 737 833	97 501 690
Part de la commune aux dettes nettes des associations intercommunal	+	13 083 297	9 926 435
Subventions d'investissements inscrites au passif	-	8 383 659	8 711 176
Patrimoine financier	-	28 085 074	36 497 076
= Dette nette		66 352 398	62 219 873
Revenus fiscaux	40	36 564 096	36 414 141
TAUX D'ENDETTEMENT NET		181.47%	170.87%
(Dette nette / Revenus fiscaux)			

Remarques:

Des revenus fiscaux inhabituels et uniques (droits de succession, impôts sur les gains immobiliers, etc.) peuvent influencer la valeur de l'indicateur et leurs effets doivent être pris en compte lors de l'interprétation de l'indicateur ou lors de comparaisons.

Valeurs indicatives:

< 100% bon
100% – 150% suffisant
> 150% mauvais

L'indicateur renseigne sur la part des revenus fiscaux, respectivement sur le nombre de tranches annuelles qui seraient nécessaires pour amortir la dette nette.

2. DEGRÉ D'AUTOFINANCEMENT		2025	2024
Solde du compte de résultats		18 930	2 182 514
Amortissement du PA	+	33 3 175 792	2 273 404
Attributions aux fonds et financements spéciaux	+	35 1 318 367	1 298 858
Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	-	45 317 851	380 030
Amortissements des subventions d'investissements	+	366 15 058	15 057
Dissolution des subventions d'investissements portées au passif	-	466 468 222	388 265
Amortissements supplémentaires	+	383 226 172	-
Prélèvements sur le capital propre	-	489 103 455	103 455
= Autofinancement		3 864 791	4 898 084
Immobilisations corporelles		50 4 376 215	10 606 096
Immobilisations incorporelles	+	52 5 895	3 068
= Investissements bruts		4 382 110	10 609 164
Subventions d'investissements acquises	+	63 140 705	2 557 083
= Recettes d'investissement		140 705	2 557 083
Investissements bruts		4 382 110	10 609 164
Recettes d'investissement	-	140 705	2 557 083
= Investissements nets		4 241 405	8 052 081
DEGRÉ D'AUTOFINANCEMENT		91.12%	60.83%
(Autofinancement / Investissements nets)			

Valeurs indicatives:

A moyen terme, le degré d'autofinancement devrait se situer en moyenne à environ 100%, sous réserve du niveau déjà atteint par la dette. Le degré d'autofinancement idéal varie en fonction de la situation conjoncturelle :

Haute conjoncture : > 100%

Cas normal : 80 - 100%

Récession : 50 – 80%

Cet indicateur renseigne sur la part des investissements qu'une collectivité publique peut financer par ses propres moyens.

3. PART DES CHARGES D'INTÉRÊTS		2025	2024
Charges d'intérêt		340 1 264 007	1 283 245
Revenus des intérêts	-	440 127 398	180 167
= Charges d'intérêts net		1 136 610	1 103 078
Revenus fiscaux		40 36 564 096	36 414 141
Taxes	+	42 7 248 520	6 899 838
Revenus financiers	+	44 527 467	587 997
Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	+	45 317 851	380 030
Revenus de transfert	+	46 11 445 632	9 836 990
Revenus extraordinaires	+	48 123 246	103 455
Prélèvement sur le capital propre	-	489 103 455	103 455
Prélèvement sur réserve liée au retraitement	+	4895 103 455	103 455
= Revenus courants		56 226 812	54 222 450
PART DES CHARGES D'INTÉRÊTS		2.02%	2.03%
(Charges d'intérêts net / Revenus courants)			

Valeurs indicatives:

0% – 4% bon

4% – 9% suffisant

> 9% mauvais

Cet indicateur renseigne sur la part du «revenu disponible» absorbée par les charges d'intérêts. Plus la valeur est basse, plus la marge de manoeuvre est élevée

4. DETTE BRUTE PAR RAPPORT AUX REVENUS		2025	2024
Engagements courants		200 4 596 676	4 108 118
Part de la commune aux dettes brutes des associations intercommuna	+	13 083 297	9 926 435
Engagements financiers à court terme	+	201 3 025 000	8 575 000
Engagements financiers à long terme	+	206 80 023 659	83 376 176
Subventions d'investissements inscrites au passif	-	2068 8 383 659	8 711 176
= Dette brute		92 344 974	97 274 553
Revenus fiscaux		40 36 564 096	36 414 141
Taxes	+	42 7 248 520	6 899 838
Revenus financiers	+	44 527 467	587 997
Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	+	45 317 851	380 030
Revenus de transfert	+	46 11 445 632	9 836 990
Revenus extraordinaires	+	48 123 246	103 455
Prélèvement sur le capital propre	-	489 103 455	103 455
Prélèvement sur réserve liée au retraitement	+	4895 103 455	103 455
= Revenus courants		56 226 812	54 222 450
DETTE BRUTE PAR RAPPORT AUX REVENUS		164.24%	179.40%

(Dette brute / revenus courants)

Valeurs indicatives :

< 50% très bon
50% – 100% bon
100% – 150% moyen
150% – 200% mauvais
> 200% critique

Cet indicateur renseigne sur le niveau de la dette et plus particulièrement sur le fait que ce niveau est raisonnable ou non par rapport aux revenus dégagés.

5. PROPORTION DES INVESTISSEMENTS		2025	2024
Immobilisations corporelles		50 4 376 215	10 606 096
Immobilisations incorporelles	+	52 5 895	3 068
= Investissements bruts		4 382 110	10 609 164
Charges de personnel		30 11 012 831	10 348 770
Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	+	31 7 368 966	6 863 144
Réévaluations sur créances	-	3180 -334 000	-559 681
Charges financières	+	34 1 386 820	1 420 880
Réévaluations, immobilisations PF	-	344 -	2
Charges de transfert	+	36 31 718 935	29 834 880
Amortissements, subventions d'investissements	-	366 15 058	15 057
= Dépenses courantes		51 806 494	49 012 296
Dépenses courantes		51 806 494	49 012 296
Investissements bruts	+	4 382 110	10 609 164
Dépenses totales		56 188 604	59 621 460
PROPORTION DES INVESTISSEMENTS		7.80%	17.79%

(Investissements bruts / Dépenses totales)

Valeurs indicatives :

< 10% effort d'investissement faible
10% – 20% effort d'investissement moyen
20% – 30% effort d'investissement élevé
> 40% effort d'investissement très élevé

Cet indicateur renseigne sur l'effort d'investissement déployé par la collectivité

6. PART DU SERVICE DE LA DETTE		2025	2024
Charges d'intérêts		340 1 264 007	1 283 245
Revenus des intérêts	-	440 127 398	180 167
Amortissements du patrimoine administratif	+	33 3 175 792	2 273 404
Amortissements subventions d'investissements	+	366 15 058	15 057
Dissolutions des subventions d'investissements portées au passif	-	466 468 222	388 265
= Service de la dette		3 859 237	3 003 274
Revenus fiscaux		40 36 564 096	36 414 141
Taxes	+	42 7 248 520	6 899 838
Revenus financiers	+	44 527 467	587 997
Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	+	45 317 851	380 030
Revenus de transfert	+	46 11 445 632	9 836 990
Revenus extraordinaires	+	48 123 246	103 455
Prélèvement sur le capital propre	-	489 103 455	103 455
Prélèvement sur réserve liée au retraitement	+	4895 103 455	103 455
= Revenus courants		56 226 812	54 222 450
PART DU SERVICE DE LA DETTE		6.86%	5.54%
(Service de la dette / Revenus courants)			

Valeurs indicatives:

- < 5% charge faible
- 5% – 15% charge acceptable
- > 15% charge forte

Cet indicateur mesure l'importance des charges financières qui pèsent sur le budget et les comptes. Il renseigne sur la part des revenus courants absorbée par le service de la dette (intérêts et amortissements). Un taux plus élevé signifie une marge de manoeuvre budgétaire plus restreinte.

7. DETTE NETTE PAR HABITANT EN FRANCS		2025	2024
Capitaux de tiers		20 89 737 833	97 501 690
Part de la commune aux dettes nettes des associations intercommunal	+	13 083 297	9 926 435
Subventions d'investissements inscrites au passif	-	2068 8 383 659	8 711 176
Patrimoine financier	-	10 28 085 074	36 497 076
= Dette nette		66 352 398	62 219 873
Population résidente permanente		9 532	9 243
DETTE NETTE PAR HABITANT		6 961	6 732
(Dette nette / Population résidente permanente)			

Valeurs indicatives:

- < 0 CHF patrimoine net
- 0 – 1'000 CHF endettement faible
- 1'001 – 2'500 CHF endettement moyen
- 2'501 – 5'000 CHF endettement important
- > 5'000 CHF endettement très important

Cet indicateur n'a qu'une valeur informative limitée. En effet, l'évaluation de l'importance de la dette doit davantage tenir compte de la capacité financière des habitants que de leur nombre.

8. TAUX D'AUTOFINANCEMENT		2025	2024
Solde du compte de résultats		18 930	2 182 514
Amortissement du PA	+	33 3 175 792	2 273 404
Attributions aux fonds et financements spéciaux	+	35 1 318 367	1 298 858
Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	-	45 317 851	380 030
Amortissements des subventions d'investissements	+	366 15 058	15 057
Dissolution des subventions d'investissements portées au passif	-	466 468 222	388 265
Amortissements supplémentaires	+	383 226 172	-
Prélèvements sur le capital propre	-	489 103 455	103 455
= Autofinancement		3 864 791	4 898 084
Revenus fiscaux		40 36 564 096	36 414 141
Taxes	+	42 7 248 520	6 899 838
Revenus financiers	+	44 527 467	587 997
Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	+	45 317 851	380 030
Revenus de transfert	+	46 11 445 632	9 836 990
Revenus extraordinaires	+	48 123 246	103 455
Prélèvement sur le capital propre	-	489 103 455	103 455
Prélèvement sur réserve liée au retraitement	+	4895 103 455	103 455
= Revenus courants		56 226 812	54 222 450
TAUX D'AUTOFINANCEMENT		6.87%	9.03%
(Autofinancement / Revenus courants)			
Valeurs indicatives:			
> 20% bon			
10% – 20% moyen			
< 10% mauvais			
Cet indice renseigne sur la proportion du revenu que la collectivité publique peut consacrer au financement de ses investissements.			

Accueil à la population et ordre public

Responsable : Philippe Schwab

Suppléant : Christophe Maillard

Le mot du Conseiller communal

L'année 2025 a été marquée par plusieurs changements, notamment le démarrage du projet de mise en place d'un nouveau système informatique pour la gestion du contrôle des habitants, qui nous a demandé beaucoup de travail et d'efforts.

Sur le plan culturel, la place du village a été animée par de nombreux événements : la fête nationale, en particulier, a rassemblé un très grand nombre de personnes. Je remercie chaleureusement toutes les personnes et sociétés impliquées, ainsi que les bénévoles et les services communaux qui ont contribué à ce succès. Ma gratitude va aussi à la SDME pour son

aide précieuse lors de l'organisation, ainsi qu'à la fête de la Saint-Nicolas qui a renforcé nos traditions locales. Côté sportif, nos associations ont maintenu leurs manifestations habituelles, preuve du dynamisme communal. Ces activités n'existeraient pas sans l'engagement sans faille des bénévoles, et je leur adresse toute ma reconnaissance.

Enfin, je remercie le personnel de mon dicastère pour son professionnalisme, le commandant du feu et son état-major pour leur dévouement, ainsi que notre secrétaire communal pour son soutien et ses conseils précieux, qui ont tous contribué au bon fonctionnement du service Accueil à la population et ordre public.

Philippe Schwab

Elections et votations

Dans le domaine du registre civique, le contrôle des habitants a organisé en 2025 :

3 votations fédérales sur 5 objets
1 votation cantonale sur 2 objets

Lors de chaque week-end de votation, la préposée au contrôle des habitants et les collaboratrices du secteur assurent le bon déroulement du scrutin et du dépouillement.

Contrôle des habitants

La Préposée au contrôle des habitants et au registre civique a pour mission la tenue des registres. Elle assure toutes les tâches liées à cette gestion jusqu'à l'établissement des statistiques relatives à la population et à sa structure. Elle a pour mission :

- d'enregistrer les données et événements relatifs aux habitants, données personnelles, arrivées, départs, majorité civique, changement de situation et de faits d'état civil, ainsi que toutes les autres mutations et mises à jour ;
- d'établir les demandes de cartes d'identité, les dossiers de notification de décisions et de dénonciations à la préfecture, les listes diverses, les dossiers de déclaration de prise en charge en formulant un préavis, les statistiques conformément aux demandes de l'OFS ;
- de délivrer les certificats et attestations selon les demandes des habitants ;
- de fournir des renseignements aux autorités et aux administrations publiques, dans le respect des dispositions de la protection des données et de la transparence ;

- de procéder aux convocations des personnes hors des délais impartis par la loi sur le contrôle des habitants et du suivi de ces convocations, en collaboration avec la police communale et la police cantonale, aux enquêtes relatives à la recherche du domicile ;
- d'exécuter toutes les tâches liées à l'harmonisation des registres des personnes (HarmPers), les exportations journalières et mensuelles des fichiers sur la plateforme cantonale (FriPers) ;
- d'organiser toutes les votations et les élections.

A noter que la transition vers une nouvelle solution informatique est en cours.

Statistique de la population

Nombre d'habitants	31 décembre 2025	Variation	31 décembre 2024
Population résidente			
Suisse	6 401	+166	6 235
Etranger	3 121	+113	3 008
Total population résidente	9 522	+279	9 243
Population séjour			
Population suisse en séjour	169	+14	155
Population étrangère en séjour	24	+5	19
Total population séjour (suisse et étranger)	193	+19	174
Population totale (résidente et séjour)	9 715	+298	9 417
% de population étrangère	32.37%		32.14%
Evolution de la population selon le sexe			
Masculin	4 713	+155	4 558
Féminin	5 002	+143	4 859
Total	9 715	+298	9 417
Etat civil (avec séjour)			
Célibataires	4 553	+164	4 389
Marié-es (y compris séparées)	3 716	+67	3 649
Partenariats enregistrés	9	-1	10
Veufs-ves	479	+19	460
Divorcé-e-s	955	+48	907
Partenariats dissous	3	+1	2
Total	9 715	+298	9 417
La religion (avec séjour)			
Catholiques	4 638	+28	4 610
Protestants	429	-14	443
Divers et sans	4 648	+284	4 364
Total	9 715	+298	9 417
Langues pratiquées (avec séjour)			
Français	5 853	+247	5 606
Allemand	973	+7	966
Divers	2 889	+44	2 845
Total	9 715	+298	9 417
Nombre de ménages	4299	+209	4 090

Nombre d'habitants

31 décembre 2025

Variation

31 décembre 2024

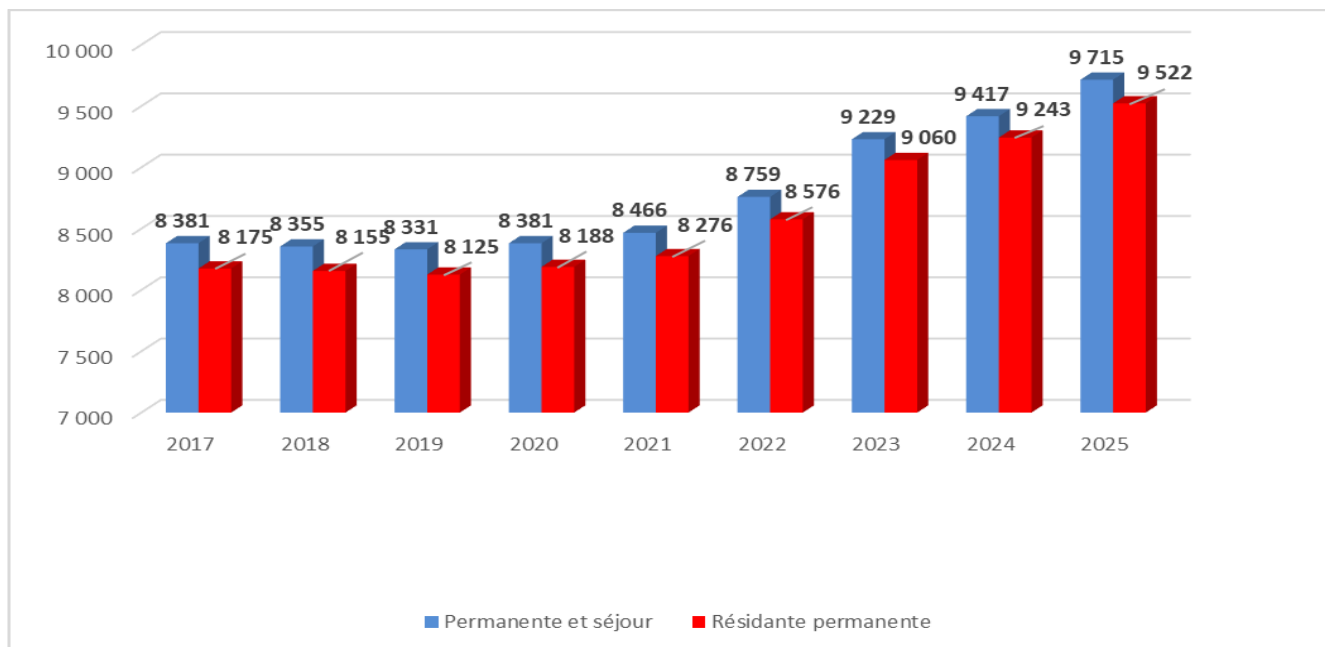
Nationalité (permanente sans séjour)			
Suisses			
Bourgeois	554	-13	567
Fribourgeois	3 623	+48	3 575
Confédérés	2 224	+131	2 093
Séjour (domicile secondaire)	169	+14	155
Total	6 570	+180	6 390
Etrangers			
Permis B	1 100	+30	1 070
Permis C	1'770	+87	1 683
Permis F/L	118	-7	125
Permis S	133	+3	130
Séjour	24	+5	19
Total	3 145	+118	3 027
Total population permanente et séjour	9 715	+298	9 417

Permis S

Les personnes titulaires d'un permis S faisant partie de l'asile ne sont pas comptabilisées dans les effectifs de la population tant que la durée du séjour est inférieure à une année. Au 31 décembre 2025, 138 personnes titulaires d'un permis S étaient inscrites à la commune de Marly, dont 133 sont comptées dans les effectifs de la population.

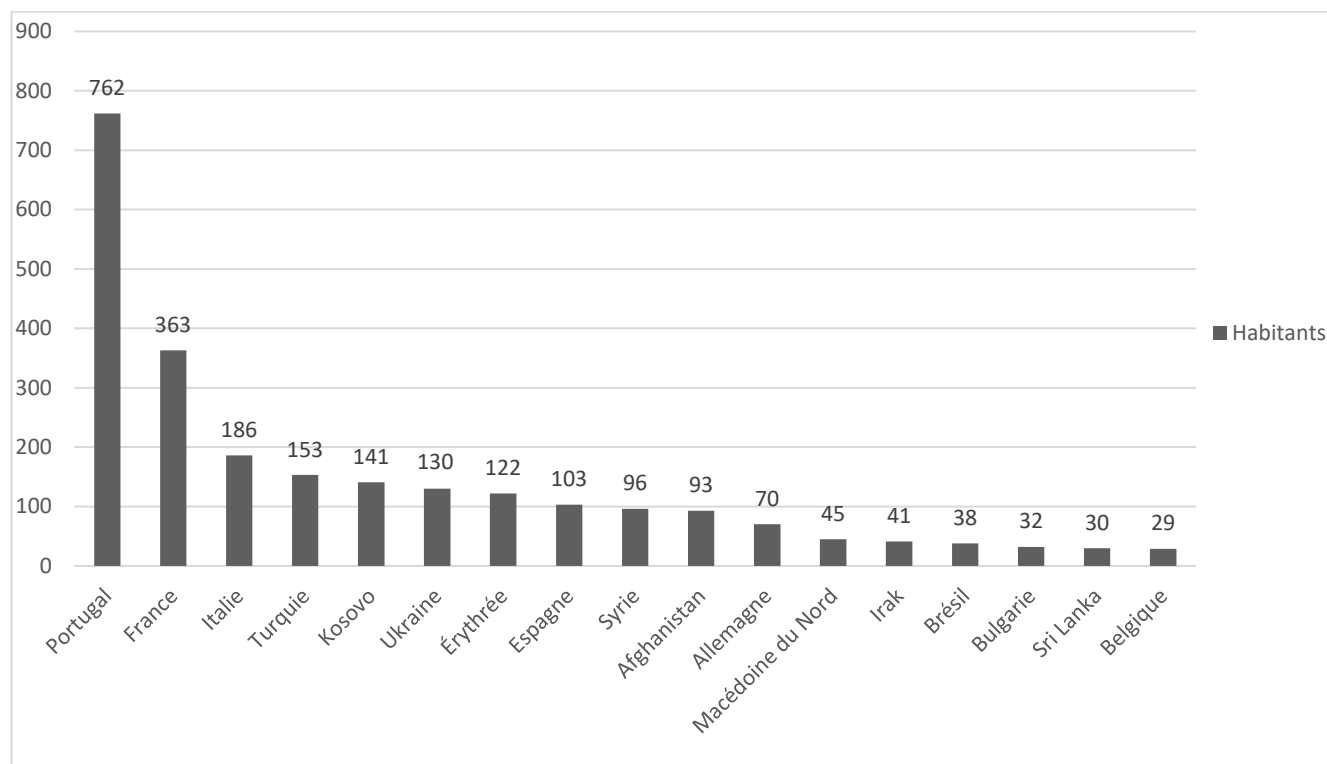
Evolution de l'effectif de la population

Pour l'année 2025, une augmentation de 298 personnes est enregistrée au 31 décembre

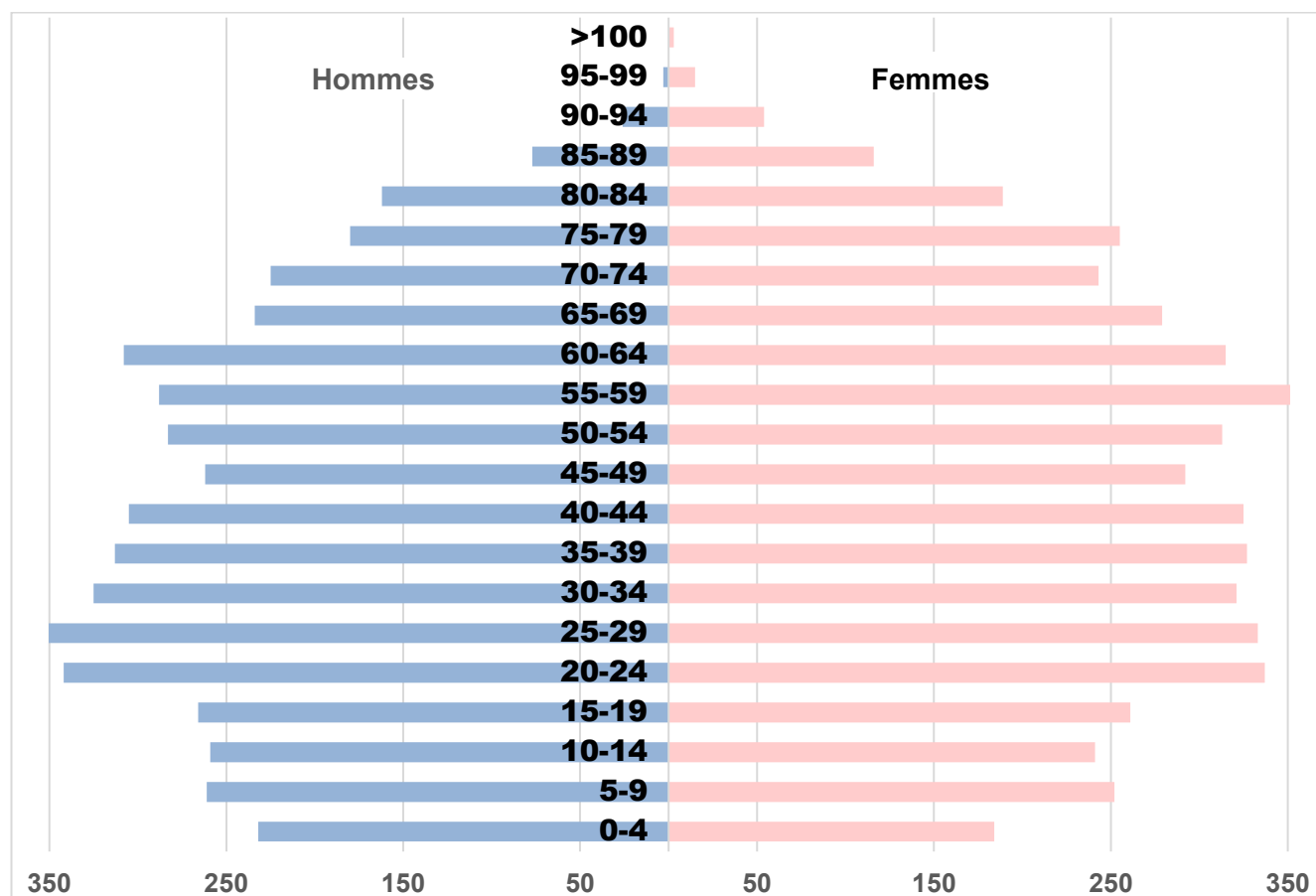


Représentation par nationalité (les plus représentatives mise à part la nationalité suisse)

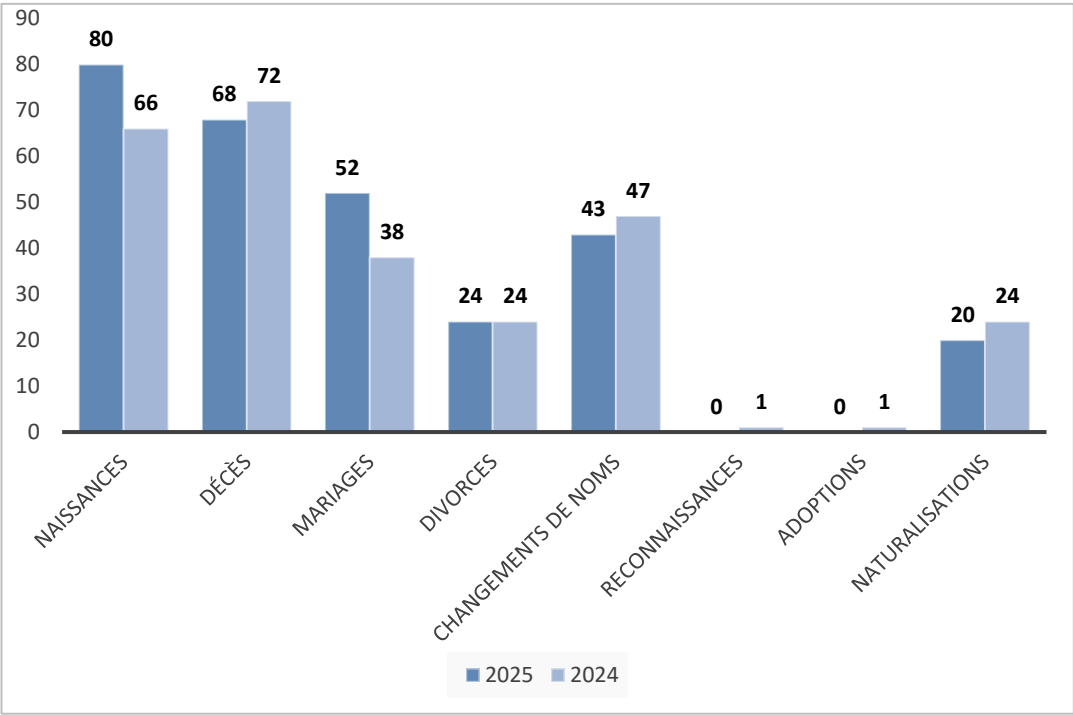
(population suisse : 6'570 / 67.63% - population étrangère : 3'145 / 32.37 %)



Pyramide des âges au 31.12.2025



Faits d'état civil



Activités du secteur

Le contrôle des habitants a traité plus de 5'610 mails divers (22 en moyenne journalière). A noter que les demandes par téléphone ne figurent pas dans cette statistique. Le contrôle des habitants a effectué 20'513 mutations (19'673 en 2024) dans son registre pour le maintien à jour des données.

On peut ajouter que 1'122 arrivées et 850 départs ont été enregistrés (949 et 767 en 2024).

+ 1'122 arrivées

- 850 départs

Il a en outre établi 35 listes (47 en 2024) pour divers services de l'administration communale et également pour d'autres administrations.

Le contrôle des habitants a également procédé à l'enregistrement et à la distribution de 254 cartes (437 en 2024) aux habitants du quartier du MIC pour l'utilisation de l'Eco Point (déchetterie).

En 2025, 225 demandes de subventions sur les abonnements piscine ont été contrôlées (251 en 2024). En collaboration avec la police communale, le contrôle des habitants a effectué 32 enquêtes de recherche de domicile (37 en 2024).

Il a également préavisé 35 demandes d'attestations de prise en charge en collaboration avec le service des finances, le service social et la police communale.

Délivrance de documents

2025	2024	
2	1	Certificats de bonnes mœurs
202	159	attestations de départ
15	13	certificats de vie
0	6	certificats de droits civiques
1353	1206	attestations de domicile à Marly
75	77	attestations d'établissement (pour séjours)
1278	1024	certificats d'établissement et de séjour
171	252	documents d'identité (cartes d'identité)
74	117	attestations de sortie de territoire
35	24	déclarations de prise en charge

Accueil

La réception informe et renseigne les clients de l'administration communale, par téléphone et à l'accueil, prépare l'édition du Marly Info et collabore étroitement dans des tâches liées au contrôle des habitants (contrôle de listes des écoles, du conservatoire, etc.). La réception a traité, par courrier, plus de 464 demandes de renseignements liées au contrôle des habitants émanant d'administrations diverses (417 en 2024).

En outre, ont été vendus en 2025 :

424 vignettes compost

9 abonnements Bains de la Motta

78 demandes ont été contrôlées, soit 902 listes (69/958 en 2024) de référendum, d'initiative et de motion populaire, ce qui représente un total de 1'515 signatures (1'590 en 2024).

En 2025, la réception a fait 16 réservations pour les déplacements du personnel communal (30 en 2024), par le biais de Mobility. Le programme NovaFind gère les objets perdus et retrouvés ; 16 objets trouvés (17 en 2024) par des citoyens ont été remis à la réception dont 1 a été restitué à son propriétaire.

Agence AVS

Ce domaine est géré par le contrôle des habitants. Les activités principales sont d'accueillir, d'informer les bénéficiaires sur leurs démarches administratives et mettre à disposition les différents formulaires.

Culture et sports

Culture

Fête nationale 2025

La Fête nationale 2025 s'est tenue le jeudi 31 juillet 2025, rassemblant la population dans une ambiance conviviale et fédératrice. Cet événement, regroupant les communes de Marly, Le Mouret, Ferpicloz et Villars-sur-Marly, a été très attendu et apprécié des habitants. Il constitue, chaque deux ans, un temps fort de la vie communale. Pour la première fois, la fête a eu lieu sur un nouveau site, à savoir la place du Village de Marly.

La manifestation a été organisée en étroite collaboration entre la commune de Marly, la Société de développement de Marly et environs (SDME), les sociétés locales telles que la Gérinia, qui a tenu un stand et contribué à l'animation musicale, ainsi que l'Amicale des pompiers, dont l'engagement a largement contribué au bon déroulement de la soirée. La partie officielle s'est déroulée à 21h00, suivie du traditionnel feu

d'artifice à 22h00. A cette occasion, les autorités communales ont eu l'honneur d'accueillir M. Arnaud Cotture, joueur majeur du Fribourg Olympic, en qualité d'orateur. Sa présence a apporté une dimension sportive et inspirante à la célébration, mettant en avant des valeurs telles que l'engagement, l'esprit d'équipe et le dépassement de soi.

La réussite de cette édition repose sur une préparation rigoureuse, marquée par plusieurs séances de coordination et une collaboration efficace entre les différents partenaires impliqués. Les autorités communales tiennent à remercier chaleureusement l'ensemble des bénévoles, sociétés et services communaux pour leur disponibilité et leur investissement, qui ont permis d'offrir à la population une fête nationale de qualité, conviviale et sécurisée.

La Commission culturelle a siégé à trois reprises en 2025, soit en février, septembre et décembre. Le thème principal concernait le projet de nouvelle salle polyvalente (aménagements et éléments techniques) dans le cadre des travaux d'agrandissement et de rénovation de Marly Cité. En outre, la Commission a été informée de l'avancement du projet de région culturelle lié à la future Loi sur l'encouragement des activités culturelles (LEAC), laquelle incite les communes à se regrouper, impliquant la création d'une nouvelle association de communes. Consulté, le Conseil communal s'est déclaré disposé à participer à un soutien renforcé.

Sports

En matière de nouvelle infrastructure sportive, la piscine de Marly a poursuivi son développement. Sous l'angle des chiffres, pour l'année 2025, la piscine a comptabilisé 84'896 entrées, soit une moyenne de 7'050 entrées par mois (hors écoles). 579 abonnements ont été vendus dont 215 abonnements subventionnés pour les habitants de Marly. Il est rappelé que cet ouvrage dispose d'un bassin de natation de 25 mètres, d'une fosse à plongeon, d'un bassin d'apprentissage et de jeux d'eau pour les enfants.

Piscine de Marly
84'896 entrées
579 abonnements vendus

La Commission des sports a siégé à une reprise le 25 septembre 2025. Il y a principalement été question des difficultés à valoriser le site sportif de Corbaroche, de la modification du concept sport des écoles et des futures halles sportives du projet de Marly Cité.

Les autorités communales ont en outre pu prendre part à la remise officielle des « mérites sportifs 2025 » organisée par le Club Sportif de Marly (CSM) à 12 lauréats représentant 4 différentes sections sportives de la commune de Marly, à savoir le patinage, le tir, le judo et un prix collectif pour le BMX. Les autorités de Marly sont extrêmement fières de ces athlètes. Elles les félicitent pour leur engagement et leur dévouement, qui se traduisent par des performances remarquables. Ces sportifs et clubs font briller Marly bien au-delà des limites du district et du canton.

Tourisme

L'Hôtel des Innovations a ouvert ses portes le 15 octobre 2025 au Marly Innovation Center, devenant le plus grand hôtel du canton avec ses 167 chambres. Cette nouvelle infrastructure hôtelière offre en outre un centre de conférences moderne, comblant un manque hôtelier dans la région et dynamisant à la fois Marly et le canton de Fribourg.

Police

L'année 2025 a été marquée par un renforcement des procédures internes et externes afin de garantir le respect du cadre légal. A ce titre, une procédure spécifique relative aux amendes d'ordre a vu le jour. Elle a permis de définir un cadre clair, de structurer le traitement des contestations et de disposer d'un outil de prise de décision plus efficace et harmonisé.

Un accent particulier a également été mis sur une présence accrue aux abords des établissements scolaires et sur les axes de passage des écoliers, conformément au principe Visible, Sécuritaire, Dissuasif (VSD).

Au sein de la commune, le secteur de la sécurité a développé une collaboration transversale avec l'ensemble des services communaux. Cette dynamique a donné lieu à des séances de travail productives, orientées vers la recherche de solutions concrètes et coordonnées.

Par ailleurs, la charge de travail de la police communale continue d'augmenter. Afin d'y faire face, une adaptation de l'effectif a été sollicitée pour 2026. Cette évolution a pour objectif de contenir la charge de travail, d'assurer la continuité du service et de renforcer la capacité opérationnelle, notamment par une diversification des horaires et une augmentation des patrouilles.

La police communale est équipée de vélos électriques ainsi que d'un véhicule de service datant de 2011, qui présente des signes de faiblesse. Des réflexions sont en cours afin d'identifier une solution de remplacement plus respectueuse de l'environnement, permettant une utilisation flexible et compatible avec différentes motorisations / énergies.

Effectifs actuels

- 1 chef de poste ;
- 2 agents à 100% ;
- 1 collaboratrice administrative à 70% ;
- 2 collaborateurs-trices au contrôle du stationnement à 50%.

Collaboration avec d'autres entités

La police communale a renforcé sa coopération avec la police cantonale et les services communaux pour assurer un suivi optimal des problématiques de sécurité et de prévention.

Avec la police cantonale

- Participation active à des enquêtes sur des vols simples, des cambriolages, des violations de domicile et des séjours illégaux.
- Soutien dans les recherches de personnes disparues et l'identification des auteurs de délits.
- Rôle clé dans les campagnes de prévention en matière de sécurité routière et de sensibilisation des jeunes, notamment lors des rentrées scolaires.
- Transmission des données de vitesse du dispositif « Visispeed » au Bureau des amendes d'ordre et des radars pour améliorer la surveillance des axes routiers sensibles.
- Echanges réguliers pour mieux cibler les problématiques et améliorer la réactivité des interventions.

Avec les services communaux

- Service du contrôle des habitants : Vérification d'adresses, réalisation d'enquêtes et remise de documents officiels ;
- Service social : Assistance dans la détection et l'investigation de fraudes à l'aide sociale, notamment en vérifiant des véhicules et domiciles suspects ;
- Service technique : Collaboration sur le suivi des dossiers FRIAC, la gestion des impacts des chantiers sur la circulation et la surveillance de l'occupation du domaine public ;
- Contrôle du marquage et de la signalisation routière ;
- Surveillance de la conformité de la taille des haies et arbres, rédaction de rapport et dénonciation ;
- Identification des véhicules abandonnés et suivi des infractions liées au stationnement ;
- Notifications de courrier pour tous les services ;
- Présence sécuritaire lors de situation problématique dans les locaux communaux.

Avec les établissements scolaires

- Coopération avec le service des écoles et les directions d'établissements pour gérer les absences injustifiées et les problématiques de sécurité aux abords des écoles ;
- Amélioration de la prévention et intervention rapide en cas de besoin ;
- Collaboration avec les directions en cas de situations particulières ;
- Attention particulière au Cycle d'Orientation de Marly : encadrement de la course annuelle des élèves et réunions de travail avec la direction pour résoudre des problématiques spécifiques.

Le tableau ci-dessous donne un aperçu chiffré des tâches accomplies par la police communale en 2025 dans ses nombreux domaines d'activité :

	2025	2024	2023	2022
ADMINISTRATION				
Auditions	0	5	0	0
Autorisations de stationner/circuler délivrées	208	52	2	5
Avis de dégâts sur le domaine public	3	4	4	3
Contraventions d'enfants à la LCR annoncées aux parents	0	0	0	0
Demande d'autorisation de prolongation d'heures d'ouverture des	3	4	2	6
Demande d'autorisation de vol d'hélicoptère ou de drone sur le territoire	4	2	3	5
Notifications de documents	9	5	0	4

	2025	2024	2023	2022
Ordonnances pénales pour infraction à des règlements communaux	15	10	0	0
Patentes K délivrées (manifestations, lotos, ...)	23	24	27	19
Plaintes pénales enregistrées pour la commune	3	0	0	1
Rapports de dénonciation à la Préfecture et à la Chambre pénale des mineurs	0	0	0	0
AMENDES D'ORDRE				
Contraventions pour infraction à la LAO (amendes d'ordre)	4525	3873	1173	1'457
Ordonnances pénales pour infraction à la LAO	516	264	152	82
CONTRÔLES DIVERS				
Contrôles de la taille des haies (selon normes LCR) nombre de tournées	25	15	3	1
Contrôles des parkings	4584	4707	814	897
Contrôles des patentes et des terrasses d'établissement (nombre de	18	19	1	1
Contrôles d'identités effectués (personnes contrôlées)	27	35	3	8
Contrôles techniques de l'ensemble des lampadaires (nombre de tournées)	13	15	2	1
Contrôles, recherches de lieux de domicile pour le contrôle des habitants	32	37	11	34
SURVEILLANCES DIVERSES				
Séances de chantiers	23	18	5	8
Surveillances diverses (chantiers, signalisation routière, ...)	83	92	7	45
INTERVENTIONS DIVERSES				
Accidents de la circulation routière	10	12	6	3
Interventions avec le service du feu (en journée)	5	5	4	6
Contrôles et interventions concernant les chiens	26	19	5	7
Interventions pour les services sociaux (SSM, service des tutelles, autres)	5	5	4	8
Interventions pour non-présence d'élèves en classe - recherche - disparition	16	22	5	18
Mendicité ou colportage	11	18	12	12
PATROUILLES PREVENTIVES				
Patrouilles préventives diverses	6457	6334	2'373	212
PREVENTION ROUTIERE ET SCOLAIRE				
Campagnes d'affichage pour la sécurité routière /BPA	11	11	11	10
Contrôles de circulation routière - Actions de sécurité routière	73	68	7	4
Présences policières aux entrées et sorties scolaires	741	640	249	205
CIRCULATION ROUTIERE				
Avertissements pour épaves, véhicules sans plaques et parcs	5	9	2	2
Fiches techniques délivrées concernant l'état des véhicules	15	26	3	4
Véhicules trouvés (cycles, cyclomoteurs)	12	15	12	6
Pose des radars préventifs (3 radars pédagogiques)	44	34		
FORMATION CONTINUE				
Formation bâton tactique (nombre d'entraînement)	3	1	1	0
Formation cours self défense (nombre de participants)	3	2	1	0
Formation continue sur les amendes d'ordre (nombre de participants)	5	5	4	4
Formation tir (nombre d'entraînements) pour le poste	21	28	9	4
DIVERS				
Contrôle de protection civile, sirènes. Points de rencontre d'urgence	2	1	1	1
Jours de présence des gens du voyage dans la commune	0	0	0	0
Nombre de chiens enregistrés dans la commune au 31 décembre	494	489	486	455
Interventions sur les horodateurs (entretien-caisse)	60	86	-	-
CONTRÔLES DES PARKINGS				
P+R Corbaroche	203	256	202	294
Parkings de Corbaroche (3 parkings)	466	589		
Parking Ecole Cité	429	545	108	120
Parking Ecole Grand-Pré	439	512	108	120
Parking Montiver / Château d'Eau dès aout 24	579	727		
Parking Administration communale	356	385	210	162
Parking Epinettes	379	529		
Parkings MIC	519	610		
Parking sous le Pont de Pérolles / Confin	466	554	186	201

	2025	2024	2023	2022
PATROUILLES PRÉVENTIVES DIVERSES				
Patrouilles à vélos	319	404	85	119
Patrouilles dans les différents centres commerciaux	241	334	94	20
Patrouilles secteurs A-B-C-D-E-F-G-H	7419	5313	2'048	35
Patrouilles pédestres diverses	107	115	101	24
Patrouilles préventives diverses	132	168	35	111
PRÉSENCES POLICIÈRES AUX ENTRÉES ET SORTIES SCOLAIRES				
Grand-Pré et CO	152	99	45	46
Parking Lidl	62	49	11	41
Rond-point GP	54	38	2	9
Ecole Cité	127	94	105	24
PPP chapelle St-Sébastien	53	33	55	43
Garage Berset	42	35	31	40
Rond-point Pommiers	68	68		
Parking Montiver	72	73		
PPP Bourguillon	80	77		
Parking école Château d'Eau	94	74		

Collaboration avec la police de proximité

- En 2025, la police communale et la police cantonale de proximité ont coopéré sur des affaires de vandalisme, intrusions, vols, escroqueries et squats ;
- Les séances de coordination régulières ont permis un échange d'informations.

Sécurité routière des enfants

- Collaboration avec le Bureau de la prévention routière de la police cantonale pour organiser des cours d'éducation routière à vélo.

Circulation et signalisation

- Réparation des signaux routiers endommagés ;
- Contrôles et réfection de la signalisation existante.

Militaire

En 2025, le cantonnement militaire de Corbaroche, Stationnement des Troupes de Protection Aérienne (STPA), a connu une augmentation des jours d'occupation ainsi que du nombre de nuitées.

Afin de maintenir la pleine valeur de l'infrastructure, un entretien régulier est assuré et des réparations ponctuelles sont effectuées au besoin. Dans une optique de sécurité, la centrale de détection incendie, arrivée en fin de vie, a été remplacée. Par ailleurs, le combi steamer professionnel, devenu défaillant, a également dû être changé. Conformément aux modalités en vigueur, l'armée prend en charge jusqu'à 50% des frais liés à ces travaux.

Enfin, le Département fédéral de la défense, de la protection de la population et des sports (DDPS) a procédé à la collecte de données auprès de l'ensemble des sites STPA en Suisse, en vue d'une mise à jour des conventions. La validation de ces dernières est prévue en 2026, sous réserve de l'approbation par le parlement.

	2025	2024	2023	2022	2021
Jours d'occupation militaire STPA	181	96	123	247	206
Nuitées	15'205	7'546	5'243	24'240	11'107
Jours d'occupation civile du STPA sans nuitées	13	2	4	3	2

Organe communal de conduite (ORCOC)

Les deux Points de Rencontre d'Urgence (PRU) sont pleinement opérationnels. Le matériel a été contrôlé par la Protection civile et un test de liaison annuel avec la Centrale d'engagement de la Police cantonale a été réalisé au moyen des terminaux Polycom.

Par ailleurs, la nouvelle Loi sur la protection de la population (LProtPop) est entrée en vigueur le 1^{er} juillet 2025. La commune dispose d'un délai de trois ans pour se mettre en conformité. A cet effet, une séance d'information a été organisée par le Service de la sécurité civile et militaire (SSCM), et des formations seront proposées par ce dernier.

Les conséquences organisationnelles pour la commune sont significatives : l'ORCOC est appelé à disparaître et sera remplacé par des bureaux communaux de liaison. Dans ce contexte, la commune étudie différentes variantes afin de conserver une structure de type état-major de gestion de crise, permettant d'assurer une réponse adaptée et efficace lors de situations exceptionnelles. Enfin, la gestion des places protégées, actuellement assumée par le canton, devrait être redistribuée aux communes, ce qui impliquera une préparation et une organisation internes adaptées.

Le mot du Conseiller communal

2025 : une année de transition et de résilience

Le dicastère a traversé une période intense, marquée par une restructuration profonde du service. Bien que plusieurs départs aient ponctué cet exercice, cette mutation a permis de poser les bases d'une organisation modernisée, prête à relever les défis urbanistiques de demain.

Les études liées à la rénovation et à la construction de la future école de Marly Cité, ainsi qu'à l'extension du home des Epinettes, ont atteint leur phase finale, ouvrant la voie au dépôt d'un message d'investissement en début d'année 2026. Par ailleurs, le projet regroupant le P+R et la nouvelle caserne des pompiers a franchi un tournant déterminant, l'obtention de soutiens cantonaux complémentaires a rendu possible le lancement du chantier avant la fin de l'année, garantissant ainsi le maintien des subventions fédérales rattachées au calendrier des travaux.

Si les problématiques de circulation autour de l'école du Château d'Eau demeurent, une amélioration sensible a pu être observée. Le dossier, momentanément mis en pause en raison de contraintes internes, a été réactivé et fera l'objet d'une coordination renforcée dès le

prochain trimestre. Dans le même temps, la quatrième enquête publique du PAL a été déposée avec succès, et le service s'attelle désormais au traitement méthodique des oppositions, étape essentielle pour la planification territoriale future de Marly.

Le développement technique de la requalification de la route cantonale se poursuit, même si la complexité des procédures repousse désormais le début des travaux à l'horizon 2028. Quant au Parc des Falaises, il progresse avec constance : les mises à l'enquête relatives aux aménagements et au plan des infrastructures de mobilité ont été déposées en fin d'exercice. Enfin, certains projets secondaires, temporairement mis en veille afin de concentrer les ressources sur les priorités stratégiques, seront relancés progressivement dès 2026.

Cette année charnière a confirmé la capacité du dicastère à s'adapter, à anticiper et à maintenir le cap malgré les défis. Elle ouvre surtout la voie à une période d'avancées concrètes, guidée par une vision claire et durable pour le développement de notre commune.

Evolution au sein de la police des constructions

L'année 2025 a été marquée par un renouvellement des compétences au sein du service de la police des constructions. Suite au départ de la responsable de secteur en juillet, nous avons eu le plaisir d'accueillir deux nouvelles collaboratrices. Leur engagement immédiat a permis d'assurer la continuité des activités dans un contexte particulièrement exigeant.

En effet, la densification urbaine et l'expansion constante de notre commune génèrent un volume croissant de dossiers. Cette charge de travail soutenue nécessite une vigilance de chaque instant pour garantir un développement harmonieux et conforme de notre territoire.

Par ailleurs, la personne engagée en tant que spécialiste en projets urbains a repris la direction de ce secteur, qui porte désormais l'appellation officielle de : Secteur du développement urbain et police des constructions

Secteur Patrimoine

Le dicastère tient à remercier le secteur Exploitation pour avoir assuré l'intérim du secteur Patrimoine. Cette phase de transition s'est achevée avec l'arrivée d'un nouveau responsable de secteur au début du mois de novembre 2025, marquant une nouvelle étape pour la gestion de notre patrimoine communal.

Remerciements

Je profite de ces quelques lignes pour adresser mes remerciements les plus sincères à l'ensemble du personnel du service Urbanisme et Patrimoine, ainsi qu'aux collaborateurs de l'administration générale, pour le travail remarquable accompli tout au long de cette année.

Votre engagement sans faille, votre professionnalisme et votre capacité à collaborer de manière transversale sont les piliers essentiels de la réussite de nos projets communaux. C'est grâce à cette synergie que nous construisons, ensemble, l'avenir de notre commune.

Bernard Clerc

Développement urbain et police des constructions

Le service Urbanisme et patrimoine, à travers son département dédié à la surveillance de la conformité des constructions, a examiné, en 2025, un total de 110 demandes de permis de construire.

Parmi celles-ci, 45 ont été traitées selon la procédure ordinaire, 61 selon la procédure simplifiée, 3 selon la procédure de demande préalable, et 1 selon la procédure cantonale. Des oppositions ont été formulées pour 14 dossiers.

110 demandes
de permis de construire

En tenant compte de l'ensemble des demandes de permis de construire, 24 préavis ont été émis.

Le Conseil communal a validé 23 demandes relatives à l'installation de panneaux solaires, conformément à l'article 18a, alinéa 1, de la loi sur l'aménagement du territoire.

Le secteur Développement urbain et police des constructions traite également les demandes concernant les enseignes et réclames : 13 dossiers ont été étudiés. 13 demandes de patentes ont aussi été analysées.

Ce secteur a subi une profonde mutation au cours de l'année 2025. En septembre, il a pris le nom de secteur « Développement urbain et police des constructions ». Il est désormais composé de trois personnes, dont deux sont chargées du traitement des permis de construire, représentant un total de 1,6 EPT. Les méthodes de travail évoluent afin d'améliorer la transversalité, et des préavis assortis de conditions plus précises sont désormais élaborés.

13 bâtiments construits
344 logements créés

En 2025, 13 bâtiments ont été construits sur le territoire communal, dont 11 comprenaient des logements.

Au total, 344 logements ont ainsi été créés.

- Les logements de 2 pièces représentent 36% des nouveaux logements.
- Les logements de 3 et 4 pièces représentent 33%.
- Un quart des nouveaux logements sont des appartements d'une pièce.

Bâtiments communaux et scolaires

La Commission des bâtiments s'est réunie à neuf reprises en 2025. Elle a continué à gérer toutes les questions importantes liées aux bâtiments communaux et aux projets de nouvelles constructions. Cette commission a pour tâche principale le développement d'une vision et d'une méthode cohérente, menant à des analyses sur l'état des bâtiments communaux, desquelles découlent les programmes des réfections annuelles. Elle veut aussi créer les bases pour proposer les programmes d'investissements nécessaires. Dans ce sens, des mandats d'étude de développement des centres scolaires, conformément à l'évolution démographique, ainsi que les projections des besoins sont en cours.

Etude et avant-projet pour le centre scolaire de Marly Cité

Compte 2170.5040.02

Le projet s'inscrit également dans une dynamique de coopération renforcée avec l'EMS voisin, avec lequel des usages partagés ont été envisagés dès les premières phases du concours. Cette synergie permettra d'optimiser les équipements existants, notamment par la création d'espaces communs ou complémentaires, favorisant les échanges intergénérationnels et la mutualisation de certaines

infrastructures. L'objectif est de créer un pôle de quartier cohérent, où école, EMS et aménagements extérieurs contribuent ensemble à une meilleure qualité de vie pour l'ensemble des habitants.

Né du concours d'architecture et conçu en concertation avec les acteurs locaux, ce projet reflète la volonté de Marly de proposer une infrastructure scolaire exemplaire, conciliant qualité architecturale, durabilité et intégration urbaine. La nouvelle école de Marly Cité constituera ainsi un repère éducatif et social majeur pour les générations futures.

Le nouveau bâtiment regroupera l'ensemble du programme scolaire dédié à l'école primaire. Il comprendra notamment 14 salles de classe, 4 salles d'appui, 4 salles ACT/ACM, une salle des maîtres ainsi que les locaux annexes nécessaires au fonctionnement quotidien.

Pour répondre aux enjeux de mobilité, un parking souterrain sera aménagé, libérant les surfaces extérieures au profit d'espaces plus conviviaux et sécurisés. Les aménagements extérieurs seront entièrement repensés, avec une priorité donnée à

la mobilité douce, aux zones de rencontre et aux espaces verts.

L'année 2025 a été consacrée aux phases SIA 31 (avant-projet) et 32 (projet). Les mandataires, choisis conformément à la loi sur les marchés publics, ont travaillé sur les aspects techniques et sur l'estimation des coûts afin d'établir un devis général avec une précision de $\pm 10\%$. La demande d'autorisation (phase SIA 33) a été déposée pour la démolition de la halle polyvalente, prévue en 2026.

Ces travaux ont été financés par le crédit d'étude (Message 01-25), d'un montant de 4'050'000 francs, lequel couvre les études jusqu'à 60% de la phase SIA 41 (appels d'offres). La demande de subvention au canton (Commission des constructions scolaires) a également été déposée.

L'avancement des phases d'étude durant l'année écoulée permettra de présenter une demande de crédit d'ouvrage au Conseil général lors de la séance du mois de mars 2026.

Les montants dépensés sont présentés dans les tableaux ci-dessous :

Montant alloué dans le cadre du crédit du concours (Message 10/20 – Ecole et EMS)	Fr.	1'100'000.00
Montant dépensé en 2022	Fr.	81'272.00
Montant dépensé en 2023	Fr.	52'106.95
Montant dépensé en 2024	Fr.	641'318.92
Montant dépensé en 2025	Fr.	2'844.30
Solde disponible au 31.12.2025	Fr.	329'836.78

Montant alloué dans le cadre du crédit d'étude (Message 01/25 - Ecole)	Fr.	4'050'000.00
Montant dépensé en 2025	Fr.	1'752'000.00
Solde disponible au 31.12.2025	Fr.	2'298'000.00

Construction du 3^{ème} centre scolaire – Château d'Eau

Compte 2170.5040.01

Les travaux du site scolaire ont pu être achevés pour la rentrée d'août 2024. L'année 2025 a permis de finaliser certains travaux de retouche ainsi que la phase SIA 53 (mise en service) par les mandataires et les entreprises concernées. La cuisine a pu recevoir ses derniers équipements, les aménagements extérieurs se sont terminés ainsi que la médiation avec l'ingénieur civil. La direction des travaux a œuvré à rassembler l'ensemble des documents de révision et à établir le décompte final. La demande de subvention finale a été envoyée à la Commission des constructions scolaires en décembre.

Les surcoûts constatés s'expliquent principalement par l'augmentation du prix des matériaux durant la période postérieure au Covid-19. En raison d'une pénurie de main-d'œuvre et de difficultés d'approvisionnement, certains matériaux et composants ont pratiquement doublé de prix. Les retards

engendrés par cette situation ont également eu un impact financier sur les honoraires de certains mandataires. Au final, ces surcoûts représentent 7,5%, soit moins que la marge de 10% initialement prévue dans le crédit d'ouvrage.

Surcoûts TTC par CFC dus au renchérissement des matériaux et retards consécutifs à la pénurie des fournitures :

CFC 201 Terrassement	Fr.	15'393.00
CFC 211.5 Maçonnerie	Fr.	192'065.00
CFC 221.01 : Fenêtres	Fr.	74'536.00
CFC 242.01 Romande énergie	Fr.	281'994.00
CFC 214 Charpente	Fr	554'171.00
CFC 242 Chauffage / Ventilation	Fr	688'469.00
CFC 249 MCR	Fr	158'312.00
CFC 272 Serrurerie	Fr.	119'393.00
CFC 273.1 Menuiserie	Fr.	279'938.00
CFC 282.5 Panneaux 3 plis	Fr.	1'340'364.00
CFC 291 Architectes	Fr.	218'008.00
Total des surcoûts sur CFC	Fr.	3'922'643.00
Réserve devis général (5%)	Fr.	-1'281'646.00
Total des dépassements	Fr.	2'640'997.00

Montant alloué dans le cadre du crédit d'ouvrage (Message 09-20)	Fr.	34'800'000.00
Montant dépensé en 2021	Fr.	3'988'719.19
Montant dépensé en 2022	Fr.	9'765'647.10
Montant dépensé en 2023	Fr.	12'920'472.76
Montant dépensé en 2024	Fr	8'410'266.05
Montant dépensé en 2025	Fr	2'355'891.90
Montant total	Fr	37'440'997.00
Dépassements	Fr.	2'640'997.00

Exploitation

Le secteur de l'exploitation des bâtiments compte 5 zones qui ont chacune un responsable avec 14 auxiliaires.

Zone 1 : Château d'Eau

Zone 2 : Cité

Zone 3 : Grand Pré

Zone 4 : Halle de sports Grand Pré avec WE.

Zone 5 : Administration

Le secteur exploitation des bâtiments assure le bon fonctionnement et la sécurité du patrimoine communal. Il veille à l'entretien technique, au suivi des installations, à la gestion des consommations et à la résolution rapide des pannes, afin de garantir des bâtiments fiables, confortables et durables.

La mission principale de l'exploitation des bâtiments :

- Gestion globale et technique du patrimoine immobilier communal ;
- Suivi des contrats de maintenance ;
- Coordination des dépannages techniques urgents ;
- Gestion des consommations énergétiques ;
- Suivi des exercices d'évacuation ;
- Planification et suivi des travaux ;
- Nettoyage et entretien des bâtiments ;
- Réalisation ou suivi des réparations et interventions de maintenance ;

- Traitement et coordination des demandes logistiques ;
- Prévention des risques ;
- Gestion des baux et loyers ;
- Gestion des fournitures et du matériel ;
- Mise en place et rangement du mobilier pour les événements et réunions ;
- Gestion du plan de fermeture, des clés et des accès ;
- Support logistique et organisationnel aux services communaux.

Rénovations diverses des bâtiments scolaires et communaux

Comptes 2170.5040.01 et 0290.5040.01

Ces comptes sont utilisés pour entreprendre des réalisations de moyenne importance, qui sont considérées comme des investissements. Les travaux visent à rendre conformes aux exigences actuelles les divers locaux et préserver certaines structures qui, en cascade, entraînent la détérioration des suivantes.

Les travaux exécutés en 2025 sont exposés ci-dessous.

Crèche Les Lucioles, chemin des Epinettes 2

Pose de 3 pergolas extérieures	Fr.	43'950.00
--------------------------------	-----	-----------

Crèche les Lucioles, chemin des Epinettes 6

Pose de cloisons	Fr.	14'230.30
------------------	-----	-----------

Crèche Les Lucioles, chemin des Epinettes 6

Pose d'une clôture extérieure site 2	Fr.	14'500.00
--------------------------------------	-----	-----------

Halle de sport - Ecole de Grand-Pré, route des Ecoles 36

Sécurisation de la toiture	Fr.	14'900.00
----------------------------	-----	-----------

Mise en place d'un escalier sécuritaire pour accéder à la toiture	Fr.	14'575.00
---	-----	-----------

Travaux de toiture et façade	Fr.	32'757.00
------------------------------	-----	-----------

Bâtiment administratif, et bâtiments communaux

Contrôle de tous les moyens d'accès en hauteur	Fr.	1'837.70
--	-----	----------

Rénovation école cité et AES Cité fait en interne	Fr.	11'046.43
---	-----	-----------

Réparation des stores	Fr.	6'466.40
-----------------------	-----	----------

Achat d'un lave-vaisselle pour AES Cité	Fr.	1'999.95
---	-----	----------

Disponible au 01.01.2025 « Bâtiments scolaires »	Fr.	144'500.00
---	------------	-------------------

Disponible au 01.01.2025 « Bâtiments communaux »	Fr.	87'500.00
---	------------	------------------

Production solaire Château d'Eau

En 2025, l'installation solaire du Château d'Eau a produit 171'155 kWh, soit une hausse de 95'434 kWh par rapport à l'année précédente. Le surplus injecté dans le réseau atteint 100'240 kWh, en augmentation de 57'328 kWh. Ces résultats confirment la bonne performance et la progression régulière de l'installation.

Réalisation et état des travaux

Carrefour giratoire "Les Rittes" et aménagement de la route de Fribourg

Compte 6150.5010.03

La médiation entre Implénia SA et les maîtres d'ouvrage, à savoir le SPC et la Commune, est toujours en cours. La revendication porte sur un montant de Fr. 1'800'000.-, pour des prestations complémentaires en lien avec la durée du chantier notamment, prestations qui sont contestées. En 2025, la médiation s'est terminée avec le médiateur mais elle n'a pas pu concilier les deux parties. Implénia SA a mandaté une entreprise externe pour contrôler les métrés qui ont été finalisés cette année. Cette procédure devrait être réglée courant 2026. Les acquisitions de terrains ont été réglées. Ceci pourra être effectif lorsque le décompte final des travaux aura été reçu, certainement durant le premier semestre 2026. Lorsque celui-ci sera finalisé, la commune pourra bénéficier de la subvention de l'AGGLO.

Modération de trafic

Compte 6150.5010.00

Suite à l'approbation du SPC, les totems ont pu être installés ainsi que certains marquages routiers en 2024. L'installation de places de stationnement qui avait été annoncée pour 2025 n'a pas pu être réalisée du fait de l'absence de plusieurs personnes au sein du Service urbanisme et patrimoine.

Requalification de la RC 1200 entre Jonction et Gérine (mesure d'AGGLO du PA3 3M02.01)

Compte 6220.5010.01

La requalification de la RC 1200 entre Jonction et Gérine comprend l'agrandissement de la route pour la création de piste cyclable, de voie en site propre pour le bus, de la fermeture du double giratoire et d'un nouvel arrêt de bus.

La question du futur type de transport à haut niveau de service au sein de l'Agglomération de Fribourg pour 2040 met un coup d'arrêt à ce projet. Effectivement, la question d'un bus ou d'un tramway a une incidence directe sur le profil de la route.

Agrandissement du P+R et création d'une caserne de pompier

Compte 7690.5290.02

Suite au refus de la part du Conseil général pour le parking, l'Agglomération s'était engagée à trouver des solutions. Dans un premier temps, le Canton a été approché et s'est engagé à cofinancer à 30% le projet de P+R. En mars, la Préfète mobilise l'Agglomération de Fribourg pour pouvoir financer le solde qui était à charge de la Commune. Le projet reprend alors avec des discussions avec l'ECAB sur les mesures contre le ruissellement. Une solution est trouvée par les architectes avec une modification de l'emplacement de la caserne des pompiers.

Le même soir, le Conseil général et le Conseil d'Agglomération votent pour le crédit lié au P+R. L'enquête publique a lieu au mois de juillet avec deux oppositions. Le permis de construire est octroyé par la préfecture de la Broye le 25 novembre. La demande de subvention part en août auprès de la Confédération. Tout est mis en œuvre pour un début des travaux avant la fin d'année afin d'obtenir la subvention dans le cadre des projets d'agglomération. Le premier coup de pioche est inauguré le 10 décembre.

Nouveau bâtiment administratif, étude de faisabilité

L'absence de plusieurs personnes au sein du Service urbanisme et patrimoine a eu pour impact une redéfinition des priorités pour une bonne gestion du service.

Dès lors, ce projet n'a pas pu démarrer.

Réalisation d'un cheminement piéton sécurisé entre la route des Préalpes 78 et 104

L'absence de plusieurs personnes au sein du Service urbanisme et patrimoine a eu pour impact une redéfinition des priorités pour une bonne gestion du service.

Dès lors, ce projet n'a pas pu démarrer.

Aménagement du territoire

Plan d'aménagement local

L'année 2025 a débuté par une rencontre fructueuse avec M. Jean-François Steiert, Conseiller d'Etat en charge de l'aménagement du territoire et du service de l'environnement. L'impossibilité de modifier l'Espace réservé aux eaux, omniprésente depuis 2020, s'est assouplie. Ainsi, le Service urbanisme et patrimoine, avec l'appui de son urbaniste mandaté, s'est basé sur la méthodologie cantonale afin de réduire cet espace. L'enjeu principal consistait à préserver le bâti existant.

Une rencontre a également eu lieu avec l'aménagiste du SeCA dans le cadre de la révision du PAL. A la suite des trois enquêtes publiques, le SeCA demande la réalisation d'un second examen préalable complémentaire. Celui-ci permettra aux services cantonaux de préavisser sereinement les modifications proposées. Un dossier sera présenté en 2026 dans le cadre d'une cinquième enquête publique.

PAD Parc des Falaises

Le PAD est entré dans une phase de réalisation qui a largement mobilisé le Service urbanisme et patrimoine durant l'année. Plusieurs séances ont été organisées pour le présenter aux différentes entités de la Commune : le Conseil communal, la Commission d'aménagement et le Conseil général.

La coordination avec le Secteur édilité et espaces verts, en vue de l'aménagement du parc urbain, a

permis de définir ses enjeux et d'apporter des réponses concrètes aux exigences communales, de manière à compléter l'offre existante. La question de la gestion des déchets a également pu être traitée. Plusieurs premiers permis de construire ont été mis à l'enquête en fin d'année. La coordination des procédures liées au Plan d'infrastructure de mobilité a également été assurée.

PAD cadre / PAD route de Fribourg

L'absence d'un-e responsable de service a nécessité une redéfinition des priorités du Service urbanisme et patrimoine. Le PAD Route de Fribourg n'a ainsi pas pu poursuivre son avancement. Concernant le PAD cadre, les mandataires recommandent de supprimer le périmètre. Plusieurs options en matière d'outils d'aménagement ont été présentées au service, mais une confirmation du SeCA est encore attendue.

Plan de mobilité

Le plan de mobilité est un outil obligatoire à mettre en place pour toutes les administrations publiques de plus de 50 employés. Cette démarche vise à promouvoir l'usage des transports publics et de la mobilité douce, mais aussi de mettre à disposition des places de stationnement aux personnes dont le besoin est avéré. Entrée en vigueur en septembre 2019, il a été révisé afin d'intégrer le personnel des centres scolaires (personnel de l'Etat des établissements scolaires primaires et du CO).

Cette fusion a permis que tous les utilisateurs des parkings communaux disposent de conditions claires pour définir leur mode de transport. Ce plan est accompagné d'un contrat avec Frimobil et l'AGGLO relatif à l'offre d'abonnements annuels Frimobil à prix réduits « JobAbo » pour les entreprises. Ceci veut dire que s'ajoute à la participation communale aux abonnements TP 10% de Frimobil et 10% de l'AGGLO, soit 20% de rabais supplémentaire sur l'abonnement annuel des transports publics.

L'entrée en fonction de ce nouveau plan de mobilité « fusionné » s'est fait en deux temps, le premier en janvier 2023 pour le personnel communal. Comme annoncé, le second s'est fait en août 2024 avec l'entrée en exploitation du parking de Château d'Eau. Cela a ainsi permis de bien prendre en compte les besoins du personnel de l'Etat des établissements scolaires en termes d'organisation et de responsabilité.

Le mot du Conseiller communal

L'eau potable, source de vie

La fourniture d'une eau potable de qualité, en quantité suffisante, demeure notre principale préoccupation pour les années à venir.

La croissance démographique de notre commune nous oblige à développer notre approvisionnement de manière sûre et fiable. C'est pourquoi un crédit a été validé par le Conseil général afin de lancer des recherches d'eau potable dans le secteur de Corbaroche, en rive gauche de la Gérine.

Actuellement, nos eaux potables proviennent de trois points de collecte : en priorité nos ressources (puits et sources gravitaires), celui de Tinterin, ainsi que le CEFREN (Consortium pour l'Alimentation en Eau de la Ville de Fribourg et des Communes voisines), entité regroupant dix-huit communes membres. La station de potabilisation

du CEFREN se situe sur notre territoire communal, au lieu-dit Le Port. Une conduite de grand diamètre achemine l'eau prélevée depuis le lac de la Gruyère à l'usine électrique de Hauterive. Cette eau est ensuite potabilisée au travers de plusieurs compartiments de filtrage, avant d'être redistribuée aux ayants droit, dont une partie aux habitantes et habitants de Marly.

Ce réseau de distribution, dont le réservoir principal se trouve dans la forêt de Belle-Croix à Villars-sur-Glâne, s'étend jusqu'à la commune de Courtepin. La distribution annuelle s'élève à plus de 3'800'000 m³ d'eau potable pour l'ensemble des communes partenaires du CEFREN.

Pour Marly, ce raccordement constitue un élément essentiel : il assure une sécurité et un apport constant en eau potable en toute circonstance.

L'année 2026 permettra d'évaluer concrètement les possibilités de captage sur nos terrains de Corbaroche, afin de garantir à long terme un approvisionnement autonome.

Des remerciements au Secteur des eaux ainsi qu'à son responsable pour leur engagement et leur implication sans faille. Leur travail quotidien assure, avec sérieux et constance, la gestion de cette fonction vitale qu'est la distribution de l'eau potable dans notre Commune.

Maurice Horner

Secteur Eaux

Commission des eaux, canalisations, STEP et endiguement

La commission, qui s'est réunie à deux reprises en 2025, s'est principalement occupée de valider les messages d'investissements pour 2026.

Distribution d'eau

Consommation

En 2025, la consommation d'eau comptabilisée sur les compteurs est de 594'974 m³. En y ajoutant les 5'519 m³ relatifs à divers travaux (sondes géothermiques, nettoyage de routes, fuites etc.), les 6'532 m³ liés au chantier du MIC, le total de cette consommation est de 607'025 m³ pour un total entré dans le réseau de 662'425 m³, ce qui représente une perte de 8.35%.

Dans les pertes, il faut tenir compte de l'utilisation des hydrantes par les pompiers (exercices et interventions) ainsi que les erreurs de comptage dues au vieillissement des compteurs.

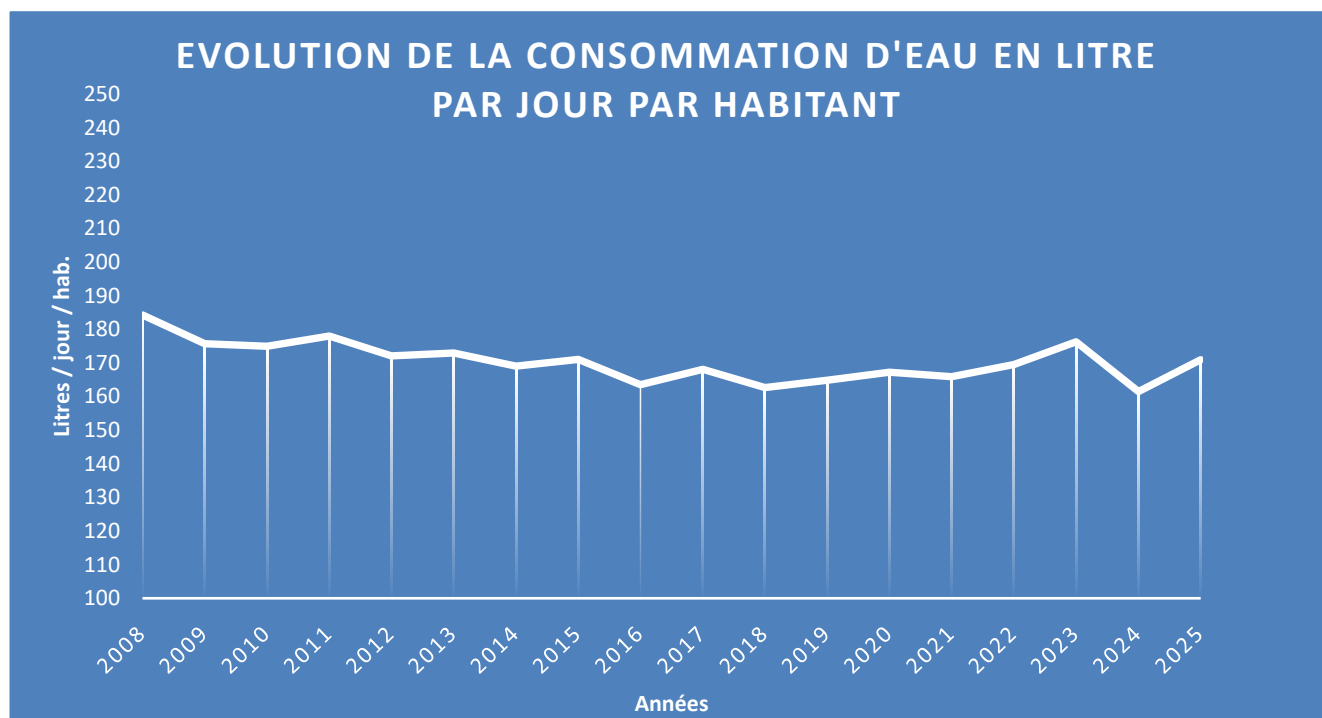
La consommation par jour et par habitant se monte donc à 172.3 litres, en prenant en considération le relevé des compteurs, et de 191.9 litres si l'on se réfère à la quantité d'eau entrée dans le réseau, artisanat et industries compris

Consommation
jour/habitant
172.3 litres

Rapport de consommation d'eau 2025

Amenée bassin Pralettes	m ³	m ³ / j	l / min
Sources A	47'700 m ³	130.7 m ³ / J	90.8 l / min
Sources B – C	227'022 m ³	622.0 m ³ / J	431.9 l / min
Total amenée Pralettes	274'722 m³	752.7 m³ / J	522.7 l / min
Entrée dans le réseau	m ³	m ³ / j	l / min
Depuis le pompage des Pralettes	179'581 m ³	492.0 m ³ / J	341.7 l / min
Depuis le pompage Zamachu	112'507 m ³	308.2 m ³ / J	214.0 l / min
Depuis le PAP 1	112'789 m ³	309.0 m ³ / J	214.6 l / min
Depuis le PAP 2	109'637 m ³	300.4 m ³ / J	208.6 l / min
Depuis le PAP 3	109'391 m ³	299.7 m ³ / J	208.1 l / min
Depuis le réseau de Chevrilles	18'573 m ³	50.9 m ³ / J	35.3 l / min
Depuis CEFREN (ferme du Port)	1'479 m ³	4.1 m ³ / J	2.8 l / min
Depuis CEFREN (MIC)	18'468 m ³	50.6 m ³ / J	35.1 l / min
Total entrée dans le réseau	662'425 m³	1'814.9 m³ / J	1'260.3 l / min
Consommation			
Relevé des compteurs	594'974 m ³		
Population résidente (légale) et séjour	9'534 hab.		
moins Chésalles	52 hab.		
moins eau privée	24 hab.		
Pris en considération	9'458 hab.		
Nombre de compteurs	1'511		
Consommation / jour / habitant	172.3 l / j / h		
l/j/hab. en fonction de l'entrée dans réseau	191.9 l / j / h		
Pertes			
Total entrée dans le réseau	662'425 m ³		
Relevé compteurs	594.974 m ³		
Divers comptabilisés (curage, purge, fuites)	12'051 m ³		
Pertes	55'400 m³		
Pertes en %	8.35		

Courbe de consommation par habitant ces 17 dernières années



Qualité de l'eau

Les analyses périodiques de l'eau potable ont été effectuées selon le plan d'analyses établi en collaboration avec le Service de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires (SAAV). Pour chaque prélèvement, le laboratoire cantonal a communiqué au Conseil communal les résultats des analyses et ses conclusions sur la qualité de l'eau. Les résultats chimiques et microbiologiques étaient dans les normes. Sur la base des résultats d'analyses et des connaissances du réseau communal, le laboratoire cantonal évalue la sécurité alimentaire de la distribution d'eau comme assurée.

Entretien et réfection du réseau

Compte 7101.3143.00

Montant alloué dans le cadre du budget 2025	Fr.	135'00.00
Montant dépensé au 31 décembre 2025	Fr.	82'298.85
Boni	Fr.	52'701.15

Fuites sur des conduites d'adduction et de distribution

21.04.2025	Fuite sur le réseau communal Impasse des Falaises
31.07.2025	Fuite sur le réseau communal Route des Préalpes
24.10.2025	Fuite sur le réseau communal Impasse des Falaises

Remplacement d'anciennes conduites

Compte 7101.5031.52

Selon le plan des infrastructures d'eau potable (PIEP), en considérant que la durée de vie d'une conduite est d'environ 80 ans et la longueur du réseau d'environ 47.5 km, il est nécessaire de remplacer environ 570m de conduites par année afin de garantir le renouvellement continu et de maintenir le réseau dans son état actuel. Le prix actuel de l'eau permet d'envisager le remplacement d'environ 200m de conduite par année. Plusieurs tronçons du réseau, sur lesquels des fuites ont été réparées ces dernières années, doivent faire l'objet d'un remplacement. En effet, il est prouvé qu'un tronçon nécessitant plusieurs réparations durant les dix dernières années coûte plus cher que la valeur des intérêts et amortissements de son remplacement.

En 2025, la Commune n'a pas entrepris le remplacement de la conduite au chemin des Falaises, dans l'attente des travaux du CAD afin de profiter de la synergie. Ces travaux devront normalement être réalisés en 2026.

Montants alloués dans le cadre des budgets (2017/2023)	Fr.	600'000.00
Montants dépensés dans le cadre des budgets (2017/2025)	Fr.	519'485.10
Disponible au 1^{er} janvier 2026	Fr.	80'515.00

Déplacement de conduites dû à de nouvelles constructions (route de Bourguillon, route de l'Union) *Compte 7101.5031.64*

Plusieurs projets immobiliers ont nécessité le déplacement des conduites d'eaux communales :

- Route de Bourguillon 1 : la conduite communale doit contourner le nouveau bâtiment (réalisé à 100%).
- Route de Bourguillon 28 : un mur anti-bruit sera construit « sur » la conduite d'eau. La conduite actuelle est en Eternit. Ce bout de conduite sera remplacé afin d'éviter des problèmes dans le futur (petite modification en 2023 ; réalisé à 100%).
- Route de l'Union 3 / 5 / 7 : deux projets sont à l'étude sur l'article 1099 et 1100 RF Marly. A ce jour, leur approvisionnement se fait par le chemin de l'Aurore mais, au vu de l'ampleur du projet, la conduite est sous-dimensionnée. Le secteur Eaux et assainissement propose de donner un nouvel accès à l'eau communale en posant une nouvelle conduite depuis la route de l'Union. Dans le cadre de ces travaux, une nouvelle hydrante sera posée, étant donné que ce quartier n'est pas complètement recouvert par la défense incendie. A ce jour, le projet à la route de l'Union est toujours en attente.

Montant alloué dans le cadre du budget 2022	Fr.	120'000.00
Montant dépensé au 31 décembre 2022	Fr.	34'658.58
Disponible au 1 ^{er} janvier 2023	Fr.	85'341.42
Montant dépensé au 31 décembre 2023	Fr.	8'977.20
Disponible au 1 ^{er} janvier 2024	Fr.	76'022.80
Montant dépensé au 31 décembre 2024	Fr.	0.00
Disponible au 1^{er} janvier 2026	Fr.	76'000.00

Remplacement conduite tracé du CAD – chemin Fleuri

Compte 7101.5031.62

Ces travaux sont liés à la pose du chauffage à distance (CAD) par le Groupe E. Le tracé du CAD part depuis le MIC en direction du nouveau centre scolaire de Château d'Eau, en passant par le chemin Fleuri et le chemin de la Combetta. Dans le cadre de ces travaux, il est envisagé de remplacer la conduite de distribution d'eau potable qui suit le chemin Fleuri et le chemin de la Combetta.

Le tuyau existant est en Eternit d'un diamètre de 125 mm et date des années 70. Conformément au plan directeur du réseau de distribution, cette conduite peut être remplacée par une installation de même diamètre, soit 125 mm.

Ces travaux sont en cours de réalisation.

Montant alloué dans le cadre du budget 2022	Fr.	350'000.00
Montant dépensé au 31 décembre 2025	Fr.	188'966.82
Disponible au 1^{er} janvier 2026	Fr.	161'033.18

Remplacement conduite tracé du CAD – chemin de la Combetta

Compte 7101.5031.71

Ces travaux sont liés à la pose du chauffage à distance (CAD) par le Groupe E. Le tracé du CAD part depuis le MIC en direction du nouveau centre scolaire de Château d'Eau, en passant par le chemin Fleuri et le

chemin de la Combetta. Dans le cadre de ces travaux, il est envisagé de remplacer la conduite de distribution d'eau potable qui suit le chemin Fleuri et le chemin de la Combetta.

Le tuyau existant est en Eternit d'un diamètre de 125 mm et date des années 70. Conformément au plan directeur du réseau de distribution, cette conduite peut être remplacée par une installation de même diamètre, soit 125 mm. Ces travaux sont en cours de réalisation.

Montant alloué dans le cadre du budget 2022	Fr.	180'000.00
Montant dépensé au 31 décembre 2025	Fr.	113'207.75
Disponible au 1^{er} janvier 2026	Fr.	66'792.25

Déplacement et remplacement de la conduite de distribution – chemin de la Forêt 2

Compte 7101.5031.72

Deux nouveaux bâtiments sont projetés sur la parcelle 455 RF Marly à l'adresse actuelle du chemin de la Forêt 2. Selon les plans et la disposition prévue pour ces bâtiments, la problématique de la conduite communale de distribution d'eau potable se pose. En effet, une conduite en Eternit d'un diamètre de 200 mm datant des années 1960 se situe à proximité immédiate du chantier. Sa fragilité, du fait de son

âge et de son matériel friable, ainsi que la configuration du terrain, imposent son déplacement, étant noté que ce déplacement relève d'une obligation légale pour la Commune et que les frais sont à sa charge (art. 693 al. 3 CC). En 2025, ce dossier a reçu le permis de construire ; dès lors, sa réalisation est prévue au printemps 2026.

Montant alloué dans le cadre du budget 2024	Fr.	250'000.00
Montant dépensé au 31 décembre 2025	Fr.	30'837.00
Disponible au 1^{er} janvier 2026	Fr.	219'163.00

Recherche d'eau potable (études, recherches et forages)

Compte 7101.5031.01

Face à la croissance démographique de la commune de Marly, ainsi qu'aux exigences du Plan d'Infrastructure d'Eau Potable (PIEP) et à l'éventuel abandon des sources gravitaires, la commune de Marly doit explorer de nouvelles ressources en eau potable.

C'est dans ce sens que le secteur des eaux recherche de nouvelles ressources complémentaires sur le territoire communal.

Montant alloué dans le cadre du budget 2025	Fr.	320'000.00
Montant dépensé au 31 décembre 2025	Fr.	62'190.83
Disponible au 1^{er} janvier 2026	Fr.	257'809.17

Protection des eaux

La principale préoccupation du secteur en matière de protection des eaux est la poursuite de la mise en œuvre des exigences du PGEE. La prochaine étape de la mise en application du PGEE est la réalisation de la mise en séparatif de la route du chemin Fleuri et du chemin de la Combetta dont les messages ont été acceptés en 2021 et 2022 ainsi que le quartier impasse des Falaises dont le message a été accepté en 2025.

Entretien du réseau de canalisations

Compte 7201.3143.00

Montant alloué dans le cadre du budget 2025	Fr.	144'000.00
Montant dépensé au 31 décembre 2025	Fr.	103'597.05
Boni	Fr.	40'402.95

Remplacement du collecteur de la route du Centre

Compte 7201.5032.29

Les travaux de mise en séparatif du collecteur d'évacuation des eaux de la route du Centre ont débuté en 2010 par le remplacement du tronçon le plus défectueux de ce collecteur entre l'impasse du Nouveau-Marché et l'article 1023 RF Marly, route du Centre 21. En 2012, il a été procédé à la pose d'un collecteur en système séparatif à la route de la Colline jusqu'au carrefour de la route du Centre et de la route du Nord. Durant l'année 2017, la troisième étape de

la route du Nord à la route de Fribourg a été réalisée ; durant la même année, la quatrième et dernière étape reliant la route de Fribourg à la route des Ecoles a débuté, grâce à un pousse-tube. Ces travaux se sont poursuivis le long de la route des Ecoles et se sont terminés en 2018. Les bordiers concernés par la mise en séparatif de leur système d'évacuation des eaux ont été informés de l'obligation d'entreprendre ces travaux au printemps 2018.

Il reste différents travaux de finition sur la route des Ecoles ainsi que des branchements à effectuer lorsque chaque immeuble aura réalisé sa mise en séparatif (solde des immeubles 7, qui devraient faire leurs travaux courant 2026/27).

Montant alloué dans le cadre des budgets (2010/2017)	Fr.	2'605'000.00
Montant dépensé au 31 décembre 2025	Fr.	2'462'780.00
Disponible au 1^{er} janvier 2026	Fr.	142'220.00

Mise en séparatif de la route de la Grangette

Compte 7201.5032.47

Les travaux de séparation du collecteur d'évacuation des eaux de la route de la Grangette ont commencé en 2021. Ils se sont poursuivis en 2022, et les finitions, y compris les derniers détails et l'enrobé final, ont été réalisés en 2023. Il reste des finitions à effectuer une fois que les riverains auront terminé leur propre mise en séparatif. Les propriétaires concernés ont été informés de l'obligation de réaliser ces travaux avant le printemps 2025. Ensuite, il restera quelques petits travaux communaux à effectuer en 2026.

Montant alloué dans le cadre du budget 2020	Fr.	1'100'000.00
Montant dépensé au 31 décembre 2025	Fr.	1'056'720.00
Disponible au 1^{er} janvier 2026	Fr.	43'280.00

Sécurisation du déversoir d'orage vallon du Riedelet

Compte 7201.5032.55

Le déversoir d'orage, dit du Bois-des-Rittes, situé entre le quartier du Bois-des-Rittes et le parking de Grand-Pré, permet le déversement des eaux claires du quartier du Bois-des-Rittes et, en cas de fortes précipitations, du surplus d'eau du collecteur en système unitaire (eaux mixtes) qui évacue les eaux d'une grande partie du bassin versant nord de la commune. Lors d'un contrôle, une forte érosion du lit à l'aval du brise-énergie a été constatée ainsi que la destruction totale des seuils en bois. Cette érosion a fortement creusé les graviers présents sur la pente et l'ouvrage brise-énergie se trouve actuellement en porte-à-faux. L'érosion progresse en amont et sur les flancs du vallon. L'étude d'une réalisation conforme et durable pour cet ouvrage est attendue.

Cette sécurisation engendre plusieurs problématiques surtout liées à la sécurité de la réalisation. A ce jour, le service est toujours dans la phase d'étude la plus appropriée pour cette future réalisation.

Après plusieurs analyses faites par des spécialistes, spécialement des ingénieurs et des géologues, il en ressort que l'emplacement actuel ne garantit pas la pérennité d'un nouvel ouvrage dans ce vallon. De ce fait de nouvelles études sont mises en route afin de trouver la meilleure solution au meilleur emplacement. Ceci engendrera vraisemblablement un nouveau message d'investissement à l'automne 2026.

Montant alloué dans le cadre du budget 2022	Fr.	200'000.00
Montant dépensé au 31 décembre 2025	Fr.	35'887.22
Disponible au 1^{er} janvier 2026	Fr.	164'112.78

Mise en séparatif (CAD) – chemin Fleuri

Compte 7201.5032.52

Le chauffage à distance (CAD) va permettre d'entreprendre la mise en place de tuyaux pour desservir le 3^{ème} centre scolaire. Le tracé partira depuis le MIC en direction du nouveau centre scolaire en passant par le chemin Fleuri. La mise en séparatif du secteur sera également réalisée.

Ces travaux sont en cours de réalisation.

Montant alloué dans le cadre du budget 2022	Fr.	750'000.00
Montant dépensé au 31 décembre 2025	Fr.	259'073.50
Disponible au 1^{er} janvier 2026	Fr.	490'926.50

Mise en séparatif (CAD) – chemin de la Combetta

Compte 7201.5032.61

Le chauffage à distance (CAD) va permettre d'entreprendre la mise en place de tuyaux pour desservir le 3^{ème} centre scolaire. Le tracé partira depuis le MIC en direction du nouveau centre scolaire en passant par le chemin Fleuri. La mise en séparatif du secteur sera également réalisée.

Les premiers travaux sur la parcelle du 3^{ème} centre scolaire ont débuté.

Montant alloué dans le cadre du budget 2023	Fr.	190'000.00
Montant dépensé au 31 décembre 2025	Fr.	227'025.20
Disponible au 1^{er} janvier 2026	Fr.	-37'025.20

Mise en séparatif – chemin de la Forêt 2

Compte 7201.5032.62

Dans le cadre des travaux liés au déplacement de la conduite d'eau potable, la mise en place d'un système de séparatif des eaux usées (EU) et des eaux claires (EC) est également prévue dans le secteur situé sous le chemin de la Forêt. A ce jour, cette zone est desservie par un réseau mixte où eaux usées et eaux claires circulent dans une même conduite. Cette mise en séparatif est une plus-value pour la commune et s'inscrit dans sa

planification générale. En effet, conformément au Plan Général d'Evacuation des Eaux (PGEE) de la commune de Marly, ces travaux sont une suite logique de la séparation des eaux. A noter que cette planification a été préparée en coordination avec le bureau Triform, spécialisé dans les études et réalisations en matière de gestion des eaux. Les travaux devraient débuter au printemps 2026.

Montant alloué dans le cadre du budget 2024	Fr.	300'000.00
Montant dépensé au 31 décembre 2025	Fr.	10'250.00
Disponible au 1^{er} janvier 2026	Fr.	289'750.00

Réalisation concept mise en séparatif bassin versant Est

Compte 7201.5032.46

L'état hydraulique du réseau communal d'évacuation des eaux a fait l'objet d'un rapport basé sur des calculs de simulation qui ont révélé, dans certains secteurs du réseau, un déficit de capacité d'écoulement pouvant entraîner des mises en charge des collecteurs avec risque de débordement. Ce rapport d'état a malheureusement été confirmé par des événements survenus en 2014 respectivement en 2018, lors de très fortes précipitations qui ont occasionné des refoulements avec inondation de caves dans le secteur du bassin versant Est de la commune.

Des mesures urgentes ont été prises de suite après ces événements et un bureau d'ingénieurs a également été mandaté pour étudier un concept permettant d'améliorer progressivement la situation, sachant qu'il faudra de nombreuses années et d'importants investissements pour séparer les eaux claires des eaux usées de tout le secteur concerné.

Le dossier est à l'enquête publique depuis la mi-octobre 2025. L'obtention du permis est attendue au printemps 2026, avec un démarrage idéal des travaux durant la seconde moitié de l'année 2026 ou au début de l'année 2027.

Montant alloué dans le cadre du budget 2019	Fr.	4'000'000.00
Montant dépensé au 31 décembre 2025	Fr.	49'031.05
Disponible au 1^{er} janvier 2026	Fr.	3'950'968.95

Edilité et espaces verts

Personnel

En 2025, le Secteur édilité et espaces verts comptait 11 employés communaux, ainsi qu'un responsable de secteur.

Répartition des heures de travail des 11 employés

Tâches	Années					
	2025	Prop. (%)	Ecart 2024-2023 (%)	2024	2023	2022
Administratif	982.68	5.49	0.25%	980.25	782.42	1 595.50
Bâtiments communaux entr. ext.	400.17	2.24	-26.30%	543.00	596.75	800.25
Bâtiments communaux entr. int.	200.25	1.12	30.28%	153.71	367.85	382.25
Bâtiments scolaires entr. ext.	230.40	1.29	83.95%	125.25	115.25	83.50
Bâtiments scolaires entr. int.	3.00	0.02	-53.85%	6.50	11.00	4.50
Canalisations communales entr.	228.50	1.28	14.97%	198.75	135.75	94.75
Centre sportif entr. ext.	174.50	0.98	-47.95%	335.25	140.25	315.25
Centre sportif entr. int.	0.00	0.00	-100.00%	6.50	7.50	6.00
Centre sportif tonte du gazon	282.45	1.58	-35.86%	440.35	418.00	388.50
Cimetière, creuses de tombes	68.00	0.38	-55.09%	151.42	157.25	88.00
Cimetière, entr.	495.75	2.77	78.97%	277.00	201.00	240.50
Déchets encombrants	189.75	1.06	42.13%	133.50	142.00	133.50
Déchetterie lourde	2 349.33	13.13	3.81%	2 263.16	2 289.00	2 142.00
Déchetteries légères	210.75	1.18	-8.57%	230.50	208.82	227.75
Divers	418.42	2.34	6.60%	392.50	372.79	149.75
Entr. machines et outillages	1 288.95	7.20	-0.17%	1 291.20	1 098.63	908.75
Entr. sentiers pédestres	929.75	5.20	38.72%	670.25	756.50	466.75
Entr. véhicules	254.00	1.42	-18.35%	311.10	393.16	463.75
Entr. Gérine et ruisseaux	584.00	3.26	-27.57%	806.25	898.75	739.50
Entretien hivernal	199.16	1.11	-56.15%	454.21	308.21	326.75
Entretien zones vertes	4 257.85	23.80	34.94%	3 155.30	2 752.00	2 156.00
Ligne de tir, entr.	25.50	0.14	-5.56%	27.00	22.00	17.50
Manifestations diverses	132.67	0.74	-42.63%	231.25	104.50	123.50
Nett. et entr. des containers	360.00	2.01	93.03%	186.50	160.75	226.75
Nettoyage du village	1 132.79	6.33	-5.07%	1 193.23	1 188.75	1 069.25
Pompier	26.75	0.15	-36.69%	42.25	2.25	31.00
Routes communales	876.66	4.90	-12.58%	1 002.81	992.50	857.00
Service des eaux	12.00	0.07	-11.11%	13.50	134.00	7.50
Signalisation	132.50	0.74	21.84%	108.75	39.75	53.75
St-Sacrement, entr. ext.	92.00	0.51	7.60%	85.50	82.50	56.00
Tonte du gazon	773.67	4.32	-10.40%	863.50	605.25	554.00
Tournées compost	142.25	0.80	-4.80%	149.42	93.50	42.50
Tournées ordures ménagères	422.75	2.36	-6.93%	454.25	445.75	413.75
Tournées papier et carton	15.75	0.09	-64.61%	44.50	26.50	35.00
Totaux	17 892.95	100.00		17 328.41	16 050.88	15 201.00

Remarques

L'augmentation marquée pour l'entretien extérieur des bâtiments scolaires est principalement liée à la réalisation d'une piste d'accès à Grand-Pré. La diminution pour la tonte du centre sportif, qui comprend également la tonte des alentours, résulte de la mise en place du robot de tonte pour les terrains 1 et 2. Une portion du pavage du cimetière a été réalisée en 2025, ce qui explique les heures supplémentaires dans ce chapitre. Les heures additionnelles concernant l'entretien des sentiers pédestres correspondent à la remise en état de certaines portions et la réfection de la passerelle des Noutes. L'entretien des zones vertes augmente proportionnellement aux surfaces. Enfin, l'amélioration du suivi d'entretien des abris

containers communaux a entraîné une augmentation des heures pour le nettoyage et l'entretien des containers. Ce tableau de répartition des tâches ne sera plus présenté dès le rapport de gestion de 2026. Une gestion au pourcentage sera mise en place afin de simplifier le système pour toutes les parties concernées et unifier ainsi le fonctionnement au reste du personnel communal.

Service hivernal

Le réseau communal est réparti de la façon suivante :

- Routes entretenues par la commune : 27'960 mètres (+ écoquartier de l'Ancienne-Papeterie) ;
- Dont routes privées avec servitude publique : 600 mètres ;
- Trottoirs : 16'500 mètres (+ écoquartier de l'Ancienne-Papeterie).

En 2024/2025, ce réseau a nécessité l'utilisation de 89 tonnes de sel (2023/2024 : 97.80 tonnes).

Gestion des déchets

Résumé des charges par type de déchets

Déchets	2025				Ecart 2024-2023			2024				2023	
	Quant. (to)	Coût (Fr.)	Unité (Fr./to)	Prop. (%)	Quant (%)	Coût (Fr.)	Coût (%)	Quant. (to)	Coût (Fr.)	Unité (Fr./to)	Prop. (%)	Quant. (to)	Coût (Fr.)
TC Ordures ménagères	1 161.44	344 669.00	296.76	34.18%	4.54%	18 974.80	5.83%	1 111.02	325 694.20	293.15	32.44%	1 088.68	330 020.64
Bennes déchets organiques	359.51	56 903.77	158.28	5.64%	-5.26%	-37 753.39	-15.12%	396.67	61 983.00	156.26	6.17%	325.19	54 450.09
Branches et haies	235.58	42 834.91	181.83	4.25%				209.00	61 368.58	293.63	6.11%	222.26	48 280.25
TC déchets organiques	494.10	112 159.24	227.00	11.12%				543.98	126 299.73	232.18	12.58%	500.82	113 908.04
Benne de papier	139.26	20 614.57	148.03	2.04%	-4.96%	115.76	0.16%	161.93	20 424.71	126.13	2.03%	162.70	26 295.55
Compacteur carton	167.19	18 195.53	108.83	1.80%				160.92	16 365.65	101.70	1.63%	171.15	22 469.14
TC papier et carton	249.25	35 679.21	143.15	3.54%				261.87	37 583.19	143.52	3.74%	255.99	44 122.27
PET	23.23	198.53	8.55	0.02%	12.71%	-2 385.26	-92.32%	20.61	2 583.79	125.37	0.26%	20.96	2 083.11
Compacteur petits encombrants	106.02	50 328.92	474.71	4.99%	3.89%	246.92	0.49%	102.05	50 082.00	490.76	4.99%	101.08	52 571.00
Encombrants	48.96	25 243.18	515.59	2.50%	11.83%	2 539.38	11.18%	43.78	22 703.80	518.59	2.26%	46.56	22 535.23
Bois	223.55	47 341.71	211.77	4.70%	7.94%	2 169.96	4.80%	207.11	45 171.75	218.11	4.50%	228.29	50 126.90
Ferraille	114.89	8 678.16	75.53	0.86%	12.31%	2 671.30	10.72%	103.25	6 886.57	66.70	0.69%	110.64	11 000.23
Fer blanc et alu "ECOPOINTS"	23.63	12 011.91	508.33	1.19%				19.19	11 138.27	580.42	1.11%	19.57	9 053.62
Fer blanc et alu "déchetterie"	12.54	6 897.11	550.01	0.68%				12.06	6 891.04	571.40	0.69%	14.78	6 242.11
Verre "ECOPOINTS"	178.30	17 428.61	97.75	1.73%	-6.51%	-2 793.53	-7.80%	204.03	19 872.98	97.40	1.98%	211.75	19 436.84
Verre "déchetterie"	174.13	15 593.37	89.55	1.55%				172.93	15 942.53	92.19	1.59%	177.47	19 269.72
Appareils électroniques et électroménagers		11 152.07		1.11%		-611.06	-5.19%		11 763.13		1.17%		12 658.86
DCMI (gravats)	139.12	21 088.64	151.59	2.09%	17.53%	6 916.88	48.81%	118.37	14 171.76	119.72	1.41%	144.64	16 376.18
Huiles		4 278.34		0.42%		-199.44	-4.45%		4 477.78		0.45%		4 805.04
Divers (eau, électricité, impressions, etc)		71 255.06		7.07%		13 927.21	24.29%		57 327.85		5.71%		21 878.53
Achat et nettoyage containers		21 194.36		2.10%		10 272.91	94.06%		10 921.45		1.09%		8 661.61
Nettoyage du village		64 533.24		6.40%		-9 905.31	-13.31%		74 438.55		7.41%		77 178.60
Totaux	3 850.70	1 008 279.44		100.00%	0.05%	4 187.13	0.42%	3 848.77	1 004 092.31		100.00%	3 802.53	973 423.56

Légende : TC = Tournée camion (collecte au porte-à-porte + vidange compacteurs éco quartier de l'Ancienne Papeterie)

Ordures ménagères

En 2025, la quantité moyenne d'ordures ménagères par habitant a été de 121.82 kg (1'161.44to / 9'534 hab.).

Résumé des produits par type de taxes

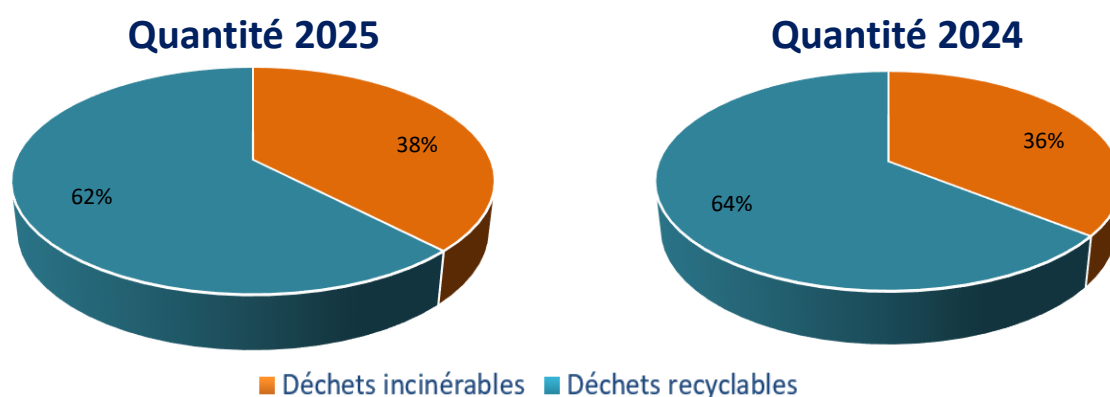
	2025	Ecart 2025-2024		2024	2023	2022	2021
	Produits (Fr.)	Produits (Fr.)	Produits (%)	Produits (Fr.)	Produits (Fr.)	Produits (Fr.)	Produits (Fr.)
Taxe de base	490 949.30	19 032.55	4.03%	471 916.75	474 953.95	449 698.85	419 827.10
Taxe au sac (SACCO)	329 849.80	17 005.55	5.44%	312 844.25	304 209.20	286 921.50	278 725.23
Déchets verts	72 927.30	-2 004.50	-2.68%	74 931.80	76 579.73	76 750.13	77 218.03
Taxe ou vente appareils divers	46.25	-	-	462.55		-	-
Taxe déchet divers		-	-			-	-
Taxe papier des commerçants	3 296.75	-383.00	-10.41%	3 679.75	4 345.39	3 041.78	3 090.85
Amendes	2 150.00	-647.15	-23.14%	2 797.15	5 181.65	1 970.65	1 200.00
Participation aux frais traitement déchets verts		-	-			-	-
Indemnités et intérêts		-	-	11.35	86.45	-	-
Facturation déchets encombrants	4 301.25	1 415.25	49.04%	2 886.00	3 294.45	2 896.40	3 258.45
Rétrocession sur verre (Vetroswiss)	38 301.38	2 891.26	8.17%	35 410.12	38 516.03	37 951.97	
Total	941 822.03	36 882.31	4.08%	904 939.72	907 166.85	859 231.28	783 319.66

Avec MCH2, la rétrocession du verre n'est plus prise en compte dans les charges mais comptabilisée dans les produits depuis 2022.

Déchets recyclables

Déchets	2025	Ecart 2025-2024		2024	2023	2022	2021
	Quant. (to)	Quant. (to)	Quant. (%)	Quant. (to)	Quant. (to)	Quant. (to)	Quant. (to)
Bois	223.55	16.44	7.94%	207.11	228.29	242.35	280.32
Déchets organiques	1 089.19	-60.46	-5.26%	1 149.65	1 048.27	1 066.38	1 097.18
Papier et carton	555.70	-29.02	-4.96%	584.72	589.84	600.92	613.97
Fer blanc, Alu	36.17	4.92	15.74%	31.25	34.35	31.88	30.70
Verre	352.43	-24.53	-6.51%	376.96	389.22	373.01	409.82
Ferraille	114.89	11.64	11.27%	103.25	110.64	113.26	121.47
PET	23.23	2.62	12.71%	20.61	20.96	17.44	10.75
Total	2 395.16	-78.39	-3.17%	2 473.55	2 421.57	2 445.24	2 564.21

Répartition des déchets recyclables - incinérables



Taux de couverture

	2025	2024	2023	2022	2021
Total des charges	1 008 279.44	1 004 092.31	973 423.56	860 418.19	841 115.85
Total des produits	941 822.03	904 939.72	907 166.85	859 231.28	783 319.66
Taux de couverture en %	93.41%	90.13%	93.19%	99.86%	93.13%

Les produits ont connu une hausse plus importante qui s'explique principalement par une augmentation de la population et par conséquent des taxes de base et proportionnelles. Le taux de couverture minimum légal requis par la loi cantonale est de 70%.

Quelques travaux spécifiques réalisés en 2025 sous la responsabilité du secteur édilité et espaces verts

- Mise en place du début de la rénovation du sentier pédestre chemin de la Prairie – route du Roule ;
- Suivi de l'analyse du tronçon de la Gérine Corbaroche – passerelle en bois ;
- Prise en charge rapide à la suite de la rupture d'un seuil de la Gérine entre la passerelle en bois et le pont CIBA ;
- Gestion pour la planification de l'extraction de l'accumulation de graves dans le lit de la Gérine au Port ;
- Planification de la rénovation du maintien de la berge du ruisseau de Chésalles à la hauteur du Petit-Bugnon ;
- Mise à jour des baux des parchets communaux ;
- Mise en place du robot de tonte pour les terrains 1 et 2 ;
- Planification du remplacement de l'éclairage des terrains du Centre sportif de la Gérine par du LED ;
- Acquisition d'un petit véhicule électrique édilitaire ;
- Remplacement de la déchiqueteuse à bois ;
- Mise en place d'un suivi rigoureux des normes des places de jeux ;
- Changement de la gestion des déchets aux bords de la Gérine ;
- Perfectionnement de la gestion des déchets et démarrage de la révision du règlement ;
- Réflexion sur l'agrandissement de la déchetterie communale ;
- Mise en place d'une nouvelle convention et règlement pour la chapelle mortuaire ;
- Poursuite de la réflexion sur la demande d'un secteur musulman pour le cimetière communal ;
- Rénovation du jardin du souvenir et d'une zone pavée du cimetière communal ;
- Analyse de l'état routier et plan d'entretien à long terme avec un bureau spécialisé ;
- Réalisation de décorations en bois pour Pâques et Noël ;
- Gestion du parc véhicules de la commune ;
- Depuis quelques années, arrêt de l'utilisation de produits de traitement phytosanitaire et remplacement par plus de liberté à la nature, de nouvelles brosses de balayeuses ou un brûlage spécialisé des herbes indésirables dans des zones spécifiques ;
- Amélioration des bandes vertes le long de la route de Fribourg et de toutes les plates-bandes converties en vivaces ;
- Début de la planification pour la reprise de l'entretien extérieur de l'école Château d'Eau ;
- Suivi de la situation concernant le capricorne asiatique ;
- Préavis pour les dossiers de constructions ;
- Gestion des permis de fouille et demandes de dérogation d'abattage ;
- Séances hebdomadaires du service Eaux, édilité et espaces verts ;
- Séances avec la commission du cimetière et la commission Eaux, édilité et espaces verts.

Cimetière

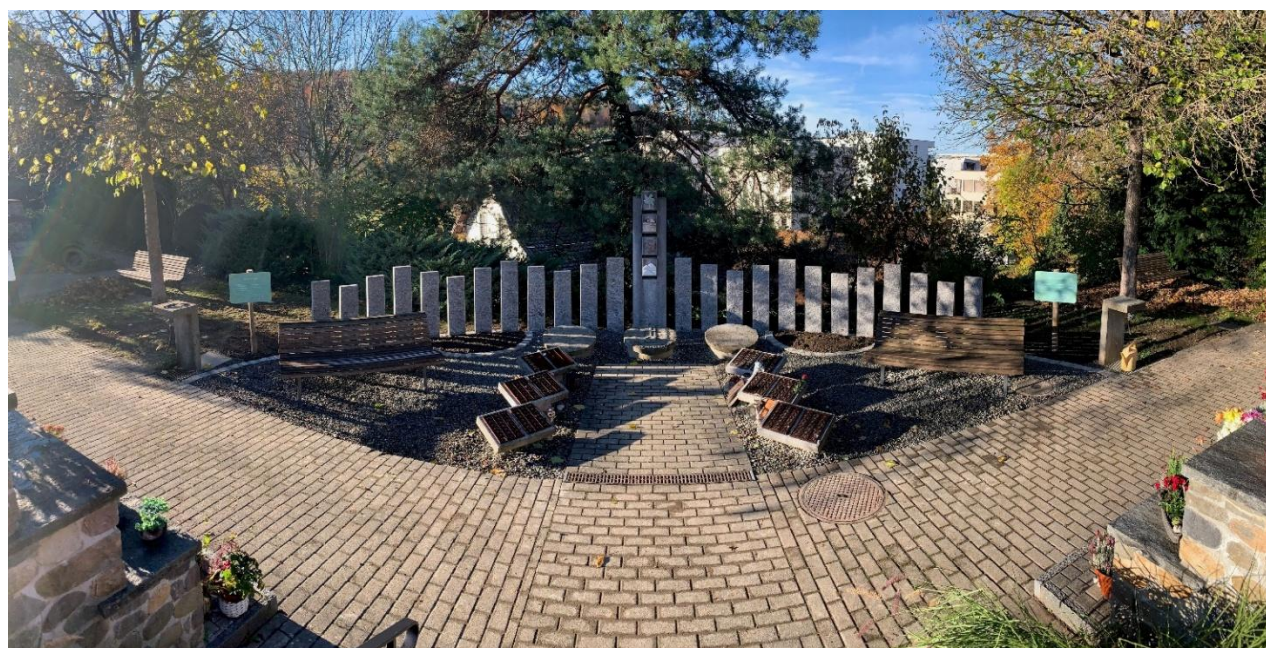
Le cimetière communal de Marly appartient à la commune de Marly et au Cercle d'inhumation de Marly, Pierrafortscha et Villarsel-sur-Marly. La commission du cimetière se réunit au minimum lors de deux séances par année.

En 2025, Marly a connu 52 décès, dont 44 défunts ont rejoint le cimetière communal de Marly :

- 16 au jardin du souvenir ;
- 15 au columbarium ;
- 6 aux stèles cinéraires ;
- 5 urnes placées avec des inhumations ;
- 2 inhumations ;
- 8 reposent ailleurs.

	Colombarium	Tombes	Jardin du souvenir	Placement d'urne dans tombe	Stèles Cinéraires	Autre destination	Total Décès	Total à Marly
2008	10	2	5	5	0	7	29	22
2009	24	5	9	7	0	12	57	45
2010	22	6	4	2	0	5	39	34
2011	16	4	7	8	0	10	45	35
2012	27	5	7	2	0	9	50	41
2013	29	4	9	5	0	3	50	47
2014	24	6	18	4	0	3	55	52
2015	23	12	15	5	0	6	61	55
2016	16	5	12	2	0	4	39	35
2017	23	8	6	3	0	0	40	40
2018	30	7	20	3	0	6	66	60
2019	13	2	10	6	0	10	41	31
2020	25	4	14	7	2	9	61	52
2021	14	4	14	4	6	6	48	42
2022	6	1	8	1	8	5	29	24
2023	15	6	14	1	4	11	51	40
2024	15	9	14	4	7	9	58	51
2025	15	2	16	5	8	6	52	44

Rénovation du jardin du souvenir en automne 2025



Action sociale, vivre ensemble et santé

Responsable : Mary Claude Paolucci

Suppléant : César Murangira

Le mot de la Conseillère communale

L'année 2025 marque la fin de la législature et pour moi 20 ans au service de la commune. Cette période, à nouveau riche en projets et changements, a permis de consolider le dicastère.

Le secteur social a vu la mise en place de la nouvelle loi qui entrera en vigueur en 2026 sans son règlement d'application qui est encore en travail auprès des services cantonaux. Les prestations complémentaires pour les familles ont également été organisées au pas de charge selon la volonté cantonale.

Le secteur Marlyplus (anciennement PITSC), qui a pour rôle de soutenir la réinsertion au niveau communal, a pu se développer en bénéficiant du soutien d'une coordinatrice supplémentaire. Les activités ont mieux été adaptées au profil des bénéficiaires, consolidant ainsi ce changement positif.

Le secteur santé a continué son développement notamment dans ses propositions destinées aux seniors : de nouvelles offres ont permis d'augmenter la participation.

Le secteur cohésion sociale a vu l'intérêt pour ses activités augmenter et a su diversifier les propositions pour tous les publics. La fréquentation de la maison de quartier est devenue constante et ceci représente un lieu très apprécié par la population. Les jeunes pourront continuer de bénéficier de l'apport de l'organisation REPER qui a été reconduit pour trois ans.

Je tiens à remercier spécialement tout le personnel du dicastère Action sociale, vivre ensemble et santé pour son travail continu et constant. En effet, chaque année a amené son lot de changements, adaptations ou ajustements. C'est toujours dans un esprit constructif que j'ai eu le plaisir de les accompagner pendant quatre législatures. Je leur souhaite le meilleur pour les années futures et je les remercie chaleureusement pour leur soutien.

Mary Claude Paolucci

Le dicastère Action sociale, vivre ensemble et santé chapeaute les secteurs suivants : les affaires sociales, la santé qui inclut le domaine des seniors, le secteur Marlyplus, réforme du PITSC (programme communal d'insertion pour les bénéficiaires de l'aide sociale) et finalement le secteur de la cohésion sociale.

18 personnes à des taux d'activité qui varient de 50 à 100% collaborent à la bonne marche du service dans le but de remplir au mieux les missions qui leur ont été confiées.

Le service de l'Action sociale, vivre ensemble et santé s'organise autour d'un secrétariat généralisé qui gère les tâches administratives des différents secteurs ainsi que les documents en lien avec les dossiers soumis au Conseil communal.

Le champ d'action du dicastère englobe :

dans le cadre des affaires sociales

- l'aide sociale gérée par le service social de Marly (SSM) au sens de la Loi sur l'aide sociale (LASoc) ;
- le secteur Marlyplus ;
- la Marly Mobile ;
- l'attribution de dons à des œuvres d'utilité publique ;

- les charges liées cantonales (participation aux institutions spécialisées pour personnes handicapées, aide aux victimes d'infraction, participation aux avances de pensions alimentaires non récupérées, participation aux allocations familiales en faveur des personnes sans activité lucrative de condition modeste, etc.) ;
- les obligations communales en lien avec l'indigence (frais funéraires, cotisations AVS pour personne sans activité lucrative) ;
- le service officiel des curatelles de la Haute-Sarine (SOCHS).

dans le cadre de la santé publique

- le service de puériculture ;
- les services médico-sociaux intégrés au Réseau Santé de la Sarine (RSS), dont le Home médicalisé de la Sarine, le Service d'ambulance de la Sarine, PassePartout, les indemnités forfaitaires, l'aide et les soins à domicile, le centre de coordination ;
- l'attribution des 40 habitats pour seniors du Pré Zurthanen à Marly ;
- la coordination seniors ;
- l'attribution des subventionnements communaux aux seniors : animation du 3^e âge, contribution aux repas à domicile ;
- le contrôle des champignons.

dans le cadre de la cohésion sociale

- les activités Marly pour tous ;
- l'accueil aux migrant-es ;
- le développement de la politique de la petite enfance, conjointement avec le service enfance et formation ;
- la collaboration avec les différentes associations, clubs sportifs et sociétés de loisirs en lien avec les buts de la cohésion sociale ;
- la gestion de la maison de quartier.

Affaires sociales

L'aide sociale est un élément clé de la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale. Elle finance les ressources nécessaires pour couvrir le minimum vital et garantir une existence conforme à la dignité humaine.

Organisation du Service social de Marly (SSM)

L'équipe du SSM est composée de 10 collaboratrices, à savoir une cheffe de service à 50%, 5 assistantes sociales pour 3.8 EPT, 2 collaboratrices administratives ainsi qu'une responsable des finances.

Le service peut s'appuyer sur des collaboratrices fiables, loyales et motivées, ouvertes aux changements.

2025 a été une année tournée vers les changements annoncés depuis plusieurs années déjà. La gestion de cette période d'attente n'a pas été toujours facile à gérer par le personnel parfois lassé d'attendre des changements ayant des incidences certaines sur leur pratique professionnelle, voire sur la pérennité de leur emploi. Cette attente trop longue et les

incertitudes liées aux changements ont érodé les motivations et fatigué les collaboratrices du service social.

En date du 9 octobre 2024, le Grand Conseil adoptait la révision totale de la loi sur l'aide sociale laquelle entrera en vigueur en janvier 2026. Cette révision amène une meilleure définition des rôles de chacun des partenaires, à savoir l'Etat, le service de l'action sociale, la commission sociale et le service social. Les recommandations et principes d'application de la loi sur l'aide sociale y sont désormais inscrits, ce qui va dans l'objectif visé d'une application la plus uniforme possible au sein des différents services sociaux. Celle-ci intègre des changements d'importance puisqu'elle introduit :

- une régionalisation des autorités d'aide sociale au niveau des districts. Les communes disposent d'un délai de deux ans dès l'entrée en vigueur de la loi pour se constituer en association de communes et pour soumettre les statuts de leur association à l'approbation du Conseil d'Etat. Ceci contraint la commune de Marly à s'associer aux 7 communes du district, hors la Ville de Fribourg, afin de créer un service social Sarine-Campagne ;
- un nouveau système d'information électronique commun entre les services sociaux et le service de l'Action sociale (SASoc) est appelé à remplacer en 2030 les applications utilisées actuellement ;
- l'octroi de l'aide financière allouée aux personnes sans domicile fixe ou sans autorisation de séjour est désormais du ressort de la commission sociale en remplacement du SASoc et à charge à 100% des communes ;
- un renforcement de l'aide personnelle ;
- une aide d'appoint ;
- une augmentation du forfait d'entretien, des franchises sur le revenu et du montant laissé à la libre disposition ;
- le concept d'un médecin-conseil ;
- un soutien à la formation ;
- un principe de remboursement sous conditions ;
- une nouvelle répartition des charges Etat et communes.

Le SASoc a travaillé ardemment sur le projet d'ordonnance sur l'aide sociale précisant et complétant la loi. Ce projet a été soumis pour examen aux services sociaux lors de deux séances communes. La consultation de la loi a amené de nombreux retours et un travail de dépouillement était encore en cours en fin d'année 2025. Le SASoc dit tout mettre en œuvre pour tenir compte des nombreux retours, ce qui se traduit par des aménagements parfois conséquents.

Ainsi, l'ordonnance n'a pas pu être finalisée dans le délai souhaité, obligeant les services sociaux à appliquer la loi sans ordonnance, en se basant sur les normes et principes en cours jusque-là.

Finalement, nouveau rebondissement, la nouvelle loi aurait pu être stoppée par le référendum lancé à l'encontre de la loi sur l'assainissement des finances cantonales, mais

elle entrera finalement tout de même en vigueur, à part les dépenses supplémentaires liées à cette nouvelle loi, qui sont retenues dans l'attente du résultat des votations prévues en avril 2026.

Un dernier élément pourrait re-brasser les cartes de l'application de cette loi, à savoir une motion déposée par plusieurs députés qui demandent, au cas où le référendum contre la LAFE ne devait pas aboutir, de reconsidérer l'organisation des SSR voulue par la réforme, les dépenses d'aide sociale étant dès lors à charge des communes à 80%.

La lecture de la loi, la compréhension des changements souhaités, l'adaptation aux modifications voulues, les allers-retours, les ordres et contre-ordres ont bien occupé l'équipe du service social qui a tenu le cap malgré les incertitudes.

Durant l'année 2025, les services sociaux cantonaux ont également été sollicités régulièrement par l'établissement cantonal des assurances sociales (ECAS) afin de coordonner la mise en route de la loi sur les PC familles (LPCFam) en vue de son entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2026.

L'Association des communes fribourgeoises a organisé un atelier destiné aux communes et aux services sociaux afin de partager les questions concernant la mise en œuvre des guichets familles.

L'objectif de la loi sur les PC familles est d'offrir à toutes les familles des conditions de vie décentes, même avec un revenu modeste. Pour rappel, l'ECAS alloue les prestations cantonales pour familles alors que les communes mettent en place les guichets familles qui ont pour mission d'offrir :

- un accès aux informations relatives aux offres de prestations, de soutiens et de conseils destinés aux familles ;
- un conseil personnalisé dans le but de renforcer la capacité d'intégration sociale ou professionnelle ;
- l'intervention auprès des organismes compétents lorsque les démarches pour obtenir l'aide s'avèrent difficiles à réaliser par les personnes concernées ;
- la mise en place et le suivi de mesures d'accompagnement social (MAS) pour autant que ces mesures améliorent les perspectives d'emploi et de revenu.

A l'origine de la loi, l'intention du politique était de bien distinguer les bénéficiaires des PC familles de ceux de l'aide sociale afin de ne pas les stigmatiser et, dès lors, de créer des guichets familles distincts des services sociaux. Au final, les communes ont été autorisées par la DSAS à déléguer la mise en place des guichets familles aux services sociaux jusqu'à la fin du délai transitoire dévolu à la mise en place des modalités d'organisation de la LASoc, soit la fin de l'année 2030.

Ainsi à Marly, comme autorisé par la DSAS, le guichet familles a été organisé au sein du service social. Malgré des données peu fiables sur le nombre de dossiers potentiellement suivis par le guichet familles, un taux de travail a été estimé pour le suivi des bénéficiaires des PC familles et la mise en place des mesures d'accompagnement social, à savoir un 10% pour le poste de responsable, 20% pour le suivi social et 10% d'administration. Partant de l'idée que de nombreuses personnes bénéficiaires de l'aide sociale deviendraient indépendantes financièrement du service social, ces taux d'activité ont été déduits du taux de travail alloué au personnel du service social. L'idée est de réévaluer les besoins en personnel en 2026 sur la

base de l'expérience et des données connues. Un organe décisionnel pour l'octroi des MAS a également été validé par le Conseil communal.

La mise en œuvre du guichet familles s'est faite assez aisément au sein du service social de Marly grâce à la motivation du personnel qui s'est montré très ouvert aux changements et aux nouvelles perspectives offertes par la Loi PCFam et à la bonne collaboration avec l'ECAS.

Aucun organe cantonal de coordination n'a été prévu par la loi pour les mesures d'accompagnement social, le SASoc ayant uniquement un rôle de contrôle. Les différents guichets familles auront cette tâche supplémentaire de coordination, en collaboration avec l'ECAS qui se montre ouvert à cette idée.

D'autres thématiques ont occupé le service durant cette année, à savoir principalement l'accès au logement et la population migrante.

L'accès au logement pour les bénéficiaires de l'aide sociale s'est encore péjoré

Le logement représente le poste de dépense le plus important pour les personnes à bas revenu. Dès lors, la hausse actuelle des prix des loyers précarise encore plus les bénéficiaires de l'aide sociale. Outre la difficulté de se loger avec un loyer accepté par l'aide sociale, il est devenu plus compliqué de trouver des conditions d'habitation décentes. Cette situation de mal-logement a des effets sur la santé et l'intégration sociale et économique des personnes touchées.

Ainsi, le dispositif cantonal qui permet d'octroyer une garantie de paiement du loyer courant, ainsi que d'engager le montant du cautionnement, devient à nouveau pertinent pour les bénéficiaires. Pour parer à cette difficulté à l'avenir, le service social de Marly sera peut-être amené à louer des logements qu'il mettra en sous-location aux bénéficiaires de l'aide sociale, en assurant un encadrement social. Cette pratique est déjà d'actualité dans plusieurs SSR urbains du canton. Il importe par ailleurs de favoriser davantage le logement avantageux et de veiller à ce que les personnes en situation de pauvreté bénéficient effectivement de logements à prix modique.

Garanties de loyer 2025

En 2025, le service social de Marly a traité 5 nouvelles demandes pour garanties de loyer courant et aucune demande de cautionnement. Après une année 2024 avec un nombre de demandes nettement plus élevé, soit 11 demandes, la situation est revenue au niveau de 2023.

- 3 nouvelles demandes d'endossement d'une garantie de loyer sont parvenues par d'autres services sociaux régionaux. Pour 2 de ces demandes, le SSM a donné un préavis favorable.
- 1 demande a abouti avec la signature d'un bail et le déménagement du bénéficiaire à Marly. Les autres demandes de location sont restées sans suite.
- 1 demande d'endossement d'une garantie de loyer a été adressée par le SSM à un autre service social régional. Elle a reçu un préavis favorable et a abouti à la signature d'un bail et déménagement du bénéficiaire.
- 1 nouvelle garantie de loyer a été octroyée à une personne connue du service et ayant perdu son logement.

Au total, le SSM recense en 2025, 11 garanties de loyer actives pour un engagement financier de Fr. 18'821.-.

Personne de référence logements au sein du SSM afin d'augmenter les chances des bénéficiaires d'aide sociale de trouver un logement

Depuis avril 2025, les SSR se réfèrent à un nouveau dispositif de garantie de loyer LASoc et des nouveaux formulaires de garantie de prise en charge des loyers courants. L'objectif de ce dispositif est de fournir aux bailleurs des sûretés, afin que les bénéficiaires de l'aide sociale puissent conclure plus facilement un contrat de bail et obtenir ainsi un logement. Conformément au principe de subsidiarité, ces garanties ne sont

délivrées qu'en dernier recours. La garantie de prise en charge des loyers courants représente un engagement et un risque financier important pour le service social de Marly. Ainsi, le nouveau dispositif recommande aux SSR d'avoir une personne de contact pour les régies qui pourrait assister aux états des lieux. Ce concept décrit et définit les tâches de la personne de référence logements du SSM.

Description des tâches :

- traiter les demandes d'endossement des SSR, analyser les demandes et donner un préavis favorable ou négatif ;
- définir les modalités d'accompagnement avec la responsable de service et l'équipe (fréquence et objectif des visites à domicile) ;
- visiter des logements et se présenter aux états des lieux à l'entrée et à la sortie en appui aux AS et aux curateurs et curatrices ;
- gérer et contrôler les garanties de loyer en cours ;
- veiller aux révocations à faire et délais à respecter ;
- assurer le contrôle de la couverture par l'assurance RC ménage pour les baux avec garantie de loyer en cours ; modalités : 2x par année avec le soutien du secrétariat ;
- tenir et mettre à jour un aperçu des montants engagés pour le service des finances et le rapport annuel ;
- assurer le respect du dispositif de garantie LASoc.

Modernisation de la statistique

L'office fédéral de la statistique s'est occupé durant l'année 2025, en collaboration avec DIARTIS, à la modernisation et à l'automatisation de la statistique de l'aide sociale à savoir :

- Le catalogue des données a été considérablement réduit. Seules les données comptables extraites directement des dossiers ainsi que 20 données de bases sur les personnes sont désormais transmises, au lieu des 200 variables à ce jour ;
- La transmission des données se fait automatiquement et de façon mensuelle ;
- Le contrôle des données et les corrections ne sont plus nécessaires ;
- Un monitoring des données est délivré mensuellement.

Ainsi, à l'avenir les chiffres délivrés pour le rapport de gestion liés à l'activité du service social seront issus de cette nouvelle statistique. Certaines données ne seront plus fournies à savoir les causes d'aide sociale par dossier. Les causes d'aide sociale et leur taux sont désormais connus et stables depuis de nombreuses années.

Quelques chiffres liés à l'activité du service social

Commission sociale

La Commission sociale, organe décisionnel selon la LASoc, s'est réunie à 12 reprises en 2025, à savoir une fois par mois, et a pris position sur 374 situations (295 en 2024) comportant de multiples problématiques. Cela représente une moyenne de 31,20 dossiers (22,58 en 2024).

Mesures d'insertion sociale (MIS) et formation de base

La réinsertion des bénéficiaires de l'aide sociale est un volet important de la Loi sur l'aide sociale. Les assistantes sociales de Marly travaillent activement à la réinsertion sociale et professionnelle des bénéficiaires. De concert avec eux, elles collaborent à définir des projets adaptés dont le tempo et les objectifs reposent sur leurs propres ressources.

Les MIS offrent ainsi par exemple des opportunités dans l'acquisition de la langue

française, dans l'amélioration des compétences de base, dans la recherche d'un emploi adapté aux problèmes de santé ou à la mise en place d'un coaching dans l'orientation professionnelle ou d'une formation. Elles apportent également un soutien dans la recherche d'un logement ou le développement personnel.

En 2025, les assistantes sociales ont mis en œuvre 27 mesures d'insertion sociales (34 en 2024, 24 en 2023) qui ont profité à 27 personnes.

Les collaborations vont essentiellement vers les prestataires de mesures suivants :

- IPT (intégration pour tous) qui propose une MIS permettant l'évaluation de l'employabilité, des apprentissages dans la façon d'aller vers et se présenter aux futurs employeurs, un réseau d'entreprises pour la mise en place de stages ou d'emplois adaptés ;
- Les Ateliers de la Gérine à Marly qui ouvrent leurs ateliers aux bénéficiaires ;
- RITEC qui offrent des formations dans la menuiserie, la lingerie, l'informatique ;
- Equip'appart qui offre un accompagnement aux personnes souffrant d'addiction afin qu'ils puissent garder leur domicile ;
- Association Lire et Ecrire qui offre des cours de base dans la lecture, l'écriture et l'informatique ;
- Koboxe qui offre des cours de boxe éducative visant la gestion des émotions ;
- espacefemmes qui offre des cours de langues.

En plus des MIS proposées par le canton, les habitants de Marly peuvent bénéficier des emplois communaux créés par le secteur Marlyplus, (réforme du PITSC). Cet emploi communal permet une réinsertion sur le long terme des bénéficiaires du service social et offre des services de soutien aux personnes seniors ou à mobilité réduite.

Partenariat Wir lernen weiter

Partant du constat qu'une fracture numérique se créait pour les personnes n'ayant pas accès au matériel informatique, l'association « wir lernen weiter » s'est engagée depuis avril 2020 pour que la numérisation soit également accessible aux personnes touchées par la précarité. Ainsi elle propose des ordinateurs portables à des conditions et à des frais abordables aux bénéficiaires de l'aide sociale grâce au partenariat conclu avec le service de l'action sociale.

En 2025, 5 personnes ont pu profiter de cette offre (10 en 2024).

Solidarité Vacances et Solidarité jouets

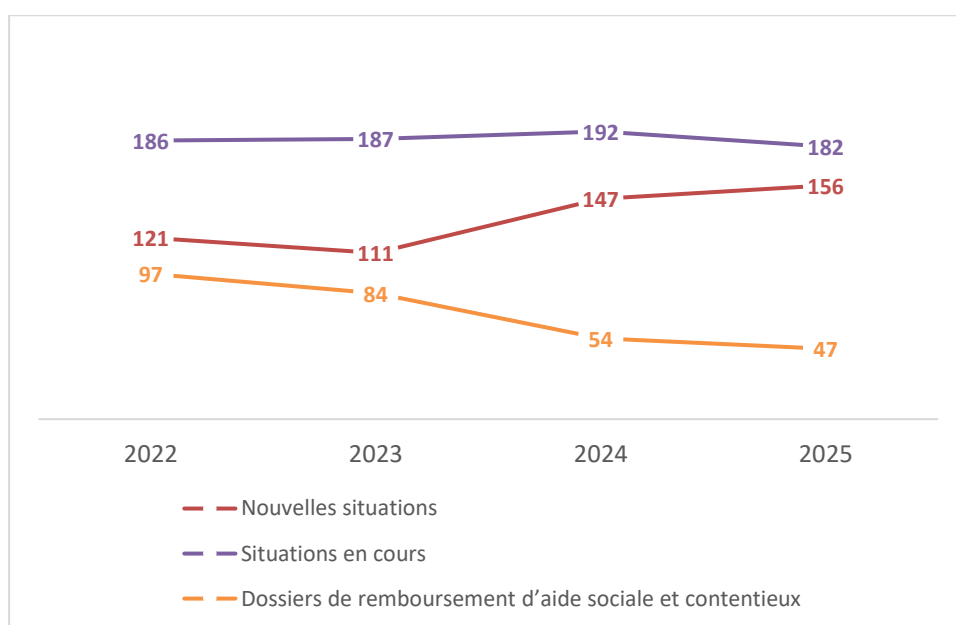
Le service social de Marly propose deux aides complémentaires grâce au soutien de fondations privées. L'action « Solidarité Vacances » de la Conférence St-Vincent de Paul de Marly permet aux familles

d'organiser une activité durant les vacances d'été avec leurs enfants. En 2025, 41 familles avec 70 enfants de 0 à 16 ans ont bénéficié de cette aide (38 familles avec 64 enfants en 2024).

L'action « Solidarité jouets » menée par une fondation lausannoise permet quant à elle d'offrir un jouet à chaque enfant à Noël. 49 enfants de 0 à 10 ans ont pu profiter de cette action.

En 2025, 156 personnes se sont adressées au service social afin d'exposer leur situation, 87 demandes (76 en 2024, 52 en 2023) ont abouti à une aide financière.

Nombre de situations suivies	2025	2024	2023	2022
Nouvelles situations	156	147	111	121
Situations en cours	182	192	187	186
Dossiers de remboursement d'aide sociale et contentieux	47	54	84	97
Total	385	389	384	404



Evolution de l'aide matérielle nette (en milliers de francs)	2025	2024	2023	2022
Aide matérielle brute LASoc	2'690	2'747	2'862	2'753
Remboursement des privés	-882	-1'089	-1'223	-1'236
Remboursement Canton	-796	-712	665	-587
Aide matérielle nette avant correctif de district	1'012	946	974	930
Correctif de district	-392	-407	-512	-407
Aide matérielle nette	620	539	462	523

En 2025, les dépenses brutes d'aide sociale se montent à Fr. 2'690'437.- alors qu'elles étaient de Fr. 2'747'618.- en 2024, soit une différence de Fr. 57'181.-.

Cependant, l'aide sociale nette, à savoir la différence entre l'aide brute versée, les remboursements des privés et du canton ainsi que le correctif du district, est supérieure à l'aide allouée les années précédentes. Cette différence est essentiellement due aux remboursements des avances qui ont, durant l'année 2025, été inférieures aux années précédentes.

Remboursement de l'aide sociale

Remboursement de tiers

Cette année, les montants rétrocédés au service social à la suite d'avances sur prestations d'autres assurances se montent à Fr. 882'903.-. Le montant des avances concerne ainsi le 33% de l'aide sociale brute versée (39% en 2024).

Remboursements de privés

15 dossiers de remboursement ont été lancés en 2025, dont 6 ont abouti à un remboursement régulier (1 en 2024).

30 personnes (36 en 2024) remboursent régulièrement leur dette par le versement de mensualités allant de Fr. 20.- à Fr. 100.-, pour un total de Fr. 15'683.- (Fr. 28'886.- en 2024).

- 1 personne a remboursé l'entièreté de sa dette à la suite de versements mensuels réguliers.
- 2 personnes ont adressé des demandes de remise de dette, proposant le versement d'un montant unique afin de solder leur dette. Ces demandes sont traitées conjointement avec le Service cantonal de l'action sociale, qui prend position pour la part de la dette le concernant, soit 40%. Ces deux demandes ont pu être traitées pour un remboursement de Fr. 48'000.-. Ces remboursements privés se montent au total à un montant de Fr. 63'683.-.

Santé publique

L'Office familial et le Service de puériculture

L'Office familial offre un soutien aux familles, couples, parents et enfants dans différentes étapes et questionnements de la vie relationnelle et affective.

Prestations du service de puériculture :

- 2 consultations par mois dans les bâtiments de la cure, route du Chevalier 10 ;
- des consultations sans rendez-vous dans les centres accessibles aux parents des différentes communes ;
- une permanence téléphonique ;
- des visites aux mamans à la maternité ;
- des consultations à domicile et des consultations en présence d'un pédopsychiatre une fois par mois.

Les thèmes de la séparation, des fragilités psychiques et addictions des proches, de l'inclusion ont été traités plus spécifiquement durant cette année. L'alimentation saine, la santé mentale, la prévention des maladies, la prévention des violences familiales occupent quotidiennement les infirmières.

La commune de Marly verse Fr. 3.- par habitant à l'Office familial pour son service de puériculture.

Le Réseau Santé de la Sarine (RSS) regroupe :

- le Home médicalisé de la Sarine (HMS) comprenant le Foyer de Jour et la Rose d'Automne ;
- le Service d'aide et de soins à domicile (SASDS) ;
- le Service d'Ambulances (SAS) ;
- le Centre de coordination (CC) ;
- PassePartout Sarine ;
- la Commission des indemnités forfaitaires (CIF) ;
- la Commission des établissements médico-sociaux (CODEMS) ;
- le Bataillon Sarine (nouveau service dès le 1^{er} janvier 2023) intégrant 700 pompiers.

Service d'aide et de soins à domicile de la Sarine (SASDS)

La mission du SASDS est de permettre à toute personne malade, handicapée, nécessitant un soutien, une surveillance, de l'aide ou des soins de vivre dans son environnement habituel le plus longtemps possible. Pour l'année 2025, 299 personnes ont pu bénéficier des prestations de ce service.

Indemnités forfaitaires et soutien aux proches aidants

L'indemnité forfaitaire est une aide financière accordée aux parents et aux proches qui apportent une aide régulière, importante et durable à une personne impotente pour lui permettre de vivre à domicile.

Le nombre de bénéficiaires au sein de la commune de Marly se monte à 101 en 2025 (85 en 2024).

Les Seniors à Marly

Plusieurs groupements bénéficient d'un soutien financier essentiel de la commune qui leur permet d'assurer leurs missions. Ainsi, le service de livraison de repas à domicile a pu livrer 8'993 repas (8'025 en 2024), les repas pour seniors au Centre communautaire rencontrent un succès grandissant (19 repas, 703 personnes soit 18% de plus qu'en 2024) et le groupement Anim'ainés a organisé 3 événements incontournables pour une grande partie des seniors (plus de 600 personnes ont participé au dîner de Carnaval, à la balade au musée de

l'Horlogerie à La Chaux-de-Fonds et au goûter de Noël). Cette année, le groupement a également participé à la Fête du village en tenant un stand de vente de saucisses.

La rencontre annuelle entre les prestataires de services pour seniors et la commune, organisée au mois de novembre, a fait état de la richesse des prestations et de leur belle fréquentation. La difficulté réside dans le fait de recruter des bénévoles et d'assurer une bonne communication des activités.



Devenu autonome en 2024, le programme a pris son envol en 2025. Les nombreuses activités réalisées en étroite collaboration avec Marly pour tous ont connu une progression réjouissante, particulièrement lors du deuxième semestre. Afin de pouvoir identifier en un clin d'œil ces activités, une agence de graphisme a été mandatée pour la création d'un logo.

La première activité de l'année a consisté en la projection d'un film sur les représentations de l'au-delà suivie de discussions enrichissantes sur ce thème sensible (30 personnes présentes).

Une nouveauté importante pour l'année 2025 été l'introduction des « dé-jeux-ners », moments de rencontre organisés le dimanche matin, combinant déjeuner, discussions et jeux de société. Après un démarrage modeste en février, ce sont une dizaine de personnes qui se sont réunies en novembre (4 dé-jeux-ners, 33 participant-es). Pour permettre aux seniors d'exprimer leur créativité, plusieurs ateliers ont été organisés : couture avec la confection d'un

biscuit quilt, arrangements floraux et origami. L'alimentation est également un gage de santé dont il faut prendre soin. « Bien manger pour bien vieillir » et « Bien manger sans se ruiner » animés par des professionnelles ont accueillis 24 participant-es. SenioraMa s'est associé à Marly pour tous pour l'organisation d'activités lors des vacances scolaires de Pâques, d'été et d'automne :

- Visite d'Eletro-Broc et balade intergénérationnelle ;
- Atelier théâtre ;
- Présentation de Lifekinetik (méthode d'entraînement qui combine des tâches de perception avec des défis cognitifs et des mouvements inhabituels et amusants) ;
- Visite de la cathédrale de Fribourg et présentation de ses orgues ;
- Conférence des lieux-dits par M. Anderegg, géographe (25 personnes) ;
- Premiers secours et utilisation d'un défibrillateur par les Samaritains ;
- Visite de l'Espace 1606 à Fribourg ;
- Initiation à la sophrologie.

Deux ateliers ont été proposés au jardin partagé : une séance de yoga du visage et un atelier floral. A l'occasion des fêtes de fin d'année, des cartes de vœux ont été réalisées par les enfants lors des accueils des mercredis après-midi organisés par Marly pour tous et ont été envoyées aux aînés de 85 ans et plus. Deux conférences ont complété le programme :

- « Chouchouter son cerveau, ça peut rapporter gros » par Mme Anne-Claude Juillerat Van der Linden ;
- « Testament, héritage et donations, les clés pour bien organiser sa succession » par Me Olivier Ferraz.

Toutes deux ont fait salle comble (50 personnes à chaque fois).

Finalement, les personnes ayant fêté leur 65^{ème} anniversaire ont été conviées à une soirée de présentation des prestations SenioraMa, ainsi qu'un encouragement à l'engagement bénévole. Mme Marianna Gawrysiak, géronto-psychologue, a également donné une conférence fort intéressante intitulée « Avançons en âge avec humour et créativité ».

Outre le développement des activités et le lien avec les partenaires communaux, la coordinatrice seniors a collaboré au plan de mobilité seniors en organisant notamment une séance de restitution des résultats destinée aux seniors et menée par l'ATE. Elle a participé à un échange avec les coordinatrices seniors de Fribourg et Villars-sur-Glâne et la présidente du RSS afin de faire le point sur les mesures effectives dans les communes et d'identifier des pistes de bonnes pratiques. Elle a également

assisté à une rencontre entre le RSS et les communes concernant la planification des soins de longue durée dont l'objectif est d'assurer le maintien à domicile et de garantir des soins à domicile. Ces éléments s'inscrivent dans le cadre d'une nouvelle législation qui entrera prochainement en vigueur. Enfin, elle a renforcé les liens avec le réseau en rencontrant Pro Senectute ainsi que les responsables du Hub Inno Santé, qui a récemment ouvert ses portes sur le site du MIC.

La coordinatrice seniors répond de plus régulièrement aux sollicitations de seniors ou de leurs familles qui souhaitent obtenir des informations sur les aides à domicile, les activités, les logements pour seniors ou plus rarement une aide administrative. Parfois, ce sont les régies immobilières ou d'autres services communaux qui s'inquiètent de situations précaires.

Conseil des seniors

Le Conseil des seniors s'est réuni à 3 reprises. Il a été informé des recommandations de l'ATE à la suite du plan mobilité, de la prise en compte des besoins des seniors quant aux bancs et aux toilettes publiques. De son côté, le Conseil a soumis diverses propositions d'activités ou de conférences. Il s'est également inquiété d'améliorer l'accès aux prestations complémentaires à l'AVS.

Le Conseil a fait part de son avis quant au projet d'agrandissement du home Les Epinettes notamment en ce qui concerne les chambres. Une rencontre avec les architectes du projet a été organisée afin de présenter l'avant-projet.

Appartements adaptés pour seniors

Les demandes pour un appartement adapté restent au-delà de l'offre disponible même avec la construction de nouveaux logements sur le site du MIC. En 2025, 3 nouvelles locataires ont pu emménager dans le bâtiment (2 en 2024, 6 en 2023, 2 en 2022).

Couleur Jardin

De mars à octobre, un groupe de jardiniers et jardinières se réunit chaque mardi après-midi ou le matin lors des chaleurs estivales, pour cultiver légumes, fruits et fleurs qui sont ensuite partagés entre les membres du groupe.

Afin de faire profiter de ce bel endroit à la population, des activités ont été organisées par Marly pour tous et SenioraMa.

L'année 2025 a été marquée par plusieurs changements significatifs

Afin de mieux comprendre l'évolution de ce secteur, il est utile de revenir brièvement sur son historique. Cette mise en perspective permet en effet d'appréhender plus facilement les ajustements qui ont été introduits. Pendant presque 20 ans, soit de 1992 à 2011, la Commune a financé des programmes d'occupation puis de réinsertion pour les chômeurs en fin de droit. L'entrée en vigueur d'une nouvelle loi (LACI) en 2011 a nécessité une modification des contrats de ces programmes et a engendré des réflexions sur une nouvelle formule. Après une phase de test, la commune de Marly lançait en 2013, un programme interservices de travail social communautaire : le PITSC.

Dès 2024, des ancien-nes employé-es du PITSC n'ont pas pu obtenir des indemnités de chômage. En effet, le service juridique du SPE considère que le PITSC n'est pas un emploi ordinaire mais une mesure du marché du travail. D'autre part, force est de constater que le profil des bénéficiaires de l'aide sociale a changé. Les difficultés auxquelles ces personnes sont confrontées sont complexes :

problématiques de santé, manque de formation, maîtrise insuffisante de la langue, fracture numérique, etc. Il est difficile de trouver des personnes ayant un profil « polyvalent » pouvant effectuer des tâches physiques. Il convient de relever que la conjoncture économique actuelle fait que les personnes proches de l'emploi trouvent plus facilement un travail.

Rapidement, il est apparu que le secteur devait se trouver un nouveau nom qui permette d'identifier la mission et qui ne soit pas un acronyme. Les idées de service, d'aide ou entraide se sont rapidement imposées. Finalement, le nom **Marlyplus** a été retenu ; il reflète les bénéfices, les « plus » apportés à la population, aux employés-es, et aux secteurs communaux.

L'essence même du PITSC est conservée, à savoir revaloriser ou acquérir des compétences professionnelles, personnelles et sociales afin de se réinsérer sur le marché de l'emploi, sous la supervision d'un coordinateur. Pour ce faire, il s'agit de proposer un emploi qui corresponde aux compétences de la personne, ceci dans n'importe quel service communal. Un des buts visés est de

mettre l'accent sur la formation des personnes dans les services communaux sous la supervision du coordinateur, ainsi que dans les entreprises marlinoises. Si l'encadrement du programme le permet, il est prévu de développer des stages en entreprise pour les personnes qui sont proches du marché de l'emploi.

Marlyplus continue de proposer une liste de tâches accessibles à différents profils et est disposé à adapter, à suspendre, voire à renoncer à certaines prestations si personne n'a les qualifications requises (notamment physiques) pour les assumer. Afin de garantir un encadrement optimal des prestations, le coordinateur nécessite le soutien d'un collaborateur engagé à 40% en contrat fixe. Pour répondre à ce besoin dès le mois d'avril, une nouvelle personne a été engagée afin de suppléer le coordinateur. Les effets positifs de cet engagement se sont rapidement fait ressentir. L'engagement d'une personne à 40% pour l'encadrement et le remplacement du coordinateur lors de ses absences n'a pas engendré d'augmentation du budget.

Le PITSC a fait ses preuves depuis plus de 10 ans. Les services proposés à la population sont appréciés et certains sont devenus essentiels. La situation actuelle nécessite de s'adapter à la réalité des situations de vie, du marché du travail, de la loi sur le chômage et aux nouveaux besoins des seniors.

Synthèse de 2025

9 collaborateurs-trices ont été engagés-ées dans ce secteur :

- 4 personnes ont travaillé en soutien au secrétariat ;
- 5 personnes ont été actives à la conduite de la Marly Mobile ;
- 4 personnes ont soutenu les éducateurs de l'AES de Grand-Pré pour le service des repas ;
- 5 personnes ont contribué à la gestion, au montage et à l'entretien du matériel de fête ;
- 4 personnes ont réalisé divers mandats de travaux pour les habitants de la commune ;
- 1 personne a apporté son aide durant 12 mois à la crèche Les Lucioles ;
- 1 personne a fait un stage de 3 semaines au service de l'édilité ;
- 1 personne a travaillé à la déchetterie pour remplacer un collaborateur en arrêt maladie.

Evolution des contrats

- 3 personnes ont terminé leur contrat sans que cela ne débouche sur une solution professionnelle concrète : la première en raison de son âge avancé et de sa santé précaire, la seconde en raison d'un manque de formation professionnelle et d'une maîtrise insuffisante du français, malgré le fait qu'elle ait suivi des cours tout au long de l'année, et la troisième placée dans un autre service, n'a pas accompli ses tâches de manière satisfaisante. Cette dernière a également échoué aux examens pratiques d'une formation de base dans un autre domaine professionnel. Elle a été dirigée par la suite vers une mesure d'insertion sociale.
- 1 personne a pu bénéficier d'une pré-retraite.
- 1 personne a retrouvé un emploi auprès d'un service communal mais à un très faible taux annuel.
- 4 autres personnes ont continué à être employées par Marlyplus, dont une dans un autre service.

Mandats pour particuliers

Durant l'année 2025, Marlyplus a généré un revenu de Fr. 14'868.-, soit près de 300 heures de travail facturées, ce qui correspond à une augmentation de Fr. 5'000.- par rapport à 2024.

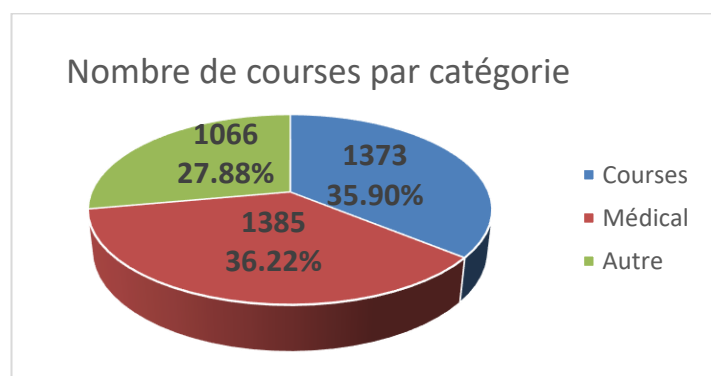
Cette augmentation démontre que ces prestations sont un véritable besoin pour les habitants-tes de la commune. Les interventions les plus sollicitées concernent principalement les services de transport vers la déchetterie et l'entretien des espaces verts.

L'équipe de Marlyplus est aussi intervenue à 163 reprises durant l'année, chaque vendredi matin, pour soutenir gratuitement les particuliers qui ne peuvent plus se rendre à la déchetterie, afin d'y déposer leurs déchets courants (verre, papier, PET, aluminium).

La Marly Mobile

Le succès et la nécessité de ce service de transport restent similaires aux années précédentes. En 2025, 3'824 courses ont été effectuées.

Le nombre de trajets quotidiens varie de 5 à 27, ce qui représente une moyenne de 15,8 courses par jour. Les déplacements sont classés en trois catégories : courses, transports médicaux, et autres déplacements, tels que visites à des proches, cimetière, etc.



En règle générale, le chauffeur de ce véhicule est également chargé de livrer les biscuits d'anniversaire destinés aux retraités. Cette année, 1992 biscuits ont été livrés.

Marlyplus a reçu 116 messages de remerciement : 73 par e-mail, 32 par téléphone et 11 par courrier.

Le matériel de fête

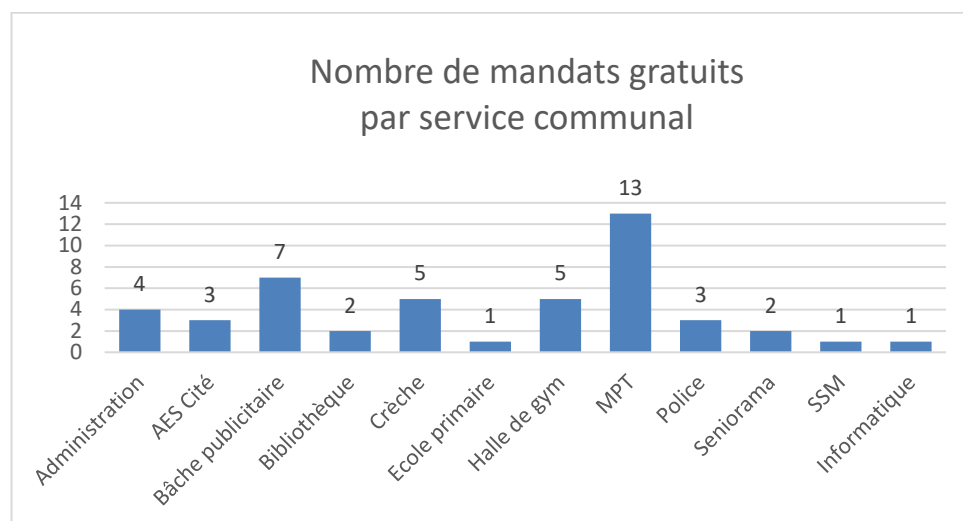
Le matériel a été loué 44 fois cette année, pour un montant total de Fr. 7'620.50.

Il a également été mis gratuitement à disposition pour des événements de cohésion sociale à 54 reprises, représentant une valeur de Fr. 12'864.-.

Le principal bénéficiaire est le secteur Marly pour tous, qui en a profité à 24 occasions.

Mandats gratuits pour les services communaux

Marlyplus est intervenu également en soutien auprès de différents services, qu'il s'agisse de transports de mobilier, de montage de meubles, de petites réparations etc., pour un montant qui représente Fr. 3'052.- et 70 heures de travail.



L'année 2025 a été particulièrement dense, marquée notamment par des changements de dénomination ainsi que par une hausse significative des interventions en soutien à la population. L'ensemble de l'équipe de Marlyplus a ainsi été fortement sollicité. Le recentrage et la meilleure définition des prestations ont permis de

clarifier les missions du secteur et d'en renforcer la cohérence. Par ailleurs, l'engagement d'une suppléante du coordinateur offre désormais à ce dernier la possibilité de consacrer davantage de temps au suivi des collaborateurs engagés, améliorant ainsi la qualité de l'accompagnement interne.

Cohésion sociale

L'année 2025 a été une période de stabilité pour le secteur de la Cohésion sociale. L'équipe se compose de trois éducateur·rice·s ainsi que d'une responsable de secteur, également déléguée à la Cohésion sociale. Le secteur a pu bénéficier du soutien d'un civiliste du 2 septembre 2024 au 6 février 2025, puis à nouveau du 4 août 2025 au 6 février 2026.

Les aménagements de la Maison de quartier se sont poursuivis afin de la rendre plus chaleureuse et d'en faire un véritable lieu de rencontre pour la population. Pour mieux répondre aux besoins du secteur, des salles ont été réaménagées. L'une d'entre elles a été repensée pour accueillir des prestations destinées aux parents et aux enfants, ainsi que des activités davantage axées sur le bien-être (ateliers découverte de yoga, ateliers de sophrologie).

A la suite d'une visite effectuée par le secteur Patrimoine en décembre 2025, de nouveaux travaux sont prévus en 2026 afin de mettre le lieu en conformité avec son objectif : faire de la Maison de quartier un espace de rencontres pour l'ensemble de la population, y compris pour les tout-petits.

Poursuite des activités de la Maison de quartier

Les cafés parents-enfants, animés par une professionnelle de la petite enfance de l'Education familiale, se sont poursuivis chaque mercredi matin de 9h00 à 11h00. Pour l'année 2025, 36 cafés-parents ont été organisés, comptabilisant un total de 95 consultations. En moyenne, 2 à 5 familles profitent chaque semaine de cette prestation. Les échanges ont principalement porté sur des thèmes tels que les écrans, l'alimentation, le sommeil ainsi que la migration et l'intégration des familles. Certains parents qui se sont rencontrés lors de ces cafés, ont créé des liens et restent en contact en dehors des activités, ce qui répond à l'un des objectifs de ces rencontres : rompre l'isolement social chez les parents.

En 2025, cinq familles ont été suivies individuellement, pour un total de 30 séances à domicile et 16 par téléphone ou courriel. Par ailleurs, en mars 2025 ont débuté les permanences mobiles dans les cabinets des pédiatres de Marly. Dix permanences ont ainsi été réalisées, permettant 108 contacts supplémentaires avec des parents.

Ces permanences jouent un rôle important, car elles permettent aux professionnels d'échanger avec les parents et de leur faire connaître les prestations proposées dans la commune (activités de « Marly pour tous », bibliothèque, gym parents-enfants, etc.).

La **permanence technologique**, organisée en collaboration avec la Croix-Rouge fribourgeoise, continue d'offrir une aide gratuite et sans inscription tous les mercredis de 16h30 à 17h30. Cet espace permet de répondre aux questions liées à l'utilisation des smartphones, des tablettes, des paiements en ligne, entre autres. Cette prestation répond à un besoin de la population : en moyenne, une à deux personnes, principalement des seniors, bénéficient chaque semaine de cette aide gratuite.

Le **cours de français**, proposé les jeudis matin de 8h45 à 11h00 par une formatrice diplômée de l'association Lire et Ecrire, a été suivi par 8 personnes pour l'année scolaire 2024/2025 et par 6 personnes pour le premier semestre de l'année scolaire 2025. Cette collaboration se poursuivra en 2026, avec un objectif de développer une offre de cours bas-seuil, les besoins étant présents.

Le **CAM (Coordination accueil migrants)** est une association dont l'objectif est de favoriser l'accueil des migrant-es séjournant sur le territoire des paroisses de l'UP Sainte-Claire. Chaque vendredi, de 9h00 à 11h00, elle organise des rencontres autour d'un café à la Maison de quartier, offrant ainsi un lieu d'accueil et un espace de discussion aux personnes migrantes. En 2025, le secteur de la Cohésion sociale a collaboré plus étroitement avec le CAM dans le cadre de la Semaine d'action contre le racisme. Le samedi 22 mars, des ateliers de cuisine de différents pays ont été mis en place. Ils ont été animés par des personnes migrantes participant aux cafés-rencontres du vendredi. Les mets préparés ont ensuite été servis aux participant-es du théâtre-forum qui s'est déroulé le même jour.

Playgrounds

Grâce à une collaboration avec la Fondation Radix, une nouvelle offre destinée aux familles et nommée « La salle ouverte » a pu être mise en place en 2024 au sein de la commune. En 2025, ce projet a changé de nom et s'appelle désormais « Playgrounds ». Ce projet vise à transformer des salles de sport en espaces de jeux intérieurs pour les enfants de 0 à 6 ans, accompagnés d'un adulte, durant les mois les plus froids de l'année. En 2025, la petite halle de gym de Grand-Pré a ouvert ses portes en novembre. Depuis, la halle est ouverte chaque dimanche, de 9h30 à 11h30, pour accueillir les familles autour d'une matinée de jeux. L'accès est gratuit et ne nécessite aucune inscription préalable. La commune verse un montant de Fr. 800.- par saison à la Fondation Radix, qui assure la gestion du projet.

Suite au succès de la première édition en 2024/2025, l'offre Playgrounds a été reconduite pour la saison 2025/2026.

Activités régulières

Marly pour tous - enfants

Le secteur de la Cohésion sociale a poursuivi l'adaptation des accueils du mercredi après-midi afin de répondre au mieux aux besoins des enfants et de leurs parents. Les activités sont ouvertes aux enfants de 5 à 12 ans. La plupart d'entre eux se rendent aux accueils par leurs propres moyens (à pied, accompagnés de leurs parents) ou grâce aux pédibus organisés depuis la route du Centre.

L'objectif de cet accueil est d'offrir aux enfants un espace de jeux et de découvertes favorisant les contacts, la socialisation et le développement de diverses compétences sociales. Un programme mensuel propose une palette d'activités riches et variées : ramassage des déchets au bord de la Gérine, Bibliobabel avec l'association LivrEchange, ateliers de yoga et d'origami, ateliers aux jardins partagés, confection de baume, rencontre avec le garde-faune cantonal et bien d'autres encore.

En 2025, 35 accueils enfants ont été organisés. La fréquentation est restée stable, avec une moyenne de 28 enfants par accueil, les effectifs variant entre 17 et 51 enfants selon les semaines.

Marly pour tous – ados

Après les adaptations de 2024 visant à mieux répondre aux besoins des jeunes, cet accueil n'a pas connu de changements majeurs. Il se veut un espace libre où les jeunes peuvent passer du temps ensemble, écouter de la musique, cuisiner, jouer au babyfoot ou simplement profiter de la Maison de quartier. Cet accueil offre aux jeunes dès 12 ans un lieu sécurisant où passer du temps, contribuant ainsi à réduire la suroccupation de l'espace public par des groupes. Des soirées spéciales sont organisées les derniers vendredis du mois (soirées thématiques, ateliers cuisine). En 2025, la

fréquentation des filles a fortement augmenté. Les années précédentes, les garçons étaient largement majoritaires lors des soirées, ce qui limitait la possibilité pour les filles de profiter librement des espaces.

En 2025, 33 soirées ont été organisées, avec une participation moyenne de 28 adolescent-es par soirée, un chiffre en augmentation par rapport aux années précédentes. Par ailleurs, les accueils ont connu une hausse significative de fréquentation depuis novembre, atteignant une moyenne de 50 jeunes par soirée.

Marly pour tous - Mangez Bougez

Chaque samedi de 19h00 à 22h30, les soirées Mangez Bougez invitent toutes et tous à pratiquer une activité sportive librement choisie. Les enfants de moins de 10 ans doivent être accompagnés d'une personne âgée d'au moins 16 ans. A l'entrée se trouve un espace appelé « Bar Mangez Bougez », qui sert de lieu de repos pour certain-es et de lieu de rencontre tranquille pour d'autres. Les participant-es ont également la possibilité d'y acheter un petit snack et des boissons.

Afin de diversifier ces soirées, des initiations au basket, à la gym et à la danse ont permis aux jeunes de découvrir de nouveaux sports.

En 2025, 30 soirées ont eu lieu, avec une moyenne de 44 jeunes par soirée, un chiffre en légère augmentation par rapport à 2024. La même hausse de fréquentation est observée pour les soirées ados depuis novembre, avec une moyenne de 66 jeunes profitant des halles de gym. La soirée la plus fréquentée a accueilli 80 participant-es en novembre.

Semaines d'activités spéciales

Comme les années précédentes, trois semaines d'activités spéciales ont été organisées durant les vacances scolaires. Elles ont pour objectif de combler le vide des périodes de congé pour les enfants et les adolescent-es, tout en permettant aux différents publics de se rencontrer et de partager des moments de convivialité. Ces semaines sont organisées en étroite collaboration avec la coordinatrice seniors de la commune afin que chaque public trouve au moins une activité à laquelle participer. La première semaine d'activités s'est déroulée du 22 au 25 avril, pendant les vacances de Pâques. Parmi les propositions, une visite tout public à Electrobroc, une sortie au Musée d'histoire naturelle de Fribourg, divers ateliers découverte (théâtre, céramique, yoga), une confection de chocolat avec Jorge Cardoso ainsi qu'une chasse aux trésors en ville de Fribourg, qui ont rencontré un joli succès. La deuxième semaine spéciale,

semaine estivale, a eu lieu du 14 au 18 juillet. Une balade au Moléson, une sortie à la piscine de Morat, un concert d'orgue et une visite de la Cathédrale de Fribourg, ainsi qu'une balade autour du lac de Pérolles ont su ravir les plus petits comme les plus grands.

Enfin, la semaine d'automne s'est tenue du 20 au 24 octobre. Elle a permis aux plus jeunes de découvrir le tennis, de s'amuser à la patinoire ou encore d'apprendre comment se comporter avec les chiens grâce à un atelier de prévention mené avec l'association PAMfri. Les seniors ont, quant à eux, pu profiter d'une conférence sur les lieux-dits de Marly ainsi que d'un atelier sur les premiers secours.

La participation à ces semaines d'activités se fait sur inscription et reste gratuite afin de permettre au plus grand nombre d'en bénéficier. Ces semaines rencontrent un joli succès et un des souhaits du secteur est de pouvoir diversifier davantage ces semaines et de proposer de nouvelles activités.

Les événements tout public

Comme les années précédentes, le secteur de la Cohésion sociale a organisé plusieurs événements tout public. Le premier rendez-vous s'est tenu le 21 mars dans le cadre de la Semaine d'action contre le racisme. Un atelier de théâtre-forum a eu lieu dans la salle commune de Château d'Eau et a permis de riches échanges.

Le deuxième événement s'est déroulé le 5 avril et représentait une première pour la commune de Marly : le film suisse "Sauvages" de Claude Barras a été projeté dans le cadre du Festival du Film Vert, dont l'objectif est de proposer une programmation consacrée aux thématiques écologiques actuelles. Cette première édition a rencontré son public, avec une cinquantaine de personnes présentes. En avril, la désormais traditionnelle Chasse aux œufs a ravi les familles. Elle s'est tenue dans le quartier de l'Ancienne Papeterie en parallèle de la journée portes ouvertes des jardins partagés. Ce rendez-vous annuel est devenu un incontournable de la commune, réunissant plus de 260 participant·es. Une journée portes ouvertes de la Maison de quartier a été organisée le 10 mai afin de faire

découvrir ce lieu à la population. Le 24 mai, la thématique du climat était au centre de la Place du village, avec divers ateliers et une discussion animée par les Grands-parents pour le climat. Malheureusement, peu de personnes ont profité de cette journée. En juin, la Fête du village s'est installée sur la Place du village. Pour la première fois, elle s'est tenue au mois de juin, et le soleil était au rendez-vous ! La journée a été rythmée par plusieurs représentations du Cirque Toamême, de Profil Dance, ainsi que par de nombreuses animations qui ont ravi le public : trampolines géants, déambulations et fête foraine. Pour cette édition, une collaboration a été mise en place avec des sociétés locales qui ont tenu différents stands de nourriture.

Après la coupure estivale, une petite Fête de l'été a été organisée le 19 août en collaboration avec Couleur Jardin. Animations musicales et repas canadien étaient au programme de cette soirée estivale. En septembre, une trentaine de personnes ont participé à une action de ramassage de déchets et de récolte de mégots au bord de la Gérine. En octobre, la soirée Halloween est venue clôturer l'automne avec succès. Mis en place depuis 2022, cet événement est devenu un rendez-vous très apprécié des Marlinois-es. Un chemin de l'horreur, une mini-disco et un concours de déguisements ont été proposés, accompagnés d'une soupe et de thé qui ont réchauffé petits et grands. Plus de 300 personnes ont participé à cette soirée festive où toutes les générations se sont rencontrées.

L'année 2025 s'est terminée avec les traditionnels vendredis de l'Avent. Sous le thème de l'Irlande, ces soirées ont débuté le 5 décembre avec un concert de musique irlandaise par les Pirates de l'Eire, sur la Place du village. Du cidre chaud, du thé et des biscuits ont réchauffé le public venu nombreux assister au concert. Les festivités se sont poursuivies le 12 décembre avec un spectacle de feu présenté par les Pi-Romands, partenaires déjà rencontrés en 2023. Cette soirée a été un joli succès, tout particulièrement auprès des enfants et de leurs parents.

Enfin, l'année s'est achevée, comme les précédentes, avec le repas solidaire à la halle de Marly Cité. La fondue chinoise et les bûches de Noël ont été très appréciées par les quelque 90 personnes présentes. Le duo Tropicana est venu animer cette soirée chaleureuse et riche en échanges. Pour le secteur de la Cohésion sociale, ce repas constitue une belle manière de clôturer l'année, et pour les personnes présentes de passer une soirée entourée durant la période des fêtes de Noël.

La fréquentation des événements a augmenté depuis 2023. Ces rendez-vous, de plus en plus appréciés par la population, offrent des moments précieux de partage et de convivialité. Pour les années à venir, le secteur souhaite maintenir et développer de nouvelles manifestations pour la population, en poursuivant la dynamique positive des dernières années. Avec les travaux prévus à Cité, l'un des défis consistera à trouver un nouveau lieu pour réunir la population marlinoise. Un autre enjeu sera de développer et renforcer la

collaboration avec les différentes sociétés locales, afin de profiter de la richesse du tissu associatif pour imaginer de nouveaux événements. Le secteur de la Cohésion sociale se trouve au cœur de l'organisation de ces manifestations. Toutefois, la collaboration avec les autres secteurs de la commune reste essentielle pour garantir une organisation fluide, et un chaleureux remerciement est adressé à l'ensemble des collègues pour leur précieux soutien.

Mais encore ...

Politique petite enfance

Pour rappel, la commune de Marly a débuté sa politique de la petite enfance en 2022 déjà avec la signature d'une convention avec la Fondation Radix pour le soutien au développement d'une politique consacrée aux 0-8 ans dans les communes. Dès la signature de la convention, la commune a mis en place une équipe de projet ainsi qu'un groupe de pilotage dans le but de développer sa stratégie communale. Une des premières étapes nécessaires au développement de cette politique a été de réaliser un état des lieux des offres et des prestations existantes au

sein de la commune. Un questionnaire a ainsi été envoyé à tous les acteurs communaux travaillant dans le domaine de la petite enfance. Le but de ce questionnaire était également de savoir quels étaient les manques et les mesures à développer au sein de la commune. Une trentaine de mesures ont été soulevées, parmi elles le besoin pour les prestataires d'avoir une meilleure visibilité auprès des parents et pour les parents d'avoir un meilleur accès aux offres existantes à Marly pour ce public-cible.

Pour répondre à ces deux mesures, une brochure a été réalisée, et envoyée à toutes les familles marlinoises ayant un enfant entre 0 et 8 ans en janvier 2025. Elle est organisée en 5 catégories : accueil et écoles, santé, offres et soutien aux familles, sport, culture et loisirs. Les parents trouvent également un plan avec les places de jeux existantes dans la commune ainsi que les numéros d'urgence et les différents contacts de la commune. Le domaine de la petite enfance étant un domaine très transversal, cette brochure est le fruit d'une étroite collaboration entre le secteur de la Cohésion sociale qui a guidé et réalisé le projet et le service Enfance et formation. Cette politique poursuit son développement et de nouvelles mesures seront mises en œuvre ces prochaines années afin de renforcer le soutien de la commune aux familles.

Bilan et renouvellement du mandat REPER

Le premier mandat confié à REPER était en vigueur de 2024 à décembre 2025. Durant cette période, l'intervention sociale de rue a permis d'offrir une présence régulière et de proximité auprès des jeunes de la commune.

En 2025, le travailleur social de rue a assuré 50 permanences de rue, qui ont conduit à 260 contacts significatifs avec des jeunes. Par ailleurs, un accompagnement individuel et familial a été mis en place pour 26 jeunes ainsi que pour 7 familles, représentant un total de 394 entretiens. Ces actions démontrent une activité soutenue, un ancrage solide sur le terrain et une capacité à répondre de manière ciblée aux

besoins identifiés. Sur la base des rapports d'activité détaillés transmis par REPER, et suivant la recommandation du Conseil communal, le Conseil général a estimé que le dispositif répondait aux objectifs fixés pour la première phase du mandat. Il a donc validé la poursuite de la collaboration avec REPER pour la période 2026–2028.

Ce renouvellement permettra d'assurer la continuité du travail engagé, de renforcer la présence préventive auprès des jeunes et de consolider les partenariats construits depuis 2024 au sein du réseau communal et interinstitutionnel.

Accueil des nouveaux·elles habitant·es

Pour conclure, le secteur de la Cohésion sociale assure également l'accueil des nouveaux·elles habitant·es de la commune de Marly. En 2025, l'objectif était de développer un concept renouvelé pour cet accueil, en le combinant avec le deuxième vendredi de l'Avent, le 12 décembre. Plus de huitante nouveaux·elles habitant·es ont ainsi été reçu·es dans la halle de Marly Cité, avec un discours de M. Bernard Clerc suivi d'un apéritif. Les participant·es ont ensuite été invité·es à assister au spectacle de feu sur la Place du village.

Cette soirée, particulièrement réussie, a été très appréciée par les nouvelles personnes installées à Marly.

Le mot du Conseiller communal

Dans ce message, je ne me limiterai pas aux seules activités de l'année 2025. La fin de la législature m'offre en effet l'occasion de dresser un bref bilan des principales réalisations des cinq dernières années, tout en exprimant ma reconnaissance à l'ensemble des collaboratrices et collaborateurs du dicastère Enfance et formation.

Au cours de la législature 2021–2026, le dicastère a traversé une phase marquée par la réorganisation, la planification, la concrétisation et la consolidation de projets majeurs. Ces actions ont permis d'améliorer la qualité des prestations, de renforcer l'efficacité des services et d'optimiser les conditions de travail, tout en veillant à la maîtrise des dépenses.

Education et accueil des enfants

Nos centres scolaires de Marly Cité et de Grand-Pré ont connu une augmentation continue de leurs effectifs, notamment avec l'accueil d'enfants ukrainiens en 2022. L'ouverture du troisième centre scolaire de Château d'Eau en 2024 a permis de répondre partiellement à cette croissance. La réorganisation qui en a découlé a nécessité une coordination étroite entre les équipes enseignantes et nos services

administratifs. Malgré ces ajustements, certaines classes restent localisées à Marly Cité en raison de la pression démographique persistante. Enfin, le financement du projet de rénovation et de construction du centre scolaire de Marly Cité, validé début mars 2026, devrait permettre, à l'horizon 2028/2029, d'apporter une réponse durable à l'évolution des effectifs.

Structures d'accueil préscolaire et extrascolaire

La capacité d'accueil a été progressivement renforcée. La crèche communale Les Lucioles dispose de 79 places, tandis que les structures d'accueil extrascolaire offrent 152 places réparties sur trois sites. L'introduction du logiciel MonPortail a permis d'optimiser la gestion administrative et financière. Par ailleurs, l'engagement d'une coordinatrice socio-éducative a renforcé les liens entre les familles, les écoles et les équipes, contribuant ainsi à un meilleur accompagnement pédagogique et à une gestion plus efficace des situations conflictuelles.

Projets spécifiques et innovations

Plusieurs initiatives structurantes ont été mises en œuvre :

- l'introduction d'outils informatiques tels que KLAPP et MonPortail, favorisant la communication sécurisée, la centralisation des informations et l'optimisation des processus de gestion ;*
- le développement d'une politique d'alimentation saine et durable dans les structures d'accueil, appuyée par des labels locaux et biologiques tels que « fourchette verte – Ama terra » et « Terroir Fribourg – cuisinons notre région » ;*
- la centralisation de la cuisine scolaire, avec une orientation claire en faveur de la durabilité ainsi que de l'inclusion des personnes en situation de handicap, en collaboration avec l'Association De Toutes nos Forces ;*
- le renforcement des échanges interculturels et scolaires, notamment à travers le jumelage avec Hünenberg.*

Bibliothèque régionale

La bibliothèque a poursuivi le développement de ses collections, de ses animations et de la qualité de l'accueil du public. Une réorganisation du personnel intervenue en 2024 a également contribué à moderniser son fonctionnement.

Collaboration et reconnaissance

La période 2021–2026 a été marquée par l’engagement, l’esprit de collaboration et le professionnalisme des équipes, ainsi que par une coopération étroite avec les partenaires et la population. Ces efforts ont permis de relever les défis liés à la croissance démographique tout en maintenant des prestations de qualité au service des habitantes et habitants de Marly.

Je tiens à conclure en adressant mes sincères remerciements à l’ensemble des collaboratrices et collaborateurs pour leur engagement quotidien. Je souhaite également exprimer ma reconnaissance à l’équipe encadrante pour son dévouement et son soutien.

César Murangira

Enseignement et formation

Le service Enfance et formation continue d’être force de proposition et d’innovation afin d’offrir des prestations de qualité, répondant aux différents besoins des enfants, des élèves, des parents et des professionnels concernés. Il s’efforce en outre d’offrir l’appui administratif nécessaire à la réalisation des missions du dicastère Enfance et formation.

Le dicastère traite les dossiers en relation avec :

- les écoles enfantines et primaires ;
- les autres écoles et filières de formation et autorités scolaires ;
- les structures d'accueil de l'enfance communales et privées ;
- les services auxiliaires scolaires ;
- la santé scolaire ;
- la bibliothèque scolaire ;
- le Conservatoire ;
- l'organisation et le fonctionnement de la bibliothèque régionale ;
- les autres bibliothèques ;
- les directions des écoles à raison de 10% de présence par site en sus du secteur des écoles.

Le secteur des écoles est chargé de :

- la gestion administrative des établissements et du cercle scolaire ;
- du contrôle de scolarisation des élèves établis sur le territoire communal ;
- la gestion des financements communaux dévolus au corps enseignant et aux écoliers ;
- du support logistique aux établissements scolaires ;
- des relations et coordination avec d’autres filières scolaires (CO, ERAF, enseignement spécialisé, établissements privés, ...) ;
- la coordination intercommunale ;
- l’orientation, la supervision et le support administratif au sport scolaire facultatif et au service des devoirs surveillés ;
- la coordination en matière de services auxiliaires scolaires ;
- la coordination et la gestion administrative du service médical scolaire ;
- la coordination en matière de médecine dentaire scolaire ;
- la coordination avec l’inspectorat scolaire ainsi que la DFAC.

Enseignement et formation en chiffres

Effectif des élèves et nombre de classes

A la rentrée scolaire 2025, 697 élèves physiques (non comprises les mesures d’aide renforcées) ont été intégrés dans les établissements scolaires de la commune de Marly, répartis sur 9 classes enfantines, 29 classes primaires. Ceci représente une augmentation de 5 élèves physiques sur les deux écoles.

697 élèves physiques
9 classes enfantines
29 classes primaires

A Marly Cité, on dénombre 371 élèves à la rentrée 2025, contre 364 en 2024, répartis en 20 classes : 4 (0) classes enfantines et 16 (+1) classes primaires.

A Marly Grand-Pré, on dénombre 326 élèves à la rentrée 2025, contre 328 en 2024, répartis en 18 classes : 5 (+1) classes enfantines et 13 (+1) classes primaires.

La détermination du nombre de postes (EPT) octroyés à l'établissement se fait sur la base du recensement statistique de la population scolaire. Les élèves bénéficiant d'une mesure d'aide renforcée (MAR) comptent comme trois élèves. Ils ne sont pas comptés dans les effectifs ci-dessus, mais représentent l'équivalent de 22 élèves multipliés par 3, amenant à un effectif scolaire considéré de 763 élèves. L'examen de

ces demandes se fait dans le courant du deuxième semestre scolaire, et les décisions tombent généralement entre avril et mai, parfois en juin. La statistique des effectifs est communiquée à la Direction de la formation et des affaires culturelles à la mi-mai, et les EPT octroyés sur cette base se traduisent par autant de classes actives dès la rentrée suivante.

A la rentrée scolaire 2025, le nombre d'élèves en provenance d'Ukraine s'est élevé à 21 (-16). L'organisation actuelle de l'enseignement implique que les infrastructures puissent absorber ce type de fluctuations survenant à très brève échéance.

Elèves de l'extérieur

Les effectifs de Marly Cité comprennent également 4 élèves de Pierrafortscha en degrés primaires, 3 élèves de Villarsel-sur-Marly (0 enfantine et 3 primaires) et 2 élèves d'autres communes germanophones alentour au bénéfice d'une autorisation de changement de cercle scolaire pour raison de langue.

Elèves marlinois fréquentant d'autres écoles

281 écoliers en âge de scolarité obligatoire et domiciliés dans la commune de Marly fréquentent le CO de Marly. Aucune classe de langue allemande n'existant sur le territoire communal, les enfants germanophones de Marly, soit 23 (+6) enfants en classes enfantines, 63 (-6) enfants en classes primaires et 33 (+5) au CO, sont scolarisés à Fribourg.

5 élèves marlinois ont été scolarisés dans une école spécialisée sous la responsabilité du SESAM, 7 élèves ont été scolarisés dans une école privée située sur le territoire communal et 1 élève a été scolarisé dans une école internationale à Berne.

Effectif du personnel enseignant et nombre de postes

Le personnel du corps enseignant est régi par la DFAC, hormis le maître de sport qui est un employé communal. Ce dernier intervient dans les deux établissements scolaires pour les activités sportives ainsi que pour les sports scolaires facultatifs. Ce poste est également aménagé en tant que coordinateur du sport communal.

Ecole Régionale Allemande de Fribourg (ERAF)

En 2025, 86 élèves marlinois fréquentent l'ERAF, selon le détail cité ci-dessus. Les élèves marlinois de langue maternelle allemande peuvent être scolarisés à Fribourg, à l'Ecole Régionale Allemande de Fribourg. Cette école a signé une convention avec la commune de Marly.

Pour pouvoir s'y inscrire, l'un des parents au moins doit être de langue maternelle allemande. L'ERAF dispense les cours de 1H à 8H. Pour les niveaux du cycle d'orientation, les élèves doivent terminer leur parcours à la « Deutschsprachige Orientierungsschule Freiburg » (DOSF). Les dispositions de la loi scolaire cantonale s'appliquent à la gestion de l'école et aux cours. Le programme et le matériel pédagogique correspondent à ceux de toutes les autres écoles publiques de Fribourg, partie germanophone.

Grâce à un arrangement avec les TPF, les élèves de Marly peuvent se déplacer gratuitement de la gare de Fribourg à l'arrêt de bus scolaire au 10 avenue du Moléson. Le financement de ce service est réalisé d'une part par la commune de Marly et d'autre part par les parents. Durant les pauses de midi, les élèves sont accueillis dans un accueil extrascolaire géré par l'école d'une capacité de 108 places validées par le SEJ.

Association du cycle d'orientation

Le CO de Marly est administré par l'Association du cycle d'orientation de la Sarine-Campagne et du Haut-Lac français. Le Conseil communal de Marly y est représenté par le Conseiller communal en charge du dicastère Enfance et formation, en qualité de membre du comité, ainsi que par le Conseiller communal en charge des Finances, en qualité de délégué.

La collaboration entre le CO et la commune se situe à différents niveaux :

- Accord portant sur la formation de l'apprenti AGEX de l'école du CO de Marly. La commune accueille ce dernier, le temps de deux stages par année scolaire, afin de lui permettre de se familiariser avec les travaux des espaces verts.
- La tonte des espaces verts (terrain de foot et alentours de l'école du CO) est réalisée par le service de l'édilité de la commune.
- Déneigement du parking.
- Gestion d'un plan de mobilité.
- Utilisation de la balayeuse de la commune pour répondre aux besoins du CO.

Toutes les autres informations concernant le cycle d'orientation sont disponibles auprès du CO de Marly ou de l'Association du cycle d'orientation de la Sarine-Campagne et du Haut-Lac français.

Infrastructures scolaires communales

Le centre scolaire de Château d'Eau ne permettant pas de répondre à tous les besoins en termes de salles de classes, cinq classes ont été réaffectées dans le bâtiment de Marly Cité, pour les classes de 3H et 4H dès la rentrée 2025-2026.

Gestion administrative des établissements et du cercle scolaire

La collaboration avec les directions des établissements scolaires primaires continue à se réaliser de façon très satisfaisante et constructive.

Un soin particulier est toujours porté à la qualité de la communication qui doit permettre à chaque entité de fonctionner le plus adéquatement possible. Des rencontres régulières ont lieu entre le secteur des écoles et les directions d'écoles, permettant notamment de renforcer le partenariat et d'améliorer les fonctionnements. Les activités sportives ont pu être organisées selon la planification prévue. Chaque acteur concerné a maintenu son implication afin que les

élèves puissent bénéficier d'activités adaptées, intéressantes et cohérentes avec le concept sportif défini et validé par le Comité Intercommunal Scolaire (CIS), tout en restant dans les budgets alloués par la commune pour la réalisation de ces activités.

Le Conseil des parents s'est réuni à plusieurs reprises. Il a pu faire part au Conseiller communal en charge du dicastère de plusieurs préoccupations. Des réponses circonstanciées ont pu être données et des mesures appropriées, en collaboration avec les secteurs communaux concernés, ont pu être mises en place.

Activités et Services extrascolaires

Le sport scolaire facultatif (SSF)

Pour l'année scolaire 2025-2026, on dénombre 150 inscriptions pour 9 cours. La planification du sport scolaire facultatif proposait des cours de patinage, judo, natation, basketball, tennis & padel, polysport, zumba, bouger s'amuser, futsal, parkour. La majeure partie de ces activités est gratuite pour les participants. Il est rappelé que la loi cantonale sur le sport (LSport) encourage les communes à organiser des activités sportives dans un cadre de « sport scolaire facultatif ». L'Etat les soutient et les encourage dans leurs efforts via une aide financière.

Les inscriptions se font par le biais du guichet virtuel « MonPortail », en utilisant le module « MesSports ».

Le service des devoirs surveillés (SDS)

Le service Enfance et formation gère et coordonne les devoirs surveillés. Durant le premier semestre, une moyenne d'environ 27 élèves à Cité et de 20 élèves à Grand-Pré ont fréquenté hebdomadairement les devoirs surveillés, et ce n'est pas moins d'une quinzaine de surveillants qui les ont accompagnés dans leurs tâches.

Les inscriptions se font par le biais du guichet virtuel « MonPortail », en utilisant le module « MesDevoirs ».

Le service médical et le service dentaire scolaires

Selon le concept cantonal de médecine scolaire, les élèves doivent passer deux visites médicales durant la scolarité obligatoire.

- Le 1^{er} examen obligatoire est délégué aux médecins privés. Il a lieu à l'âge préscolaire, auprès du médecin de famille ou du pédiatre, et les parents doivent attester auprès de leur commune qu'ils ont rempli leur obligation en la matière.
- Le 2^e examen obligatoire a lieu durant la 9H et se focalise sur les problèmes psychosociaux, tout en maintenant en parallèle les vaccinations proposées jusqu'ici. Cet examen comprend essentiellement un entretien, qui est mené soit par un infirmier scolaire, soit par un médecin scolaire. Cet entretien avec un professionnel de la santé permet d'ouvrir le dialogue, de répondre aux questions de l'élève et de détecter d'éventuels problèmes. Un contrôle du poids, de la taille et du dos est également effectué. Ce deuxième examen est complémentaire aux contrôles effectués chez le médecin habituel de l'enfant.

Le Service dentaire scolaire cantonal fournit les prestations en matière de médecine dentaire scolaire. Plusieurs familles continuent à confier le traitement de leur enfant en âge de scolarité primaire au service dentaire cantonal, conformément au principe de libre choix du médecin.

Petite enfance

Enfants habitant Marly accueillis dans d'autres crèches

Lorsque la crèche communale ne peut plus offrir de place aux enfants de Marly, ou lorsque l'horaire d'ouverture de la crèche ne correspond pas aux horaires de travail des parents, la commune de Marly subventionne le placement dans d'autres crèches. Depuis l'été 2019, il n'y a plus de convention signée avec les crèches extra-communales. Les parents font la demande de placement directement au secteur de la Petite enfance. La subvention s'établit en fonction du revenu fiscal déterminant des parents et se base sur la grille tarifaire appliquée pour la crèche communale. Ainsi, les parents reçoivent de la commune le montant de la subvention et se chargent ensuite de régler eux-mêmes l'intégralité du prix de pension facturé par la

crèche accueillant leur enfant. La majorité des subventions est accordée aux parents inscrivant leur enfant à la crèche privée Les Libellules, située dans le quartier de l'Ancienne Papeterie (MIC) à Marly, ouverte depuis le 17 avril 2023. Cette structure peut accueillir jusqu'à 33 enfants par jour. Les subventions sont versées directement aux parents, lorsque la crèche communale ne dispose plus de place disponible et ne peut donc pas répondre favorablement à une demande de placement. Les autres crèches externes ayant accueilli des enfants de Marly sont la crèche Mandarine (2 enfants), La crèche La Chenille (1 enfant) et la crèche Le P'tit Bonheur (1 enfant).

En 2025 la commune a subventionné 31 enfants de 26 familles. Il s'agit de 10 enfants de moins qu'en 2024 ; ceci s'explique par l'augmentation des capacités d'accueil de la structure communale. Le montant total des subventions pour les placements dans des crèches externes pour 2025 s'est monté à Fr. 151'280.40. Les dépenses pour ce poste ont diminué de Fr 36'027.45, soit une diminution de 19.23%.

Accueil familial de jour

Cette structure privée à but non lucratif, dont la raison sociale depuis 2020 est « Famiya », agréée par l'Etat de Fribourg et reconnue dans la loi cantonale sur la petite enfance, permet aux familles de gérer leurs activités professionnelles tout en élevant leurs enfants. Depuis 1987, elle coordonne et supervise le placement d'enfants dans tout le district de la Sarine, auprès d'assistantes parentales salariées de l'association.

Depuis 2025, il a été décidé de séparer les effectifs et décomptes pour les enfants en âge préscolaire et les enfants en âge de scolarité. Dès lors, 52 enfants (47 en 2024) ont été accueillis chez des assistantes parentales, dont 29 en âge préscolaire et 23 en âge scolaire.

Le montant total des dépenses pour l'accueil familial de jour s'élève en 2025 à Fr. 88'397.70, en diminution de Fr. 3'318.85 par rapport à 2024, soit 3.62%. La sollicitation du service d'accueil familial de jour marque une légère augmentation de fréquentation. Les parents tendent toutefois toujours à privilégier l'accueil en crèche.

Crèche communale Les Lucioles

L'année 2025 a été marquée par de nombreux changements et ajustements au sein de la crèche communale. Malgré ces transitions, la crèche s'est inscrite dans une dynamique de continuité, de développement et d'engagement, afin de garantir le bien-être, l'éducation et l'épanouissement des enfants accueillis.

Cette année a été particulièrement rythmée par les départs en congé maternité de la directrice, ainsi que de la référente du site 2. Durant cette période, la responsable de formation a assuré la reprise et le pilotage de la direction, soutenue par la direction du service, prenant en charge la coordination et la supervision des deux sites. Grâce à son investissement et à sa disponibilité, la structure a pu maintenir une organisation stable, une communication fluide et une qualité d'accueil constante.

Malgré les défis liés à ces réorganisations temporaires, la crèche a poursuivi son

engagement en faveur d'un environnement positif, chaleureux, sécurisant et stimulant pour les enfants. La collaboration avec les parents, ainsi que la priorité accordée au bien-être et à la sécurité, ont permis de maintenir un cadre accueillant, cohérent et bienveillant.

L'année a également été riche en projets, en rencontres et en collaborations. Le lien avec les familles est demeuré un axe prioritaire et s'est même renforcé. Les échanges quotidiens, les ateliers participatifs et les propositions d'activités ont permis de consolider une dynamique de partenariat solide.

La thématique annuelle choisie pour 2025, sélectionnée en collaboration avec les parents, portait sur les métiers. Ce thème, riche et diversifié, a inspiré de nombreuses activités, découvertes et projets pédagogiques. Les enfants ont ainsi pu explorer différents univers professionnels à travers des jeux symboliques, des ateliers créatifs, des lectures et des rencontres adaptées à leur âge. Cette thématique a nourri leur curiosité, enrichi leur compréhension du monde qui les entoure et stimulé leur imagination ainsi que leur capacité d'expression.

Les événements festifs et culturels ont, cette année encore, rythmé la vie de la crèche et renforcé les liens entre les familles, les enfants et les équipes éducatives. Ils contribuent également à la construction de repères temporels essentiels pour les jeunes enfants : les rituels réguliers et les événements marquants les aident à structurer leur compréhension du temps, à anticiper et à donner du sens à ce qu'ils vivent au fil de l'année. Ces moments saisonniers deviennent ainsi de véritables jalons qui favorisent leur sentiment de sécurité et l'organisation mentale de leur quotidien.

L'année a débuté en février avec la célébration du Carnaval. Un petit défilé autour de la crèche a permis aux enfants et aux professionnels de partager un moment joyeux et coloré.

Ce rendez-vous festif, associé à une période spécifique de l'année, offre aux enfants un repère temporel clair, lié à un imaginaire collectif fort.

Au printemps, du 19 au 23 mai, la semaine du petit-déjeuner a de nouveau remporté un franc succès. Ce moment privilégié, partagé entre parents, enfants et équipes, renforce les échanges naturels et la relation de confiance. Quelques semaines plus tard, le 27 juin, la traditionnelle fête de la raclette a rassemblé la crèche et les accueils extrascolaires dans une ambiance conviviale. L'ajout d'ateliers conçus par les équipes éducatives a enrichi l'événement d'une dimension participative très appréciée.

À l'automne, Halloween a été célébré de manière particulièrement créative. Le concours proposé portait cette année sur la création de chapeaux de sorcière ou de sorcier, et les familles ont rivalisé

d'imagination pour réaliser des pièces originales et colorées. Chapeaux pointus, détails fantaisistes et accessoires variés ont suscité l'émerveillement des enfants comme des adultes.

Enfin, l'année s'est clôturée le 5 décembre avec la fête de la Saint-Nicolas, organisée dans les locaux provisoires (pavillons) de l'école de Marly Cité. Fortement ancrée dans la tradition cantonale, cette fête a rencontré un vif succès et rassemblé de nombreuses familles. Sa dimension symbolique et son caractère récurrent en font un repère temporel marquant pour les enfants, qui associent ainsi l'entrée dans l'hiver à un moment chaleureux et fédérateur.

En parallèle des fêtes, plusieurs projets importants ont émergé ou se sont consolidés en 2025. Le Projet Photos, visant la création d'un album numérique personnalisé pour chaque enfant, a pris forme cette année et est devenu un projet institutionnel. Cette initiative met en valeur les expériences vécues par l'enfant tout au long de son parcours à la crèche et offre aux familles un support durable retraçant les moments significatifs de cette étape importante.

Le projet Jardin en Couleur, mené d'avril à juillet 2025, a également occupé une place particulière au sein de la structure. Ce projet a favorisé l'éveil sensoriel, l'observation, la curiosité et la coopération entre les enfants, tout en renforçant leur lien avec l'environnement naturel.

La collaboration avec la Bibliothèque communale s'est aussi enrichie au cours de l'année. Les échanges réguliers ont permis aux enfants de bénéficier d'un prêt de livres renouvelé tout au long de l'année, encourageant leur intérêt pour la lecture et les histoires. Les groupes ont également participé à des activités spécialement organisées pour eux, telles que les animations du programme *Né pour lire*.

Parallèlement à ces projets, l'équipe éducative a poursuivi son engagement dans une démarche continue de perfectionnement professionnel. Tout au long de l'année, le personnel a bénéficié de formations régulières visant à renforcer et actualiser ses compétences. Ces formations ont porté non seulement sur les aspects pédagogiques, mais également sur la qualité de la relation et de la communication avec les familles. Les collaboratrices et collaborateurs ont pu

développer de nouveaux outils liés à l'écoute active, à la communication bienveillante, à la posture professionnelle et à la compréhension des besoins spécifiques des enfants et de leurs parents. Ces moments d'apprentissage ont nourri une réflexion collective approfondie sur les valeurs institutionnelles et sur les moyens d'améliorer continuellement les pratiques éducatives ainsi que l'organisation des espaces d'accueil.

Dans le cadre du projet à visée inclusive, un travail de fond a également été mené en collaboration avec la coordinatrice socio-éducative. Les équipes se sont réunies à plusieurs reprises pour réfléchir à des axes concrets permettant de renforcer l'inclusion au sein de la crèche. Ces séances ont permis d'aborder diverses thématiques, telles que l'adaptation de l'environnement, la posture professionnelle face à la diversité des besoins, les modalités d'accompagnement individualisé ou encore la communication spécifique avec les familles concernées. Cette démarche collective et participative a permis d'identifier des pistes d'action tangibles, adaptées aux réalités du terrain, tout en consolidant une vision commune faisant de l'inclusion une valeur fondamentale de l'institution.

Quelques chiffres :

- La capacité d'accueil de la crèche en 2025 était de 73 enfants par jour, donc 51 enfants sur le site 1 et 22 sur le site 2.
- 182 enfants sont accueillis en moyenne (en 2024 : 151 enfants) ;
- Le taux d'occupation moyen sur l'année 2025 : 84.6%.

84,6 %
taux d'occupation moyen

Accueils extrascolaires

L'année 2025 a été marquée par une évolution continue des pratiques et des priorités au sein des accueils extrascolaires. Portés par l'engagement des équipes et par l'adaptation permanente aux besoins des familles, les accueils ont poursuivi leur développement pour offrir un cadre d'accueil toujours plus sécurisant, inclusif et stimulant. Cette dynamique s'est traduite par plusieurs ajustements organisationnels, des améliorations d'espaces et un investissement fort dans la formation du personnel, afin de garantir une qualité d'accueil en phase avec les attentes actuelles des enfants et de la communauté éducative.

Augmentation de la capacité d'accueil sur le site de Cité et nouvelle organisation des horaires

En 2025, le site AES de Cité a poursuivi son développement afin de répondre à la demande croissante des familles. Après l'ouverture de l'antenne en août 2024, la capacité d'accueil a été à nouveau augmentée cette année. Le nombre de places disponibles sur le temps de midi et l'après-midi est passé de 20 à 28 places, permettant ainsi d'accueillir davantage d'enfants de 3H et 4H.

Afin d'offrir une prise en charge continue et adaptée au rythme scolaire, les enfants sont désormais accueillis dès 11h50 et jusqu'à 18h30, quatre jours par semaine (lundi, mardi, jeudi et vendredi). Cette extension d'horaire améliore la fluidité des arrivées, renforce la sécurité autour des temps de transition et répond plus efficacement aux besoins des familles.

Pour accompagner cette évolution, les anciens locaux des AES, situés directement dans l'école de Cité, ont fait l'objet d'un rafraîchissement

complet et d'un réaménagement fonctionnel. Les travaux menés ont permis d'adapter les espaces aux besoins actuels des enfants : zones de jeux réorganisées, espaces calmes mieux définis, mobilier renouvelé ou optimisé. Ces aménagements offrent désormais un environnement plus accueillant et fonctionnel, dans l'attente de la construction de la nouvelle école et du nouvel accueil extrascolaire de Cité qui remplaceront ces installations temporaires.

Total des places à midi, 148 réparties comme suit :

- Château d'Eau : 60 places, taux d'occupation par semaine en septembre 2025 = 84,3%
- Cité (antenne Château d'Eau) : 28 places, taux d'occupation par semaine septembre 2025 = 78,5%
- Grand-Pré : 60 places taux d'occupation par semaine septembre 2025 = 81%

Formation du personnel AES

Dans le cadre du développement continu des compétences du personnel des accueils extrascolaires, une formation spécifique a été dispensée en 2025 sur la thématique de la posture corporelle et de la gestion des comportements agressifs. Cette formation avait pour objectif de renforcer la qualité de l'accompagnement éducatif tout en garantissant un environnement sécurisé et respectueux pour les enfants comme pour les professionnel-le-s.

Les principaux objectifs de cette formation étaient les suivants :

- Comprendre les principes fondamentaux de la posture corporelle, afin d'adopter une attitude professionnelle stable, sécurisante et adaptée aux différents contextes d'intervention.
- Reconnaître les signaux précoces de comportements agressifs chez l'enfant, permettant une intervention préventive et une désescalade des situations potentiellement conflictuelles.
- Adopter des stratégies de gestion efficaces face aux comportements difficiles, en privilégiant le calme, la communication non violente et le respect du cadre éducatif.

- Maîtriser des techniques de gestion du stress et des émotions, tant chez l'adulte que chez l'enfant, afin de maintenir un climat serein et propice à la relation éducative.
- Participer à des mises en situation pratiques, permettant d'expérimenter des scénarios réels et de renforcer les réflexes professionnels.
- Promouvoir la santé, la sécurité et le respect au sein des interactions professionnelles et personnelles, avec une attention particulière portée à la prévention des tensions et à la qualité de la communication.

Cette formation a permis d'outiller davantage les équipes face aux défis du quotidien, de renforcer la cohérence des pratiques professionnelles et d'améliorer la prise en charge globale des enfants au sein des AES.

Ateliers réflexifs et dynamique de professionnalisation

Dans la continuité du travail engagé ces dernières années pour professionnaliser les pratiques au sein des accueils extrascolaires, l'année 2025 a marqué une nouvelle étape dans la manière de structurer les temps de réflexion en équipe. Alors que les ateliers réflexifs mensuels ont permis d'installer une culture d'analyse de la pratique et de cohésion interne, une évolution a été mise en place cette année afin de renforcer l'implication et l'autonomie du personnel formé.

Concrètement, cette nouvelle orientation s'appuie sur plusieurs axes :

- Favoriser les échanges et la participation de chacun, en créant un espace où toutes les voix peuvent s'exprimer et être prises en compte.
- Organiser des temps de réflexion structurés, permettant de clarifier les objectifs, d'améliorer les pratiques et de coordonner plus efficacement le travail en équipe.
- Encourager et valoriser les compétences internes, afin de reconnaître l'expertise présente au sein du groupe et de stimuler une montée en compétences partagée.

L'objectif de ce plan est de mieux organiser les échanges, d'optimiser le temps de travail collectif et de consolider la cohérence professionnelle, dans la continuité du travail déjà entrepris via les ateliers réflexifs des années précédentes.

AES-Vacances

Durant les cinq semaines d'ouverture des accueils extrascolaires pendant les vacances scolaires 2025, plus de 175 enfants ont participé aux activités proposées, soit une augmentation d'environ 16,7 % par rapport à l'année précédente. Cette progression confirme l'intérêt croissant des familles pour l'offre d'accueil et la diversité des expériences proposées aux enfants.

Le programme 2025 s'est distingué par une grande variété d'activités, permettant de répondre aux envies et aux besoins de tous les âges. Les enfants ont notamment pu profiter de sorties et animations :

- | | |
|--------------------------------------|---|
| • Visite d'Electrobroc | • Olympiades AES |
| • Ateliers cuisine variés | • Escalade |
| • Mini-golf | • Rencontre avec des Alpagas |
| • Piscines | • Visite du Palais fédéral |
| • Carnaval des Bolzes | • Circuit secret de Rue |
| • Tour en bateau sur le lac de Morat | • Disco géante |
| • Grillades | • Balades et exploration dans la région |

Ces activités ont permis d'offrir aux enfants un cadre stimulant, riche en découvertes, tout en favorisant la cohésion de groupe et le plaisir de vivre des expériences variées dans un environnement sécurisant et bienveillant.

Collaboration parents/enfants/AES

En 2024, l'objectif annoncé était de renforcer la relation et la collaboration avec les familles. Cet objectif a été pleinement atteint en 2025, grâce à la mise en place de nouvelles actions favorisant l'échange, la transparence et la participation des parents.

Deux journées portes ouvertes ont été organisées cette année en août 2025 (avant la rentrée scolaire) : l'une à Château d'Eau, l'autre à Grand-Pré. Pensées sous une forme interactive, elles ont permis aux parents de poser leurs questions, de découvrir l'organisation quotidienne des AES et d'échanger librement avec les équipes éducatives. Ces moments conviviaux ont été particulièrement appréciés et ont permis de renforcer la proximité entre familles et professionnel-le-s. A Château d'Eau, une

newsletter a été lancée dès septembre 2025. Elle a pour mission de maintenir un lien constant entre les familles et les AES, d'informer les parents et d'offrir un suivi clair de ce qui se vit au sein de la structure. Cet outil favorise une communication simple, régulière et valorisante. Une phase test est actuellement en cours pour évaluer la possibilité d'étendre cette newsletter au site de Grand-Pré, afin d'harmoniser les pratiques de communication et d'assurer la même qualité d'information pour toutes les familles.

Grâce à ces différentes initiatives, la collaboration parents-enfants-AES s'est fortement renforcée en 2025, créant un climat de confiance, de transparence et de co-éducation, apprécié de tous.

Collaboration crèche et AES

En 2025, la collaboration entre la crèche Les Lucioles et les Accueils extrascolaires s'est poursuivie dans la continuité des actions menées les années précédentes. Les équipes des AES sont restées pleinement engagées dans leur mission d'accompagner les enfants de la crèche lors de leur entrée à l'école, et l'équipe de la crèche a également contribué activement à faciliter cette transition.

Comme chaque année, des entretiens tripartites réunissant la crèche Les Lucioles, les accueils extrascolaires et les parents ont été organisés entre mai et juin 2025. Reconduite en raison de son efficacité, cette démarche vise à assurer une transition harmonieuse et un suivi cohérent tout au long du parcours de chaque enfant.

L'objectif central demeure inchangé : garantir une transmission fluide et complète des informations essentielles afin de soutenir l'épanouissement, le bien-être et la sécurité des enfants dans le cadre des accueils extrascolaires.

Par ailleurs, les Ateliers Jeunes Ecoliers, menés conjointement avec l'AES, ont continué de jouer un rôle clé dans la préparation des enfants à leur entrée à l'école. Ces ateliers leur ont offert des expériences progressives, adaptées et rassurantes, facilitant ainsi leur transition vers le milieu scolaire.

Les responsables de structures ont également pu rencontrer les directeurs des deux établissements scolaires de Château d'Eau et Grand-Pré. Cet échange a permis de mettre en lumière les points d'attention primordiaux pour effectuer la répartition des classes et pour le suivi pédagogique avec la travailleuse sociale scolaire. Des rencontres ponctuelles entre la travailleuse sociale scolaire et la responsable des AES ont d'ailleurs eu lieu plusieurs fois durant l'année lors de situations complexes.

Coordinatrice socio-éducative

Depuis trois ans, la coordinatrice socio-éducative (CSE) exerce un rôle de ressource transversale au sein du Service Enfance et formation (SEF), contribuant activement au renforcement de la qualité de l'accueil dans les structures de la petite enfance et de l'accueil extrascolaire. Son action s'articule autour de l'accompagnement des équipes éducatives, du renforcement du partenariat avec les familles et de la coordination avec les acteurs externes de la petite enfance.

+ 25 interventions de coordination
+ 50 soutiens pédagogiques

La CSE participe également au développement de la politique communale de la petite enfance, à travers des projets cohérents, inclusifs et adaptés à la diversité des besoins des enfants et des familles du territoire. Dans ce cadre, elle représente le SEF au sein du Réseau fribourgeois de l'encouragement précoce (RIFEP), favorisant le partage de bonnes pratiques intercommunales et le renforcement des synergies en matière d'inclusion, de prévention et de soutien aux familles.

En 2025, les appuis suivants ont été apportés :

- + de 25 interventions de coordination, visant à faciliter la collaboration entre les acteurs du réseau (SEJ, travailleurs sociaux scolaires, directions d'établissements scolaires et professionnels des structures d'accueil de Marly).
- + de 50 soutiens pédagogiques, sous forme de supervisions et de coaching, destinés à renforcer les compétences professionnelles des équipes éducatives et la qualité des pratiques d'accueil.
- + de 10 interventions auprès des équipes, des parents et des enfants, favorisant le dialogue, la clarification des attentes et une intégration harmonieuse des enfants dans les dispositifs d'accueil.
- + de 20 rencontres dédiées au développement des mesures de la politique communale de la petite enfance, renforçant la coordination interservices, le croisement des expertises et la cohérence des projets avec les orientations stratégiques communales et les besoins du terrain.

Dans cette dynamique, le Service Enfance et formation poursuit son ambition de développer un environnement d'accueil sécurisant, inclusif et respectueux de la diversité des enfants et des familles, en adéquation avec les ressources disponibles et les réalités institutionnelles.

La cuisine centralisée

La cuisine des structures d'accueil de l'enfance prépare des repas aux enfants de la crèche communale Les Lucioles, depuis septembre 2024 sur les deux sites. La cuisine fournit également les repas des enfants des accueils extrascolaires de Marly Cité et de Marly Grand-Pré.

Depuis la rentrée 2024-2025, la cuisine centralisée fournit les accueils extrascolaires de Marly Château d'Eau, de Marly Cité et de Marly Grand-Pré. Au total, ce sont 6 sites différents, à des horaires différents, qui sont livrés. D'une cuisine fournissant 38 repas (crèche) en 2019, ce sont en 2025 en moyenne 240 repas par jour qui sont préparés et livrés dans les sites crèche et les AES.

240 repas préparés
6 sites

La cuisine a bénéficié d'une adaptation nécessaire de plusieurs appareils afin de répondre efficacement et adéquatement au nombre de repas préparés chaque jour.

L'équipe de cuisine est composée du chef de cuisine, formé et qualifié en diététique et d'une cuisinière. Ils sont soutenus au quotidien par l'association «*De Toutes Nos Forces*» qui favorise l'inclusion sociale de personnes en situation de handicap. Ce sont donc quelque 5 personnes, bénéficiaires et éducateurs de cette association, qui travaillent avec l'équipe de cuisine à la confection et à la livraison des repas.

Durant l'année, la cuisine a vu sa production quotidienne encore augmenter de 10% à 15% environ en raison de l'augmentation du nombre d'enfants. Il est fréquent que les enfants aillent spontanément remercier l'équipe de cuisine pour les bons repas préparés.

Ainsi, sur l'année, ce sont en moyenne 240 repas par jour qui ont été préparés et livrés. A cela s'ajoutent les goûters « maison » pour les enfants accueillis à la crèche et dans les AES, et enfin des compotes et des purées de légumes pour la nurserie de la crèche.

Détentrice des labels « fourchette verte – Ama terra » et « Terroir Fribourg – cuisinons notre région », la cuisine a maintenu et continue de développer la collaboration avec les producteurs locaux. Ce sont principalement les produits de saison et BIO dans une optique de durabilité et de promotion de la santé qui sont choisis. Offrir une alimentation de qualité aux enfants, c'est investir dans l'avenir : une alimentation saine et durable est fondamentale pour la prévention de certaines maladies (surpoids, diabète...), pour le respect de l'environnement et pour l'éducation des plus petits. En plus des mets variés

et de saison et afin de faire découvrir aux enfants de nouveaux produits, ces derniers sont travaillés sous différentes formes et textures, en visant à sensibiliser les enfants d'école primaire à l'éducation alimentaire, tout en valorisant les produits fribourgeois et régionaux. Des menus plus attractifs sont aussi organisés les veilles de vacances et les semaines réduites, tout en faisant parfois partie d'animations spécifiques, permettant une collaboration entre l'équipe de cuisine, le personnel des structures d'accueil et les enfants.

En termes de durabilité, le gaspillage représente un défi constant. Grâce aux achats de proximité, une grande partie des emballages en plastique ont pu être remplacés, notamment en privilégiant les fruits et légumes en vrac et des contenants en vrac pour les yogourts.

Bibliothèque

Nouvelle année, nouveaux défis. Durant cette année 2025, la bibliothèque a vécu des moments difficiles dus aux travaux de rénovation du centre commercial. Cela a entraîné beaucoup de bruit et un accès limité mais la plupart des usagers ont répondu présents.

La bibliothèque a continué sa mue en modifiant et unifiant certains secteurs comme le secteur des Bandes dessinées adultes, du coin enfants et Mangas. De nouvelles collections ont vu le jour comme un rayon jeux et celui des Tonies.

Personnel

Le personnel de la bibliothèque participe à chacune des tâches (achat, doublage, prêt, désherbage et animations etc.) et une collaboration plus étroite a été instaurée. Il se réunit régulièrement pour la mise en commun de toutes les questions relatives au fonctionnement de la bibliothèque : service du prêt, échange d'idées, préparation des animations, organisation des manifestations spéciales. L'équipe effectue les travaux de rangement, nettoyage, étiquetage.

Dans le souci d'améliorer la qualité de la bibliothèque, le personnel accueille et participe à des rencontres « *Echange de pratiques autour des animations scolaires et des accueils de classe* », à des cours et des tables rondes organisés par BiblioFR. Il a également participé à l'assemblée générale de BiblioFr et à la soirée des bibliothèques qui avait pour thème « *Bibliothèques et partenaires : travaillons ensemble* ».

Fonds et acquisition

Le stock des livres du fonds de la bibliothèque régionale et du fonds de la bibliothèque scolaire était, au 31 décembre 2025, de 34'451 ouvrages, soit 35% pour le secteur adultes et 65% pour le secteur jeunesse. 2'133 documents ont été acquis durant l'année 2025.

34'451 ouvrages
35 % adultes
65 % jeunesse

Pour garder les lieux agréables et attractifs, il est absolument nécessaire de procéder à un désherbage régulier. Les livres sont triés et lorsqu'ils sont supprimés du catalogue, ils sont mis à disposition des lecteurs ou donnés à des associations. En 2025, ce sont 3'507 exemplaires qui ont été supprimés.

Prêts

Les visites de lecteurs ont débouché sur 81'963 prêts de livres en 2025, une baisse de 22% par rapport à 2024 qui s'explique par une nouvelle façon de présenter les statistiques où les prolongations ne sont pas prises en compte. Le nombre de lecteurs actifs a également augmenté de 5% par rapport à 2024.

Lecteurs actifs des communes membres de la BRM	1'018
Lecteurs des communes non-membres de la BRM	114
Nouveaux abonnements	230
107 enseignants actifs, représentant environ 1'500 élèves, profitent des documents de la bibliothèque	

Animations

Né pour Lire

Un vendredi matin par mois, de septembre à mai cette animation s'adresse aux tout-petits pour éveiller leur curiosité. Elle est animée par le personnel. La bibliothèque offre aux participants un abonnement d'enfant gratuit pour une année. Cela permet d'attirer de nouveaux lecteurs.

L'heure du conte

L'heure du conte, qui a lieu huit fois par année, les mercredis d'octobre à mai, s'adresse aux 4-8 ans qui viennent écouter avec bonheur des histoires racontées par les conteuses de la Compagnie du Baluchon.

BiblioWeekend

La bibliothèque de Marly a participé à l'événement national initié par Bibliosuisse avec pour thème : « *Les mots relient les mondes* ». Elle a proposé des animations et un concours pour petits et grands du 28 au 29 mars 2025.

Bourse aux plantons

Le samedi 17 mai 2025 a eu lieu une journée spéciale autour d'échanges de plantons. Cette

première a rencontré un joli succès et sera rééditée en 2026.

Atelier Harry Potter

Le 31 octobre 2025, un après-midi spécial consacré à l'univers d'Harry Potter a été organisé. Plusieurs ateliers ont été proposés et ont rencontré un vif succès auprès des nombreux participants et lecteurs présents.

La nuit du conte

Une soirée animée par M. Jean Guiot a eu lieu le 14 novembre.

Thé de Noël

Le désormais traditionnel thé de Noël a été offert aux lecteurs le samedi 20 décembre 2025 durant le prêt pour marquer la fin de l'année.

Le mentorat

Cette activité entre mentors et enfants a continué avec succès durant toute l'année : une fois par semaine, des seniors ou bénévoles rencontrent des enfants à la bibliothèque. Ensemble, ils lisent ou jouent dans différents coins aménagés à la bibliothèque. Cette année, 20 mentors et 20 enfants ont participé.

Bibliothèque scolaire

La bibliothèque scolaire, intégrée à la bibliothèque régionale de Marly, dispose d'un budget annuel indépendant de celui de la bibliothèque régionale. Le personnel se charge de l'achat des livres pour les classes primaires et enfantines.

66 classes se sont rendues à la bibliothèque en 2025. Le personnel a la responsabilité d'organiser ces visites et ces animations de classes. La bibliothèque propose actuellement 13 activités différentes et les enfants y adhèrent avec un grand intérêt.